



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

12^e séance plénière

Vendredi 26 septembre 2014, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa. (Ouganda)

La séance est ouverte à 9 heures.

Allocution de M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Pohamba (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis fier qu'un fils illustre de l'Afrique préside l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, et je vous félicite chaleureusement pour votre élection. Je tiens aussi à rendre hommage à M. Ashe, qui a présidé l'Assemblée à sa session précédente, pour ses remarquables qualités de dirigeant.

La présente séance se tient à un moment critique sur le plan mondial. Plusieurs pays africains font face au déclenchement sans précédent d'une maladie mortelle,

l'Ebola; 200 jeunes filles enlevées au Nigéria par Boko Haram n'ont toujours pas été retrouvées ni sauvées; et le bombardement aveugle de Gaza s'est achevé il y a quelques semaines seulement. Parallèlement, des groupes terroristes continuent de menacer la paix et la stabilité dans différentes parties du monde.

Ces défis ne sont pas insurmontables, mais les surmonter exige unité et détermination. Nous devons par conséquent réaffirmer avec force notre foi et aller de l'avant, en nous inspirant des valeurs et des principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies et de ce qu'ils symbolisent. Ces valeurs doivent guider nos débats au cours de la présente session, en particulier le thème que nous avons choisi, « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Ce thème est l'occasion pour nous de marquer une pause et de faire le bilan de nos succès et des problèmes que nous avons rencontrés dans la réalisation des cibles ambitieuses fixées par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'instauration d'un monde meilleur grâce à un développement qui profite à tous, la possibilité accrue de vivre à l'abri du besoin, une sécurité et une prospérité plus grandes, en particulier dans les pays en développement, telles sont les priorités que nous avons arrêtées il y a 14 ans.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-54936(F)



Document adapté

Merci de recycler



En Namibie, la mise en œuvre des OMD a eu de nombreuses incidences positives. Le pourcentage de la population vivant dans une pauvreté extrême a été réduit de plus de moitié. La scolarisation dans le primaire a augmenté de 100 %. De nombreuses communautés qui n'avaient aucun accès aux soins de santé peuvent désormais en bénéficier. Les taux d'infection par le VIH sont stables. La couverture par le traitement antirétroviral a augmenté de 85 %, tandis que le taux de prévention de la transmission de la mère à l'enfant s'établit aujourd'hui à 90 %. Nous sommes sur le point d'éliminer la menace de santé publique que constitue le paludisme, nos systèmes d'approvisionnement en eau potable et nos réseaux d'assainissement ont également été modernisés.

Des avancées concrètes ont aussi été réalisées au niveau mondial. Les conditions de vie de millions de personnes ont été améliorées, en particulier dans les pays en développement. Par conséquent, nous disposons d'une base solide pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable qui font partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015. Dans ce contexte, des mesures urgentes s'imposent pour répondre aux besoins fondamentaux de tous les êtres humains et protéger le milieu naturel dont nous dépendons pour notre subsistance. Tous nos efforts et nos ressources doivent être mobilisés pour remédier, de façon globale, aux causes fondamentales des troubles sociaux, de la pauvreté et des conflits politiques au sein de nos sociétés.

Les pays en développement, notamment les États africains et insulaires, continuent de souffrir des effets délétères du changement climatique. Les inondations, la sécheresse et l'érosion des sols s'aggravent, se prolongent et sont plus fréquentes. C'est pourquoi la Namibie appelle à la mise en œuvre du programme d'action et de l'ambitieuse Déclaration de Windhoek, adoptée en 2013, en Namibie, lors de la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Nous saluons la décision du Secrétaire général d'accueillir, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, le Sommet sur le climat. Ses conclusions devraient permettre de mener à terme les négociations menées dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'objectif étant de parvenir en 2015 à un accord global, cohérent et coordonné.

À l'avenir, il nous faudra, dans nos discussions et nos échanges, nous appuyer sur les principes énoncés dans la Déclaration du Millénaire, sur le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », ainsi que sur les résultats obtenus lors des principaux sommets et conférences des Nations Unies consacrés aux questions économiques, sociales et environnementales. Il est crucial de veiller à ce que les préoccupations exprimées dans la Position commune africaine soient pleinement reflétées dans le programme de développement pour l'après-2015.

Alors que nous nous apprêtons à mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015, il est nécessaire que nous fassions preuve de la volonté politique nécessaire et que nous développions des partenariats mondiaux solides, si nous voulons atteindre nos objectifs communs. De plus, nous devons conjuguer nos efforts pour permettre une mobilisation efficace et une utilisation optimale des ressources provenant des secteurs privé et public à l'échelle nationale et internationale.

Les efforts en cours pour réformer le système des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, doivent s'achever rapidement de façon à refléter les réalités géopolitiques de l'heure.

Nous demeurons préoccupés par l'instabilité politique et les conflits armés au Soudan du Sud, en Somalie, au Mali et en République centrafricaine. Il est toutefois encourageant de noter les succès remportés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et la brigade d'intervention de la Communauté de développement de l'Afrique australe, qui ont permis de neutraliser les forces négatives qui sévissaient dans l'est de la République démocratique du Congo. Afin de consolider plus encore la paix, le programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, démobilisation, réinstallation et réintégration volontaires des forces négatives doit être pleinement mis en œuvre.

La Namibie appuie la participation des femmes aux activités de maintien de la paix et de consolidation de la paix. À cet égard, nous demandons la pleine application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. La Namibie a déployé l'un des plus grands contingents de

police féminins de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

La Namibie appelle de nouveau à la levée de l'embargo économique imposé à Cuba. Cet embargo est contraire aux initiatives internationales visant à réduire la pauvreté et à atteindre les cibles des OMD au sein des États Membres de l'ONU. La présence de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme international est injustifiée et inacceptable.

Nous appelons à la mise en œuvre intégrale de toutes les résolutions de l'ONU relatives au Sahara occidental et à la Palestine. La communauté internationale doit s'acquitter de ses obligations en permettant aux populations du Sahara occidental et de Palestine de jouir de leur droit inaliénable à l'autodétermination.

La Namibie condamne l'enlèvement par Boko Haram de plus de 200 jeunes filles et d'autres personnes innocentes dans la République fédérale du Nigéria. Nous appelons à leur libération immédiate et inconditionnelle.

Nous appuyons les efforts internationaux destinées à lutter contre l'épidémie d'Ebola dans les pays africains touchés. À cette fin, la Namibie a apporté une contribution de 11 millions de dollars namibiens à la lutte contre cette épidémie mortelle.

Comme le prévoit la Constitution namibienne, j'ai l'honneur d'informer l'Assemblée que mon mandat de Président s'achèvera au début de l'année prochaine. Je prends donc la parole devant l'Assemblée générale pour la dernière fois en qualité de Président de la République de Namibie. Je tiens à remercier les chefs d'État et de gouvernement pour la coopération très fructueuse qu'ils ont apportée à mon pays et à moi-même au cours de mon mandat. Je suis certain qu'ils feront preuve de la même coopération avec mon successeur.

Enfin, réaffirmons notre engagement politique collectif d'accélérer la réalisation des OMD alors que nous approchons de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana.

M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ramotar (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je tiens également à rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur John Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, et à son équipe, pour l'efficacité avec laquelle ils ont tracé les grandes lignes du travail que nous allons poursuivre sous votre direction. Ce travail porte sur le programme de développement pour l'après-2015 et d'autres questions essentielles qui méritent une attention particulière de la part de la communauté internationale.

Le présent débat à l'Assemblée générale se déroule à la veille de l'année butoir fixée par les dirigeants mondiaux en 2000 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'est pourquoi il est opportun de se pencher sur les progrès accomplis jusqu'ici et de s'interroger sur les raisons pour lesquelles nous n'avons pu mettre pleinement en œuvre l'ensemble des objectifs. Cette démarche ma paraît essentielle alors que nous approchons de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et que nous y apportons la touche finale. Je voudrais rappeler qu'en 2000, lorsque huit objectifs ont été annoncés, ceux-ci ont suscité beaucoup d'espoir et d'enthousiasme à travers le monde, en particulier dans les pays en développement et les pays pauvres. Force est d'admettre que nous avons accompli des progrès concrets dans la mise en œuvre des OMD. La pauvreté mondiale a reculé et la tendance se confirme; les enfants ont un meilleur accès à l'enseignement primaire; les services de santé ont été améliorés pour de nombreuses personnes, ce qui s'est traduit par une baisse sensible de

la mortalité infantile; la propagation du VIH/sida et du paludisme a été enrayerée, voire inversée dans certaines régions.

Malgré l'incidence négative de la situation financière internationale sur son économie, le Guyana a réussi à maintenir une croissance soutenue au cours des huit dernières années. En fait, nous n'avons pas seulement réussi à faire progresser notre économie, nous avons aussi fait en sorte que la croissance se traduise par une meilleure qualité de vie pour notre peuple. Ainsi, nous figurons parmi les 17 pays dans le monde reconnus par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour avoir atteint l'objectif d'une réduction de moitié de la faim, tout en améliorant l'alimentation de notre population. Nous avons réalisé l'accès universel à l'enseignement primaire et sommes sur le point d'atteindre le même résultat en ce qui concerne l'enseignement secondaire. Nous avons déployé des efforts importants en matière de logement, de santé, de traitement de l'eau et d'autres infrastructures sociales. À ce propos, je tiens à témoigner la reconnaissance de mon pays à tous les partenaires au développement, qui ont largement contribué aux progrès que nous avons accomplis dans la réalisation des OMD. Les succès remportés par le Guyana dans le renforcement de ses capacités dans le secteur de la santé n'auraient pas été possibles sans l'aide de Cuba, notamment pour ce qui est de la formation de centaines de nos médecins, et ce malgré les difficultés économiques que rencontre Cuba. Nous voudrions nous associer à la grande majorité des pays du monde qui, une fois encore, appellent à la levée du blocus économique imposé à Cuba par les États-Unis.

Tout en reconnaissant les résultats obtenus à l'échelle mondiale, je ne peux manquer de signaler que les progrès ont été inégaux selon les pays ou les régions. Dans certaines régions les progrès ont été spectaculaires. Ainsi, l'Asie a atteint de façon remarquable la plupart des OMD. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les progrès ont été considérables. Il existe cependant des régions qui n'ont pratiquement pas connu de changement depuis 2000. Dans d'autres pays, en particulier les pays ravagés par des conflits et des guerres, des avancées notables ont été réduites à néant. Certains objectifs ont été également plus difficiles à atteindre que d'autres. La mortalité infantile en particulier exige une attention toute particulière. Il est évident que le monde aurait pu progresser davantage encore sur la voie de la réalisation des OMD. Malheureusement, cela n'a pas été le cas, les partenariats nécessaires pour atteindre chacun des objectifs n'ont pas été suffisamment solides. Il

conviendrait donc que nous étudions les raisons pour lesquelles les résultats ont été en deçà des attentes.

C'est à nous tous qu'incombe la responsabilité du bien-être des peuples du monde et de l'état de notre planète en général. Cependant, force est de reconnaître que certains pays disposent de ressources beaucoup plus importantes que les autres, que certains aussi font un plus grand usage des ressources mondiales. Et si notre responsabilité est commune, elle doit nécessairement être différenciée. L'écart entre les populations les plus pauvres et les plus riches dans le monde s'est considérablement creusé. La concentration des richesses aux mains d'une minorité a atteint des proportions alarmantes. Oxfam International a récemment souligné ce phénomène, et les chiffres sont inquiétants. Selon cette ONG, les 1 % les plus fortunés de la population mondiale possèdent près de 46 % de la richesse mondiale – environ 110 000 milliards de dollars – alors que les 50 % les plus pauvres possèdent seulement 1700 milliards de dollars, soit 0,7 % de la richesse mondiale. Cette somme de 1700 milliards de dollars équivaut à celle que possèdent les 85 personnes les plus fortunées du monde. En d'autres termes, 85 personnes possèdent autant de richesse que la moitié de la population mondiale. Il est clair qu'une telle inégalité est inacceptable.

De la même façon, bien que nous soyons tous convenus d'une augmentation de l'aide au développement des pays en développement, un constat s'impose : le transfert net de ressources financières des pays développés vers les pays en développement demeure insuffisant. Il s'élevait à 200 milliards de dollars en 2002 et à 557 milliards de dollars en 2010. Cette tendance alarmante se poursuit aujourd'hui. Mais le transfert de ressources financières n'est qu'un aspect du problème. Les pays en développement pâtissent également d'une perte de compétences au profit des pays développés du fait des migrations. Ces pays ont pourtant consacré des ressources importantes à la formation. En outre, les efforts que nous consentons dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont souvent sapés par le coût élevé des manuels scolaires et des médicaments essentiels, en raison des droits de propriété intellectuelle. Ces déséquilibres ne peuvent plus être tolérés et seule une action mondiale concertée peut y remédier.

Alors que de nombreux pays en développement ont montré qu'ils étaient sincèrement déterminés à atteindre les objectifs en consacrant davantage de ressources au

développement humain, le soutien apporté par les pays développés, comme le prévoyait l' OMD 8, est resté très en deçà des attentes. Il est extrêmement décevant, c'est le moins qu'on puisse dire, que face aux besoins pressants, une demi-douzaine seulement de pays développés aient respecté l'engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Tandis que nous nous préparons à la tenue l'année prochaine, en Éthiopie, d'une nouvelle conférence sur le financement du développement, j'aimerais rappeler à l'Assemblée que l'engagement de 0,7 % a été fait il y a plus de quarante ans dans cette même salle et réitéré en 2002 lors de la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement.

Face à ces échecs, il est impérieux que le cadre pour l'après-2015 repose sur les éléments suivants. Premièrement, un engagement assorti d'une échéance pour l'octroi d'une aide publique au développement pour la mise en œuvre des engagements déjà pris; deuxièmement, un cadre mondial de gestion des droits de propriété intellectuelle qui accorde une place centrale à l'impératif du développement; troisièmement, une architecture du commerce mondial qui tienne compte des asymétries en termes de développement global et y remédie de façon appropriée; quatrièmement, un cadre qui garantisse la conformité des investissements du secteur privé avec le programme de développement. Les recommandations du Groupe de travail à composition non limitée sur le développement durable et de la Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable offrent une base solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer.

Au moment où nous élaborons un programme porteur de transformation, il est crucial que nous veillions à ce qu'il acquière suffisamment de souplesse pour répondre aux besoins spécifiques de certains pays. La situation particulière due à leur vulnérabilité des petits États insulaires en développement situés dans des zones côtières de faible élévation mérite une attention particulière à cet égard. Trop souvent, les progrès réalisés peuvent être rapidement réduits à néant à la suite de changements climatiques et de catastrophes naturelles. Nous devons tout mettre en œuvre pour aboutir en 2015 à un accord juridiquement contraignant sur cette question.

Il est paradoxal qu'au moment où nous débattons du programme de développement pour l'après-2015, de nombreux pays de la Communauté des Caraïbes, qui deviennent des pays à revenu intermédiaire sur la

base du critère restrictif du produit national brut par habitant, ne peuvent plus recevoir de financements à des taux préférentiels. De plus, de nombreux pays sont lourdement endettés, car ils doivent faire des investissements indispensables pour reconstruire des infrastructures sociales et économiques productives et renforcer leur capacité d'adaptation. Nous appelons la communauté internationale à reconsidérer cette approche en ajoutant un indice de vulnérabilité à l'équation. Nous demandons également un allègement de la dette, car la dette accumulée par ces pays compromet la pérennité de leurs économies.

La paix est la condition *sine qua non* de tout progrès. Il subsiste de nombreux conflits et des situations de conflit potentiel, tandis que de nouvelles menaces pour la sécurité du monde atteignent des niveaux sans précédent.

La situation au Moyen-Orient est extrêmement préoccupante. Le sort du peuple palestinien est au cœur même de cette terrible tragédie. Une fois encore, nous avons assisté au bombardement de la population en partie désarmée de Gaza par une des machines militaires les plus puissantes au monde, appuyée et réapprovisionnée par des forces militaires encore plus puissantes. Le Guyana appelle à la fin de la situation de quasi-apartheid qui existe en Palestine, où la pauvreté et la destruction sont utilisées pour écraser tout un peuple. Le peuple de Palestine a le droit de vivre dignement dans son propre pays, et jamais l'Organisation des Nations Unies ne doit faire de compromis sur le principe d'autodétermination.

La poursuite de la guerre en Syrie et en Iraq est extrêmement préoccupante. Elle conduit à davantage d'extrémisme et à une descente rapide vers la barbarie. Elle est l'aboutissement d'années de financement et d'armement des forces radicales dans le but de promouvoir leurs objectifs politiques. Nous condamnons l'assassinat barbare et obscène de journalistes, de travailleurs humanitaires et d'autres otages, ainsi que les pertes en vies civiles dans les zones de conflits par des extrémistes meurtriers. Le Guyana condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations.

La situation en Ukraine est une autre source de préoccupation. N'oublions pas que les deux guerres mondiales ont vu le jour en Europe. C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour convier toutes les parties prenantes à la table de négociation en vue d'aboutir à un règlement pacifique. Tenter d'obtenir des avantages militaires n'est pas seulement imprudent mais carrément dangereux. La solution de ce conflit doit

reposer sur la justice et les aspirations des peuples de ce pays.

Les nombreuses questions frontalières qui existent dans le monde sont toujours une source potentielle de conflit et sont souvent utilisées pour freiner le développement des pays, les empêcher d'améliorer la qualité de vie de leurs populations et de promouvoir le bien-être des régions auxquelles ils appartiennent. Mon propre pays connaît cette situation. L'Organisation des Nations Unies doit par conséquent redoubler d'efforts pour contribuer au règlement de ces questions.

Nous sommes face aujourd'hui à une réalité qui vient nous rappeler brutalement le fragile bien-être de notre monde lorsqu'il est confronté à des menaces singulières telles que l'épidémie d'Ebola. Ne nous trompons pas, il s'agit d'un problème mondial qui exige une réponse mondiale immédiate, sans commune mesure avec les efforts actuellement déployés. J'aimerais saluer la réponse rapide et l'esprit d'initiative dont ont fait preuve Cuba et les États-Unis pour aider les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Il nous faut poursuivre la recherche de nouvelles approches face aux nombreux problèmes mondiaux que nous rencontrons. Dans ce monde interconnecté et interdépendant, le destin des États et des peuples est intrinsèquement lié. Une action mondiale concertée est essentielle pour résoudre les problèmes de l'heure, mais elle doit s'appuyer sur un système multilatéral fort et des institutions efficaces, ouvertes et plus démocratiques.

Parmi les questions complexes figure la réforme du Conseil de sécurité et des institutions financières internationales. Des avancées concrètes en matière de réforme du Conseil de sécurité s'avèrent indispensables si l'on veut garantir la légitimité et l'efficacité de cet organe important de l'ONU. De même, une réforme accélérée des institutions financières internationales s'impose si nous voulons préserver leur efficacité s'agissant de la protection de la stabilité financière mondiale et de l'appui apporté au développement durable.

J'aimerais pour terminer réitérer la proposition faite par le Guyana par l'intermédiaire de son premier Président démocratiquement élu, M. Cheddi Jagan, en faveur d'un nouvel ordre humain mondial, sur lequel l'Assemblée générale s'est prononcée dans différentes résolutions. Cette proposition vise à trouver un équilibre entre les intérêts des pays développés et ceux des pays en développement. Cette proposition doit à présent être

examinée, parallèlement à d'autres initiatives, afin de trouver des solutions qui nous permettront de réaliser les rêves de paix, de progrès et de prospérité des générations précédentes.

Tout comme les objectifs du Millénaire pour le développement ont permis de concentrer nos efforts et de susciter des espoirs en 2000, nous devons aujourd'hui faire renaître cet esprit afin d'éliminer la pauvreté et les inégalités dans la période de l'après-2015.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général et au personnel de l'ONU pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour mener à bien le mandat de l'Organisation en ces temps difficiles. Je les assure du plein appui du Gouvernement et du peuple du Guyana.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guyana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Anastasiades (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale et à vous assurer du plein appui de mon gouvernement dans l'exercice de vos importantes fonctions, notre objectif commun étant de promouvoir les principes de l'Organisation des Nations Unies dans une période teintée de grande incertitude et d'instabilité.

L'Assemblée générale constitue la seule enceinte internationale au sein de laquelle l'ensemble des chefs d'État ou de gouvernement se rassemblent afin non seulement de tenir informées les opinions publiques internationales des graves problèmes que rencontrent leurs pays, mais aussi de débattre de tous les défis régionaux et internationaux qui ne sont pas spécifiques à un pays mais qui remettent en question l'ordre international.

Ayons toujours présent à l'esprit que l'Organisation des Nations Unies a été créée dans le but de maintenir la paix et la sécurité internationales, assurant ainsi la protection efficace des libertés fondamentales et des droits de l'homme de tous les peuples, indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion ou de leur croyance. Pour que ces principes qui sont au cœur de la Charte des Nations Unies soient défendus, nous devons prendre conscience qu'à l'heure de la mondialisation, tous les Membres de l'Organisation sont invariablement touchés, d'une manière ou d'une autre, par les événements survenant dans un pays ou une région du monde, dans des proportions toutefois différentes et à des moments distincts. Par conséquent, une action concertée s'impose, en sachant toutefois que malgré les différences de chacun, la voie menant à la paix, à la stabilité et à la démocratie ne peut être couronnée de succès qu'en passant par l'Organisation des Nations Unies. Accroître son rôle, respecter les principes inscrits dans sa Charte et mettre en œuvre ses résolutions sont des conditions *sine qua non* si nous voulons répondre efficacement aux menaces anciennes et nouvelles.

M^{me} Perceval (Argentine), Vice-Présidente, assume la présidence.

La célébration prochaine du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies constituera une étape marquante dans l'histoire des Nations Unies. Pour Chypre, le moment est venu de redoubler d'efforts, de nous engager à aller de l'avant en nous livrant à une auto-évaluation et en lançant un débat sans exclusive afin de parvenir à des résultats tangibles qui renforceront la pertinence de l'Organisation et son efficacité. À cet égard, je tiens à mentionner le Sommet mondial de 2005, au cours duquel les dirigeants mondiaux étaient convenus d'une réforme rapide du Conseil de sécurité.

Il y a un an, prenant la parole pour la première fois devant l'Assemblée (voir A/68/PV.12), j'ai fait part de ma vive préoccupation et de mon indignation face aux

actes dont nous étions témoins et qui portaient atteinte à la souveraineté et à l'intégrité des États, en mettant en danger la sécurité régionale et mondiale, tels que le terrorisme, l'annexion de territoires par le recours illicite à la force, le fondamentalisme religieux et le déplacement forcé de millions de personnes. Malheureusement, malgré nos efforts, force est d'admettre que pendant l'année écoulée, nous n'avons pas été à la hauteur de ces défis. Il est encore plus inquiétant de constater que leur portée et leurs effets se sont exacerbés au détriment de vies humaines, de la prospérité socioéconomique individuelle et collective et, enfin, de la paix et de la sécurité régionales et internationales.

Les événements dont nous sommes témoins en Libye, au Liban, en Syrie et en Iraq, en particulier depuis l'émergence de l'État islamique en Iraq et en Syrie et la perpétration de ses atrocités sans nom, ne doivent pas nous laisser indifférents ou passifs. Il est de notre devoir, au nom de l'humanité et de nos valeurs communes, que nous décidions immédiatement d'une participation plus volontariste, de façon à préserver les générations futures du fléau des menaces asymétriques, du terrorisme et de la haine à l'état pur. À ce propos, nous saluons la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité, adoptée mercredi dernier, qui vise à répondre de manière résolue à la menace croissante posée par un flux sans précédent de combattants terroristes étrangers et le développement de réseaux de facilitation qui alimentent les conflits à travers le monde. Nous voulons espérer que ceux qui sont à l'origine des crimes choquants commis ces dernières semaines en seront tenus responsables.

En même temps, nous ne saurions ignorer que les conflits profondément enracinés et de longue date peuvent, à tout moment, entraîner une instabilité régionale, des effusions de sang et mettre en péril la vie de milliers de civils innocents, y compris des enfants. Malheureusement, ces événements portent les ferments de l'animosité et d'un regain de violence qui compliquent un peu plus le dialogue et la négociation et les empêchent de porter leurs fruits.

Plus précisément, en ce qui concerne le processus de paix au Moyen-Orient, le droit du peuple israélien à un État ne saurait être remis en cause, pas plus que l'exercice de ce même droit par le peuple de Palestine. Nous saluons le rôle très positif joué par le Gouvernement égyptien dans la médiation entre les deux parties. En même temps, nous appelons instamment toutes les parties prenantes concernées à décourager les activités

des groupes terroristes opposés au processus de paix au Moyen-Orient.

Par ailleurs, nous ne saurions rester indifférents aux événements qui se déroulent en Ukraine et à leurs incidences sur les relations entre certains des acteurs les plus importants et les plus influents sur la scène internationale – les États-Unis, la Fédération de Russie et l'Union européenne. Nous saluons l'accord conclu à Minsk, le 5 septembre, et demandons qu'il soit pleinement respecté et mis en œuvre par toutes les parties.

Au-delà de ces conflits régionaux, nous devons naturellement rester vigilants et ne pas oublier qu'il nous faut encore affronter d'autres défis classiques et non classiques qui représentent un danger pour notre existence. Il s'agit notamment de la traite des êtres humains, de la prolifération des armes de destruction massive, de la pauvreté, de la faim et de la détresse à l'échelon mondial, qui exacerbent les flux migratoires, entraînent des changements démographiques et la propagation d'épidémies telles que récemment l'Ebola. En outre, les effets des changements climatiques pourraient à terme, dans un avenir lointain, se révéler irréversibles et catastrophiques.

Chypre est située aux confins de l'Europe, de l'Afrique du Nord, du Proche-Orient et du Moyen-Orient, région instable où ont lieu la plupart des conflits. Pourtant, nous sommes fiers d'être un État membre de l'Union européenne et de jouir d'excellentes relations avec tous nos voisins. C'est ce qui fait que nous sommes considérés comme un médiateur désintéressé sans intentions cachées. Nous avons bien conscience que notre situation géographique influe sur nos destinées. Nous avons endossé un rôle constructif pour veiller au respect des valeurs et principes de l'ONU et nous contribuons aux efforts de paix dans notre région, toujours, naturellement, dans la limite de nos moyens.

Nous sommes en première ligne des efforts de lutte contre le terrorisme, la traite des personnes et la prolifération des armes de destruction massive, et pour la fourniture de l'aide humanitaire nécessaire, ainsi que des installations idoines le cas échéant. De fait, Chypre a encore joué un rôle crucial hier, dans le cadre du sauvetage de quelque 350 réfugiés syriens qui dérivèrent dans un bateau de pêche en Méditerranée, et a permis ainsi d'éviter une immense catastrophe humanitaire.

La découverte d'hydrocarbures dans notre région en a indéniablement accru l'importance stratégique.

L'énergie peut servir de catalyseur à une plus grande coopération, contribuant par là-même à la paix et à la stabilité, et elle peut être un moyen de renforcer la diversification et la sécurité énergétique de l'Union européenne et de la région. Cela stimulerait l'économie des pays de la région. Nous sommes prêts à apporter notre contribution à cette cause, et même à faire office de médiateur pour rassembler nos voisins qui produisent et consomment des hydrocarbures.

L'année 2014 marque le quarantième anniversaire de la violente partition de mon pays dans le sillage de son invasion en 1974 et de son occupation continue par la Turquie. Je n'ai pas l'intention de jouer à rejeter la faute sur telle ou telle partie, puisque d'innombrables résolutions de l'ONU et décisions du Conseil de sécurité non seulement sont un reflet fidèle des responsabilités historiques et permanentes de ceux qui sont en faute, mais en outre condamnent ce statu quo inacceptable et appellent à la réunification de Chypre et au retrait des forces d'occupation.

Ce sur quoi je voudrais insister une fois encore est ma détermination sincère d'œuvrer énergiquement et résolument afin de trouver, au moyen d'un dialogue de fond constructif, un règlement qui permette de réunifier Chypre et son peuple, de rétablir les libertés fondamentales et les droits de l'homme de tous ses concitoyens légitimes, de libérer l'île de la présence des troupes d'occupation, de veiller à la coexistence pacifique et à la collaboration socioéconomique de tous ses concitoyens, et de garantir un fonctionnement efficace et efficient de Chypre au sein des États membres de l'Union européenne.

Pour moi, il n'existe qu'un seul plan, celui qui permet de parvenir au règlement de la question de Chypre sur la base du compromis convenu – l'évolution de la République de Chypre, comme y appellent les résolutions du Conseil de sécurité et accords de haut niveau pertinents, vers une fédération bicommunautaire et bizonale fondée sur l'égalité politique et dotée d'une souveraineté, d'une personnalité juridique internationale et d'une citoyenneté uniques.

Après des mois de difficiles négociations, une déclaration conjointe a été adoptée par les deux communautés le 11 février 2014, qui établit les directives et principes fondamentaux qui permettront de définir le cadre de la solution convenue, ainsi que le mode de négociations choisi dans le cadre du processus. Parallèlement, il est extrêmement important que la déclaration conjointe énonce clairement le fait que

l'objectif commun unique du processus de négociations est de mettre fin à un statu quo inacceptable et de parvenir à un règlement qui préserve et respecte les principes qui ont présidé à la fondation de l'Union européenne. À la suite de la déclaration conjointe et des négociations intensives entre les deux parties, des propositions complètes visant toutes les facettes du problème de Chypre ont été présentées. Nous avons désormais atteint la phase dans laquelle nous devons concentrer nos efforts pour combler nos divergences et ouvrir la voie à une solution viable et durable.

Je profite de la présente occasion pour féliciter le Secrétaire général d'avoir récemment nommé son nouveau Conseiller spécial en la personne de M. Espen Barth Eide. Nous estimons que cette nomination, en ce moment crucial du processus de négociations, illustre la détermination de l'ONU de veiller à la progression de ce processus. Néanmoins il va sans dire qu'il est également nécessaire que nos compatriotes fassent montre d'une volonté sincère de négocier et que la Turquie apporte une contribution constructive aux efforts visant à atteindre un règlement non seulement théorique et rhétorique mais également pragmatique et constructif.

Une première mesure qui irait dans le sens d'une démonstration de la volonté politique sincère tant attendue consisterait à adopter l'ensemble des propositions que j'ai faites en faveur de l'adoption de mesures de confiance audacieuses, afin de créer une situation favorable à toutes les parties, en contribuant à mettre en place une entente, une confiance et une bonne volonté mutuelles et en servant ainsi de catalyseur au processus de négociations en cours. En outre, nous espérons que la Turquie coopérera de bonne foi sur la question humanitaire des personnes disparues, notamment en autorisant l'accès à toutes les zones et en fournissant toutes les informations qui s'imposent pour faire la lumière sur le sort de ces personnes et apaiser la douleur de leurs proches.

Chypre et ses citoyens méritent beaucoup plus qu'un pays divisé. Quarante années, pour nous tous, sont largement suffisantes. Il est grand temps à présent que toutes les parties concernées prennent conscience qu'il ne profite à personne de se complaire artificiellement dans le statu quo. Un règlement serait bénéfique aussi bien à tous les Chypriotes qu'à la Turquie, à nos voisins immédiats et à la communauté internationale. Mon ambition sur le long terme est de délester tous les Chypriotes, en particulier les plus jeunes – qui sont l'avenir du pays – du fardeau anachronique qui consiste

à devoir vivre dans un pays divisé, où on les empêche de jouir des libertés qui constituent un droit inné de tous les citoyens du monde, fardeau dont ils ne sont pas responsables et dont ils sont en droit d'être déchargés. Je ne dévierai pas de cette ambition, qui incarne le devoir que j'ai contracté envers tous les Chypriotes. Je ne me soustrairai pas non plus à la responsabilité historique qui m'appelle à pourvoir mon pays d'un avenir stable, de paix, de prospérité et de conciliation.

Je manquerais gravement à mon devoir si j'omettais d'exprimer au Secrétaire général et au Conseil de sécurité, avant de terminer, la sincère gratitude de mon peuple et de mon gouvernement pour le travail accompli au cours des 50 dernières années par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, qui constitue un excellent exemple du rôle positif que peut jouer l'ONU dans le maintien de la paix. Si nous apprécions grandement les bienfaits du maintien de la paix et le rôle joué par l'ONU à cet égard, nous estimons qu'il importe encore plus de soutenir l'Organisation et de lui donner les moyens de poursuivre ses travaux dans les domaines du rétablissement de la paix, de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits, face en particulier aux menaces nouvelles qui apparaissent. Au nom de mon pays, je tiens à assurer l'Assemblée que nous continuerons d'apporter toute l'aide jugée nécessaire à la réalisation de ces nobles objectifs.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lituanie.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la

République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Grybauskaitė (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, les nombreux conflits armés qui éclatent et l'instabilité de par le monde nous poussent à jeter un regard rétrospectif sur le principal objectif à l'origine de l'Organisation des Nations Unies : maintenir la paix à travers le monde. En tant qu'États Membres de l'ONU, nous sommes tous attachés à ce principe fondamental. Face au danger d'une propagation du terrorisme et de la guerre dans le monde entier, le moment est venu maintenant de faire une pause pour passer en revue notre action et faire tout notre possible pour mettre un terme aux combats, que ce soit dans nos propres pays, dans les pays voisins ou dans nos régions.

La nature de la sécurité mondiale a considérablement changé. Nous voyons des acteurs non étatiques, des fondamentalistes religieux et des bandes criminelles rebelles terroriser le globe et menacer la sécurité de peuples pacifiques. Malheureusement, certains États se cachent derrière ces terroristes et se sont transformés en plaques tournantes ou en sanctuaires d'une violence toujours plus grande. Mais de nos jours, les moyens de la terreur et de la guerre vont bien au-delà de la notion traditionnelle de combat meurtrier. Quels que soient les moyens utilisés pour semer la terreur, l'objectif reste le même : effrayer les gens, les pays et, dans certains cas, la terre entière.

Une coexistence pacifique et durable entre les pays et au sein des sociétés ne va pas de soi. Elle nécessite efforts collectifs et détermination, ainsi qu'un engagement de chaque État dans le sens d'un avenir durable dans lequel chacun ait sa part. La tâche commune du groupe de pays que nous formons est de maintenir partout, sans exception, une même sécurité : nous devons déployer tous nos efforts pour porter un coup d'arrêt à l'État islamique d'Iraq et du Levant et à Al-Qaida afin de maintenir la paix et la sécurité au Moyen-Orient, mais nous devons également déployer les mêmes efforts pour relever les défis géopolitiques qui se dressent en Europe de l'Est.

Il est de notre devoir de défendre la paix, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Il faut faire front d'urgence face à la menace qui s'est fait jour en Ukraine. L'ONU, et avec elle l'OTAN, l'Union européenne et les autres organisations régionales ainsi que leurs États membres, doivent s'acquitter de leur devoir en faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin aux conflits armés, empêcher toute

redéfinition des frontières d'États souverains et bloquer la création d'un conflit gelé après l'autre.

Nous devons agir tous ensemble comme un groupe de pays voisins, un groupe d'États préoccupés par l'avenir de la communauté internationale, par l'avenir du monde dans lequel nous vivons. Il est très important de mettre fin à un conflit dès qu'il survient et d'éliminer les viviers du terrorisme, où qu'ils se trouvent. Avant toute chose, nous ne devons jamais renoncer aux valeurs qui font le ciment de notre unité, à savoir le respect des droits de l'homme et des principes fondamentaux tels que la souveraineté de l'État et, bien entendu, son unité territoriale.

S'agissant de la protection de ces principes communs fondamentaux, la communauté internationale doit se montrer unie et réagir de manière responsable à toute violation. Notre souci de continuer de protéger les valeurs fondamentales a été nettement illustré dans les résultats du vote sur la résolution 68/262 relative au conflit armé en Ukraine, puisque 100 États ont soutenu l'Ukraine et condamné l'occupation de la Crimée par la Fédération de Russie. Une majorité écrasante de membres de l'Assemblée ne reconnaîtront jamais ce type d'actes d'agression illégaux.

Si nous échouons et si la violence, l'agression et la terreur l'emportent, nous risquons de nous réveiller au seuil d'une situation où tout le monde se battra contre tout le monde et où le chaos règnera. Tout ce pour quoi nous avons travaillé, tout ce que nous avons créé – le monde dans lequel nous vivons – tout sera détruit. Consentir tacitement à ces formes barbares d'agression ne saurait être la réponse de la communauté internationale.

Afin de nous épargner un avenir encore plus sombre, j'invite l'Assemblée à empêcher la tromperie, le mensonge, la manipulation et l'ignorance de pénétrer sur nos territoires et de fouler aux pieds nos valeurs. Nous devons revenir au principe qui est au cœur de l'Organisation des Nations Unies : maintenir la paix dans le monde entier. Consacrer notre entière attention à garantir à tous une entière sécurité doit être notre principal objectif.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lituanie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ouattara : Tout comme les chefs d'État et de gouvernement qui m'ont précédé à cette tribune, je voudrais à mon tour, au nom de la délégation ivoirienne et en mon nom propre, adresser nos chaleureuses félicitations à M. Sam Kahamba Kutesa pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, et l'assurer de notre total soutien au cours de son mandat. Son élection à ce poste honore son pays, l'Ouganda, et au-delà, tout le continent africain.

Mes félicitations vont également à l'endroit de S. E. M. John Ashe, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, pour la bonne conduite des travaux de l'Assemblée une année durant. Je voudrais saluer tout particulièrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son dévouement aux objectifs et aux idéaux de la Charte de l'Organisation.

Après avoir planté le décor et préparé le terrain, tout comme nous y invitait la soixante-huitième session, le temps est venu de concrétiser notre engagement et notre vision d'un monde libéré des affres de la pauvreté et de la précarité qui frappent encore des millions d'individus.

Je voudrais donc saluer la pertinence et la portée du thème de cette session, « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 », qui se situe dans le prolongement de la session précédente et traduit notre engagement à relever ensemble le défi du développement.

Depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en septembre 2000, et à un an de la date butoir de leur réalisation, il convient de constater, comme le souligne fort justement le Secrétaire général dans son récent rapport, que les principaux objectifs ont été atteints ou sont en voie de l'être à l'échelle mondiale, et que des efforts considérables seront nécessaires afin que des régions telles que l'Afrique subsaharienne y parviennent à leur tour.

Au plan national, grâce aux efforts de mon gouvernement, la réalisation des OMD se poursuit inlassablement dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de développement et du renforcement de la coopération avec nos partenaires. Nous profiterons du temps qui nous sépare de l'échéance de 2015 pour accélérer la réduction de la pauvreté, améliorer la santé maternelle et infantile, consolider les remarquables progrès enregistrés dans la lutte contre le VIH/sida et pour l'accès à l'enseignement primaire, et garantir enfin l'accès à l'eau potable à tous nos compatriotes.

En trois ans, la Côte d'Ivoire a fait un bond qualitatif significatif dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et entend garder la même dynamique. Nous sommes entrés dans le XXI^e siècle déterminés à vaincre la pauvreté et les inégalités et à bâtir un monde d'opportunités. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont porté cette formidable ambition et impulsé une solidarité rarement exprimée dans cette enceinte. Au moment où se dessine le monde que nous voulons pour l'après-2015, les objectifs de développement durable se précisent. Nous devons enfin donner aux plus vulnérables une vie décente. Nous devons aussi donner à notre planète un répit et la chance d'exister pour les prochains siècles.

Le programme pour l'après-2015 devra accorder une attention particulière aux priorités des pays en développement, notamment à celles des pays africains, exprimées dans la Position commune africaine, que mon pays soutient. Les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 doivent pour cela être inclusives, équilibrées et aboutir à des objectifs précis et mesurables pour faciliter leur appropriation par les États et les régions.

L'adoption du programme de développement pour l'après-2015 l'an prochain interviendra dans un contexte économique favorable pour l'Afrique. En effet, l'Afrique est devenue l'une des régions les plus attractives pour les investisseurs internationaux et les

plus dynamiques au monde, avec un taux de croissance annuel de son produit intérieur brut de 4,5 % en moyenne au cours des 15 dernières années. Le continent offre des opportunités uniques dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et de l'agriculture, pourvoyeuse d'emplois et capable d'assurer au continent la sécurité alimentaire. Les secteurs de la santé et de la lutte contre les changements climatiques ne sont pas en reste.

L'Afrique est entrée dans une ère de progrès et de développement qui demeure tributaire de son environnement sécuritaire. En effet, la propagation sans précédent du terrorisme depuis la Corne de l'Afrique jusqu'à la bande sahélo-saharienne, l'explosion de la piraterie maritime, de divers trafics criminels, et plus récemment, la résurgence de pandémies telles que la fièvre hémorragique Ebola, qui fait des ravages dans certains pays en Afrique de l'Ouest, fragilisent le continent africain et risquent de lui faire perdre une décennie de progrès humains et de croissance économique. Contrairement aux guerres d'hier, ces menaces transfrontalières n'épargneront à terme aucun État, aucune région. C'est pourquoi nous devons y faire face collectivement.

La mobilisation internationale actuelle contre le terrorisme et l'extrémisme est salutaire. Elle gagnerait cependant à être étendue à l'Afrique afin de détruire durablement les mouvements terroristes actifs aux portes de l'Europe. L'Afrique ne doit pas être le continent oublié de la lutte contre le terrorisme.

Je sais que l'Afrique n'est pas seule face à ces menaces. Je voudrais renouveler ici mes sincères remerciements à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment la France, les États-Unis d'Amérique, l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine, qui nous accompagnent. Je remercie tout particulièrement le Président François Hollande pour le rôle déterminant qu'a joué la France dans le règlement des crises au Mali, en Guinée-Bissau et en République centrafricaine, de même que pour l'organisation du Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique et la récente conférence des chefs d'État sur la question de Boko Haram au Nigéria.

Je remercie le Président Barack Obama pour les importantes mesures qu'il a annoncées en août dernier lors du Sommet États-Unis-Afrique, et qui vont aider au renforcement des capacités africaines de lutte contre le terrorisme. Je tiens également à le remercier, et à travers lui le peuple américain, pour les mesures courageuses

et exceptionnelles prises par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique afin d'aider l'Afrique de l'Ouest à venir à bout de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola. Ces mesures exceptionnelles, en plus de l'action de l'Organisation mondiale de la Santé, des organisations non gouvernementales, de la France, du Royaume-Uni, de la Banque mondiale, du Japon, de l'Union européenne et des autres pays, doivent sonner la mobilisation internationale.

Dans le même esprit, je voudrais saluer le soutien apporté par la communauté internationale au pays frère du Nigeria dans sa lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, et féliciter l'Union africaine pour son engagement décisif en Somalie. Il n'en demeure pas moins qu'au Sahel et contre Boko Haram, les grandes puissances et les Nations Unies doivent aller plus loin dans leur soutien au continent et faire preuve de la même détermination que celle démontrée par la France contre les terroristes au nord du Mali.

Pour l'Afrique, la sécurité est le premier objectif de développement durable à atteindre. Dans cette quête de stabilité et de sécurité, la consolidation des divers partenariats dans lesquels s'est engagé le continent constitue un véritable viatique pour l'avenir. Ces partenariats sont également porteurs de solidarité, d'ouverture et de développement. Ils doivent en définitive nous permettre de mener ensemble la lutte pour l'éradication de la pauvreté, tout en prenant en compte les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Le développement durable et inclusif que nous voulons pour nos peuples nous interpelle également sur la nécessité de privilégier des modes de production propre et d'inverser l'évolution actuelle de la courbe du réchauffement climatique. À la lumière de nos annonces au Sommet du 23 septembre dernier sur le climat ici même à New York, il est certain qu'un ultime effort sera nécessaire pour parvenir à un accord ambitieux sur le climat en 2015, lors du sommet de Paris.

Je voudrais à présent aborder la situation en Côte d'Ivoire. Mon pays est en paix et au travail. Il a retrouvé la confiance de ses partenaires, comme l'atteste notamment le retour définitif de la Banque africaine de développement à Abidjan. Grâce à la cohésion des Ivoiriens, à la solidité des institutions nationales et aux réformes engagées par le Gouvernement, la croissance économique continue d'être forte, proche des deux chiffres.

À ce stade de la marche de mon pays vers la transformation économique et le développement inclusif, la principale œuvre à parachever concerne le renforcement de la réconciliation nationale et la prise en charge ainsi que la protection des plus vulnérables de nos compatriotes. Il s'agit essentiellement de redonner son sens à la solidarité et au pacte national qui fondent la nation ivoirienne. La Côte d'Ivoire d'aujourd'hui est une nation ambitieuse, qui s'est fixé comme cap l'émergence, avec des institutions démocratiques et une gouvernance exemplaire.

Je voudrais conclure en soulignant, qu'un monde meilleur pour tous est possible. Nous devons tous y croire et œuvrer avec détermination à sa réalisation. Les objectifs de développement durable seront atteints si les efforts nationaux sont soutenus par le niveau attendu de l'aide publique au développement auquel se sont engagés les pays développés. Le programme de développement pour l'après-2015 devra être un atout afin de permettre à nos États de relever les défis auxquels nos peuples et particulièrement notre jeunesse seront confrontés dans un monde en perpétuel mouvement.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Côte d'Ivoire de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Slovénie.

M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Pahor (*parle en anglais*) : La Slovénie fait partie de la grande majorité des membres de la communauté internationale qui aspirent à instaurer une paix durable. Toutefois, une condition préalable est

le règlement pacifique de tous les différends. L'ONU a été créée essentiellement à cette fin, et c'est un objectif qui a souvent été atteint. Au sein de la communauté internationale, l'ONU reste aujourd'hui un outil très important pour le maintien et le renforcement de la paix dans le monde.

Toutefois, contrairement à ce que préconise la Charte des Nations Unies, la force reste un outil encore très utilisé dans le monde d'aujourd'hui. Il existe même la très forte impression que, en raison de nouvelles circonstances, le dispositif actuel des Nations Unies – et surtout du Conseil de sécurité – n'est pas à la hauteur de ce rôle fondamental. Il y a longtemps, un débat a commencé sur les réformes nécessaires, mais jusqu'à présent, il semble n'avoir produit aucun changement déterminant.

C'est pourquoi un sentiment d'incertitude quant à l'avenir de la paix et de la stabilité croît parmi les États épris de paix de la communauté internationale. Si l'ONU ne procède pas à des réformes qui lui permettront de traiter avec succès des conflits internationaux, elle risque d'être mise sur la touche. De plus en plus souvent, les blocages qui paralysent le Conseil de sécurité – parfois, mais pas toujours, pour de bonnes raisons – servent de prétexte pour régler des conflits par la force et sans mandat de l'Organisation. Si cette tendance se poursuivait, elle pourrait aboutir à la déliquescence de l'architecture politique et de sécurité actuelle. Nous devons tous nous attacher ensemble à remédier à ces problèmes rapidement, en profondeur et de manière consensuelle, notamment pour ce qui est du fonctionnement de l'ONU et du Conseil de sécurité; sinon, il risque d'être trop tard.

Je pense que nous convenons tous qu'il nous faut un Conseil de sécurité réformé et efficace, dont les membres permanents exercent leur pouvoir de manière responsable et en respectant le droit international et la Charte des Nations Unies. Nous devons saisir cette occasion pour repenser l'architecture de sécurité internationale, améliorer notre capacité à prévenir et régler les conflits et réaffirmer nos valeurs et principes communs, consacrés par la Charte. Étant donné que de nombreux conflits sont en cours dans le monde, nous devons agir avant que la paix internationale ne soit compromise.

Force est de reconnaître que parfois, face à des circonstances particulières et à défaut d'autres moyens, la communauté internationale peut être obligée d'avoir recours à la force pour maintenir la paix. Cela arrive

parfois. Néanmoins, dans ce cas, un mandat de l'ONU est essentiel pour assurer la crédibilité d'une telle action, du moins en principe. Toutefois, si intervenir sans un mandat de l'ONU devient la norme, il ne fait aucun doute que le monde se retrouvera dans une situation où une action arbitraire risque de déclencher un conflit de grande ampleur. Je pense qu'il n'y a pas de raisons morales qui justifient de prendre un risque pareil.

Il faut également que l'ONU adopte une démarche globale pour faire face à la menace mondiale qui se dessine dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord : la menace posée par le terrorisme, l'extrémisme et un radicalisme militant sans précédent en termes de stratégie et de mode opératoire. Nous devons tous condamner cette menace dans les termes les plus forts et la combattre de manière concertée, en gardant à l'esprit le cadre du mandat octroyé par le Conseil de sécurité. En raison de l'importance que j'accorde au Conseil de sécurité, je tiens à réitérer mon appui à la résolution 2174 (2014) qu'il a adoptée il y a deux jours, à laquelle ont souscrit plus de 100 États.

Même si le débat sur la réforme du Conseil de sécurité dure depuis des décennies, il est devenu particulièrement pertinent ces derniers jours. Mon pays, la Slovénie, s'engage à contribuer à ce débat dans la mesure du possible.

Pour terminer, je tiens à dire que même si la vision d'un monde de paix n'a pas encore été réalisée, les idéaux qui ont conduit à la création de l'Organisation des Nations Unies il y a près de 70 ans et la nécessité de préserver notre humanité demeurent pertinents. Mettons nos ressources et nos idées en commun. Faisons preuve de leadership, procédons aux réformes nécessaires et engageons-nous de nouveau en faveur des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Rétablissons le dialogue et faisons renaître la confiance dont nous avons tant besoin. C'est la seule voie à suivre pour préserver un ordre mondial basé sur le droit international et laisser un héritage durable aux peuples et aux nations de ce monde.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Slovénie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée.

M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Condé : Il y a 14 ans, dans cette même salle, la communauté internationale, dans un élan prometteur, s'engageait à atteindre des objectifs concourant, à l'horizon 2015, à l'éradication de la pauvreté et à l'avènement d'un monde de prospérité partagée dans un environnement de sécurité. À une année de cette échéance, force est de reconnaître que l'humanité n'a pas su créer toutes les conditions indispensables au développement ambitionné. Les fondements mêmes de l'Organisation risquent d'être ébranlés si des mesures ne sont pas prises pour faire face à l'immensité des défis à relever.

La pauvreté côtoie toujours les grandes pandémies, hypothéquant les lueurs d'espoir de la vie décente à laquelle ont droit nos populations. L'agressivité de l'homme sur l'environnement l'éloigne davantage de l'équilibre indispensable à son épanouissement et au développement durable. Les droits fondamentaux sont encore piétinés, ouvrant ainsi les vannes de l'intolérance, de la frustration et des crises sociales. La paix et la sécurité, chancelantes dans maints pays, menacent plus que jamais la stabilité de la planète. Il est indéniable que seule une approche globale et concertée nous conduira vers une société exempte de tares inhibitrices du véritable progrès.

En félicitant le Président de l'Assemblée générale pour sa brillante élection, nous ne doutons guère qu'il s'inscrira dans la dynamique du nouveau partenariat mondial, tant souhaité et si nécessaire. D'ores et déjà, nous l'assurons de notre soutien qui n'a d'ailleurs point fait défaut à son prédécesseur, l'Ambassadeur John Ashe, à qui nous rendons un vibrant hommage pour son leadership dans la recherche de solutions aux questions qui nous préoccupent.

Le devoir m'incombe d'évoquer avec l'Assemblée générale la grave crise sanitaire et humanitaire à laquelle la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée font face actuellement. Comme les membres le savent, la fièvre hémorragique à virus Ebola menace la sécurité internationale. Depuis son apparition au mois de mars 2014, elle a causé plus de 2 500 décès et continue de faire des victimes. Le personnel sanitaire n'a pas été épargné.

Face à la propagation de l'épidémie, un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union du fleuve Mano s'est tenu à Conakry le 1^{er} août 2014. Ce sommet a adopté une stratégie commune de lutte contre la maladie et lancé un appel pressant à la communauté internationale en vue d'une riposte mondiale coordonnée. Au plan national, mon gouvernement a décrété une situation d'urgence sanitaire le 13 août. Le cordon sanitaire a été renforcé par l'institution obligatoire d'un contrôle médical à tous les postes frontaliers et tous les points de passage du pays, et particulièrement aux aéroports et aux ports.

L'impact négatif de la fièvre hémorragique à virus Ebola sur l'économie nationale s'est manifesté par le ralentissement des échanges commerciaux, la baisse de la productivité ainsi que le recul des activités dans les secteurs des transports, de l'investissement et du tourisme. Au stade actuel, la Guinée a subi une perte de près de 2,5 % sur les prévisions de croissance du produit intérieur brut. Cette perte pourrait s'alourdir si des mesures idoines ne sont pas prises à temps pour endiguer l'épidémie. D'autres conséquences néfastes pèsent également sur les pays affectés, notamment la fermeture des frontières et la libre circulation des populations, la suspension des vols et la stigmatisation des ressortissants des États touchés par la maladie.

L'épidémie d'Ebola nous rappelle l'impérieuse nécessité d'une approche globale pour contenir et vaincre cette terrible maladie. Il faut isoler le virus Ebola, non les pays. Nous devons combattre la panique irrationnelle qui s'est emparée du monde. L'Ebola est une épidémie très grave mais ce n'est pas une fatalité. On peut guérir de la maladie à virus Ebola.

Nous nous félicitons donc du fait qu'un certain nombre de chefs d'États africains ont rejoint le Président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, le Roi du Maroc – à qui je dois rendre hommage –, la France et le Royaume-Uni. En effet, les Chefs d'État de la Côte d'Ivoire, le Président Alassane Ouattara, de la Guinée équatoriale, le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, du

Congo, le Président Denis Sassou Nguesso et du Gabon, le Président Ali Bongo Ondimba, ont décidé de lever les obstacles imposés aux vols, ainsi qu'au niveau des aéroports. Je les en remercie.

Je voudrais ici, en ma qualité de Président en exercice de l'Union du fleuve Mano, saluer la nomination d'un coordonnateur du système des Nations Unies et rendre un vibrant hommage à l'action de l'Organisation mondiale de la Santé, du CDC (United States Centers for Disease Control and Prevention) d'Atlanta, de Médecins Sans Frontières et de la Croix-Rouge, ainsi qu'aux autres partenaires bilatéraux, qui ne ménagent aucun effort pour appuyer les mesures coordonnées des pays touchés par le virus Ebola afin de l'éradiquer.

C'est pourquoi mon gouvernement a accueilli avec une réelle satisfaction la résolution 2177 (2014), coparrainée par 134 États Membres et adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité ainsi que la résolution 69/1 relative au déploiement de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Je voudrais rendre hommage à l'élan de solidarité qui ne cesse de se manifester à l'égard des pays affectés par l'épidémie et exprimer notre gratitude à tous les États et organisations qui nous ont apporté leur aide. Je remercie particulièrement le Président Obama, le Président François Hollande et le Secrétaire général de l'ONU pour leur appui et l'appel qu'ils lancent à tous les pays du monde.

Des besoins urgents imposent, dans nos pays, une impulsion supplémentaire à notre action aux fins d'une lutte plus efficace contre l'Ebola. Ces besoins s'inscrivent dans des domaines divers, tels que le renforcement des infrastructures et des systèmes de santé, l'accroissement du personnel sanitaire, et une assistance financière, matérielle et logistique dont le déficit inhibe nos efforts. C'est très bien de faire des promesses, mais il est urgent d'agir sur le terrain. Plus vite nous agissons, plus nous aurons de chances d'arrêter la maladie.

Le développement durable reste la clef de voûte de l'épanouissement harmonieux de l'humanité. La communauté internationale a l'obligation de mettre fin à la pauvreté qui tenaille encore près de 2 milliards d'êtres humains, dont la plupart vivent en Afrique. Au-delà de l'aspect économique et social, c'est une question de dignité humaine. C'est une question de justice et d'équité. Nous n'avons donc pas le droit de reculer, encore moins de baisser les bras.

Certes, des progrès – inégaux – ont été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les frontières de l'analphabétisme ont reculé, bien que des efforts restent à faire pour atteindre la qualité et la parité requises dans la conquête du savoir. Le rôle indispensable des femmes dans la transformation de la société s'est encore accru. Et pourtant, la santé familiale et l'accès à l'eau, aux soins de base et à la protection sociale méritent encore plus d'investissements et un plus grand engagement politique. Pire, le fossé numérique tarde à se combler faute d'une politique adéquate d'appropriation et de transfert dans les domaines des sciences et des nouvelles technologies. Toutefois, des résultats encourageants ont été obtenus dans la lutte contre le paludisme et le VIH/sida, en dépit de la hantise de la maladie qui habite des millions de personnes qui n'ont pas encore accès aux antirétroviraux.

Les multiples défis qui assaillent notre monde dictent une réponse urgente, globale et concertée. Dans cette quête collective pour le bien-être, l'Afrique, en particulier, renoue avec la croissance mais peine à la traduire en véritable moteur de développement. Pourtant, éradiquer la pauvreté n'est point une sinécure. L'Afrique nouvelle que nous ambitionnons doit promouvoir les transformations structurelles devant lui permettre de se doter d'économies robustes et diversifiées afin d'assurer des investissements dans des industries du futur à valeur ajoutée et respectueuses de l'environnement.

Dans ce cadre, le Sommet sur le climat organisé en marge de la présente session autorise à espérer l'adoption d'un accord contraignant dans le cadre de la conférence internationale prévue à Paris en 2015. Il va sans dire que ces mesures prendront appui sur le socle d'un secteur privé dynamique, sous-tendu par des institutions fortes, garantes de la bonne gouvernance, elle-même creuset d'un développement inclusif.

C'est en cela que, malgré un contexte impitoyable de crise systémique et de raréfaction de ressources extérieures, dû au non-respect des engagements tenus, l'Afrique pourra effectivement s'insérer dans le système international, se faire confiance et accroître le commerce intra-africain pour influencer sur le flux des échanges mondiaux. C'est en cela aussi que notre continent saura, en comptant d'abord sur ses propres forces – ce qui est extrêmement important –, réduire sa vulnérabilité et construire la résilience par des stratégies cohérentes et la recherche de financements innovants, propres à accélérer son plein épanouissement.

Consciente de tous ces défis, la Guinée s'est irrévérablement inscrite dans la dynamique de promotion de la démocratie et de l'état de droit, socle du développement durable. Ce faisant, nous avons entrepris, depuis mon accession à la magistrature suprême en 2010, des actions qui touchent à tous les domaines de la vie de la nation. Dans ce cadre, la réforme du secteur de la défense et de la sécurité garantit le rôle républicain de nos forces armées, en accroissant la participation au processus de développement et au maintien de la paix dans le monde. L'indépendance du système judiciaire est désormais consacrée. Le cadre macroéconomique, assaini et compétitif, renforce la crédibilité de la Guinée sur la scène internationale.

Admise à prendre part à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, la Guinée dispose aujourd'hui de l'un des codes miniers les plus attractifs. Mieux, la révision de tous les contrats permet de mieux sécuriser l'environnement pour les investisseurs et nous assure d'un développement profitable aux populations guinéennes tout en préservant notre écosystème.

Bien entendu, le développement du secteur minier s'appuiera sur la promotion de l'agriculture, pour que nous assurions notre sécurité alimentaire en 2017 et léguions aux générations futures les ressources nécessaires pour façonner le monde de leur espérance. La croissance, que nous voulons ascendante, sera d'autant plus porteuse qu'elle favorisera la création d'emplois décents pour les jeunes et l'autonomisation des femmes, deux franges qui constituent la richesse et la source intarissables de tout progrès.

Notre soif inextinguible d'assurer le bien-être de nos populations ne saurait être assouvie que dans un environnement de stabilité exempt de crises et de conflits. Le multilatéralisme, seule solution permettant de concrétiser nos objectifs, est d'autant plus impérieux que nos États, grands ou petits, forts ou faibles, sont déterminés à apporter leur contribution à l'édification d'une société mondiale plus juste et plus équitable, au sein d'une ONU réformée et apte à répondre aux besoins de l'humanité. Dans cette optique, l'Afrique, qui est le continent le plus secoué, devra assumer ses responsabilités en mutualisant ses forces dans le cadre d'une intégration régionale plus forte, maillon essentiel d'un partenariat mondial de paix plus dynamique et plus pragmatique.

C'est pourquoi nous devons nous impliquer davantage dans la lutte contre le terrorisme,

l'extrémisme et l'intolérance, le trafic illicite des armes légères et de petit calibre qui nourrit la criminalité transfrontalière, et l'insécurité maritime, autant de fléaux qui plombent le développement. Il est venu le temps d'être, enfin, les véritables bâtisseurs de notre destin. L'état de droit, le respect de tous les droits humains et la bonne gouvernance demeurent des réalités intangibles qu'il nous appartient de promouvoir. Aussi l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité ainsi que la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises consolideront-elles notre crédibilité dans la stabilisation du continent.

Je voudrais mettre un accent particulier sur le calvaire inadmissible que vivent nos frères palestiniens. La Guinée, qui a toujours exprimé sans ambiguïté sa solidarité inconditionnelle avec la juste cause palestinienne, condamne avec fermeté les actes abominables commis dans la bande de Gaza, qui ploie sous le joug d'un embargo cruel et avilissant. Mon pays demeure convaincu que toute solution viable et durable au Moyen-Orient passe nécessairement par la création de deux États, vivant côte à côte, dans des frontières sûres et internationalement reconnues, sur la base de celles d'avant 1967.

Nous aurons bientôt l'occasion de faire le bilan des objectifs du Millénaire pour 1^e développement. À la veille de ce rendez-vous et alors que nous avons décidé, au cours de notre soixante-huitième session, de planter le décor pour les objectifs du développement durable, il demeure évident que la matérialisation de cette légitime ambition reste tributaire à la fois de moyens appropriés pour sa mise en œuvre et de la prise en compte des priorités des pays pauvres, notamment les pays africains. C'est pourquoi la Guinée, membre du Groupe de personnalités de haut niveau, appelle de tous ses vœux une plus grande attention à l'égard de la position commune africaine vis-à-vis du programme pour l'après-2015. Cela est d'autant plus vrai que si l'Afrique va bien, 1^e monde se sentira mieux. Car cette Afrique nouvelle, plus ambitieuse et plus prometteuse, consciente de son potentiel économique et humain, est désormais prête à assumer ses responsabilités.

Je remercie encore le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui a mis toute son action et toute son énergie dans le creuset d'une réponse adéquate de l'ONU à tous les défis qui nous assaillent. Il mérite notre gratitude et notre respect. Nul doute que ses efforts baliseront l'avenir s'agissant de l'indispensable refondation du système international, pour que l'ONU soit en harmonie

avec ses objectifs premiers de promotion de la paix et de la sécurité, ainsi que du respect des libertés et des droits fondamentaux, dans un monde de démocratie, d'équité et de progrès pour tous.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sánchez Cerén (*parle en espagnol*) : C'est avec fierté que je représente devant l'Assemblée un petit pays, certes, mais également un grand peuple, El Salvador. Notre histoire est remplie de moments douloureux, mais aussi de périodes d'espoir et de hauts faits. Des années durant, nous avons lutté pour qu'advienne la démocratie, puis nous avons franchi un jalon historique mondial, en étant les premiers de la région à mettre fin à une guerre civile douloureuse par la voie du dialogue et de la réconciliation, afin d'entamer la construction d'un pays démocratique.

À l'instar de la majorité des pays en développement, nous avons dû faire face aux mêmes défis : réduire la pauvreté et les inégalités sociales et mettre en place des conditions qui permettent aux familles de vivre une vie plus saine, plus sûre. L'expérience nous a montré que seuls la solidarité, le respect, l'inclusion et l'équité peuvent permettre de relever ces défis. Ces dernières années, nous avons atteint un niveau de développement notable sur le plan humain : en zone rurale, nous avons réduit de 13,6 % l'extrême pauvreté; nous avons affecté 14,8 % du produit intérieur brut aux dépenses

sociales; nous avons augmenté de 93,7 % la scolarisation dans le primaire et réduit d'un peu plus de 5 % le taux d'analphabétisme. Nous sommes parvenus à une réduction importante de la mortalité maternelle et avons amélioré les services d'assainissement et d'alimentation en eau potable pour la population.

Nous avons pu assister à des transformations significatives, et comme il y a 14 ans, au Sommet du Millénaire, nous nous employons à définir les paramètres qui nous permettront de nous acheminer vers un monde plus juste et plus équitable, mais notre dette vis-à-vis de l'humanité n'est toujours pas réglée. Nous continuons de nous employer à mettre en place les facteurs susceptibles de renforcer notre développement humain et de fournir une protection sociale plus solide, qui nous permette d'assurer à tous un accès à long terme aux services sociaux de base.

Nous sommes à une année du sommet mondial le plus important de notre histoire, durant lequel nous procéderons à une évaluation des buts et objectifs du Millénaire qui ont été atteints et à la formulation du nouveau programme de développement pour l'après-2015, sur la base d'un nouveau paradigme de développement intégré, porteur de transformations et sans exclusive, d'une vision qui réponde aux besoins de nos peuples, qui permette à tous les êtres humains de vivre pleinement et dignement dans la démocratie, jouir du droit à la souveraineté et à déterminer eux-mêmes la voie de la paix et du développement. Le nouveau programme doit intégrer des questions universelles comme la migration, les changements climatiques, la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, la sécurité des citoyens et la paix mondiale. Nous ne devons pas continuer de retomber dans les erreurs du passé. À partir de l'expérience acquise dans la réalisation des OMD, nous devons combler le fossé des inégalités et remédier aux causes structurelles de la pauvreté et de l'exclusion.

Le nouveau programme mondial exige que nous nous mettions d'accord pour affronter l'importante menace que représentent les changements climatiques, qui nous affligent de phénomènes fâcheux et qui limitent les possibilités qu'ont les familles de vivre une vie digne. Les prochains mois seront déterminants pour l'élaboration d'une feuille de route aux fins de la mise en œuvre des paramètres de ce nouveau paradigme de développement. Nous devons œuvrer de concert sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées.

Il est urgent de modifier l'architecture financière et les mécanismes de coopération internationale de façon à ce qu'ils répondent aux besoins de nos peuples en offrant des institutions efficaces et des mécanismes transparents. Il est nécessaire de renouveler les termes en vertu desquels est accordée l'aide au développement et en sont déterminés les montants, et de mettre en œuvre des mesures qui facilitent les principes de développement durable. Les nouveaux indicateurs de développement doivent faire apparaître l'exclusion et les inégalités. En ce sens, il convient que les mesures soient axées sur la satisfaction des besoins et la nécessité de créer des possibilités. Les buts et objectifs doivent traiter tant de l'épanouissement personnel et du droit au bonheur que de la croissance économique des pays.

J'engage les Nations Unies à continuer de fournir des moyens et de mener des programmes en Amérique latine, et notamment en Amérique centrale, indépendamment de la classification économique de nos pays. Réduire la présence de l'ONU serait de nature à aggraver les problèmes déjà sérieux dont souffre la région en termes d'inégalité économique et sociale.

Le financement du développement est vital pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015. Je réaffirme ce qui est exprimé dans la résolution du Conseil des ministres du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), à savoir que le financement du développement doit être fondé sur les priorités des pays concernés et reposer sur des mécanismes de financement innovants. Il nous faut explorer de nouvelles sources, telles que les ressources qui se trouvent en haute mer, patrimoine de l'humanité auquel n'ont accès, pour l'heure, qu'une poignée de pays. El Salvador souscrit à la nouvelle alliance mondiale pour le développement, basée sur le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Doha sur le financement du développement et le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288, annexe).

Nous avons beaucoup de travail à accomplir. Toutefois, les pays ne peuvent s'en charger de manière unilatérale; ils convient que ces efforts soient menés dans le cadre de l'ONU. Nous devons œuvrer de concert pour faire progresser la réforme engagée, notamment parce que nous avons besoin d'une Organisation forte et rénovée. Il nous faut une Assemblée générale, principale instance de discussion mondiale, qui soit dotée d'un ordre du jour centré sur les préoccupations les plus urgentes de la communauté internationale, et

un Conseil de sécurité ouvert à une représentation et une participation plus larges de tous les États Membres. Nous sollicitons l'appui résolu et comptons sur la volonté politique de l'ensemble des États Membres afin de disposer d'une Organisation qui puisse apporter une aide diligente face aux nouveaux défis qui se présentent à nous dans le déroulé de l'Histoire. Compte tenu de ces défis mondiaux, notre gouvernement confirme son attachement à un programme de développement complet et inclusif, à la paix sociale, au renforcement des capacités et à la formation d'un consensus entre les différents secteurs.

Ces dernières années, mon pays s'est lancé dans une entreprise de transformation axée sur le développement durable, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités, de l'exclusion et de l'injustice sociale, qui vise également à promouvoir une politique d'égalité mettant l'accent sur la problématique hommes-femmes et les droits de l'homme. Dans notre pays, la loi relative au système de protection sociale universelle est un instrument précieux qui intègre pour la première fois un ensemble cohérent de politiques sociales et de stratégies consistant à fournir des services de base à la population, en se concentrant sur les groupes démographiques les plus vulnérables, dans l'optique de remédier aux principales difficultés que nous rencontrons.

El Salvador fait tout son possible pour améliorer la qualité de vie de la population et créer les conditions qui nous permettront de consolider la cellule familiale, de renforcer les valeurs, d'offrir plus de chances aux nouvelles générations et de mieux sensibiliser aux risques associés à la migration irrégulière, en particulier vers les États-Unis. Je demande à la communauté internationale de nous aider à surmonter la situation qui découle de l'afflux croissant d'enfants migrants non accompagnés à destination des États-Unis. Le système des Nations-Unies, y compris l'Assemblée générale, doit impérativement jouer un rôle plus actif dans le traitement de la question migratoire et reconnaître la mobilité humaine comme un aspect intéressant les travaux de l'Organisation, en l'intégrant à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

Nous sommes convaincus que, face à ce phénomène aux causes multiples, nous devons adopter une approche globale qui assure la protection des droits de l'enfant, garantisse le respect des formes régulières et facilite le regroupement familial. Nous devons travailler dans les communautés d'origine des migrants

pour y créer de meilleures conditions de vie et accroître l'investissement dans l'éducation, la santé, la sécurité et l'emploi, au titre de la responsabilité partagée des pays d'origine, de transit et de destination.

La menace qui pèse sur la sécurité est un autre grand défi pour notre pays, comme pour d'autres pays de la région et du monde. Nous ne relâcherons pas nos efforts sur ce point tant que ne seront pas réunies les conditions nécessaires pour que les Salvadoriens puissent vivre dans la paix et la sécurité. Les différents secteurs de notre société font front commun pour répondre à l'appel de notre gouvernement en ce sens, et nous espérons que la communauté internationale renforcera son appui à cette tâche titanesque qui consiste, pour El Salvador et l'Amérique centrale, à combattre la violence sous toutes ses formes.

Nous observons avec préoccupation toute une série de conflits et de menaces à la paix et à la sécurité internationales. Nous déplorons vivement les pertes en vies humaines, notamment d'enfants, qui résultent des attaques aveugles perpétrées à Gaza. Nous saluons le plan de paix présenté par l'Égypte et exhortons les parties à s'efforcer de garantir une paix ferme et durable qui aboutisse à la coexistence de deux États, Israël et la Palestine, dans des frontières sûres.

Nous nous inquiétons des récentes offensives menées et violations des droits de l'homme commises par l'État islamique autoproclamé contre des populations civiles sans défense. Nous invitons instamment la communauté internationale à serrer les rangs dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mettre fin à ces agissements brutaux. Seule une action coordonnée de notre système multilatéral est à même de produire les résultats auxquels nous aspirons tous.

Nous nous engagerons toujours en faveur de la paix. Tous les citoyens du monde doivent devenir des artisans de la paix, comme l'avait déclaré le pape Jean-Paul II lors d'une de ses visites à El Salvador. Notre pays, qui a bénéficié du soutien des Nations Unies pour son processus de paix historique, ne peut que continuer d'accroître son appui aux opérations de maintien de la paix dans le monde. En tant que pays, le concours que nous apportons dans ce domaine prend la forme d'une contribution diligente à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et d'une assistance non négligeable au relèvement du peuple haïtien dans le cadre d'une initiative conjointe du système des Nations Unies.

Je tiens à souligner que les droits de l'homme font partie des thèmes prioritaires de notre politique extérieure. À ce titre, El Salvador s'est porté candidat à un siège au Conseil des droits de l'homme, qui procédera à des élections durant la présente session de l'Assemblée générale. Cette candidature est l'occasion pour nous de continuer de tenir nos engagements internationaux et d'insister sur l'importance de vivre dans un état de droit, en harmonie avec l'environnement.

Les efforts déployés en faveur de la paix et d'un développement inclusif et équitable sont inconciliables avec le mépris des grands principes humanitaires et des libertés fondamentales qui s'exprime dans le blocus économique, commercial et financier imposé à notre sœur la République de Cuba, laquelle, en dépit de cette mesure unilatérale contre sa population, et grâce à sa persévérance et sa détermination, réussit à surmonter de manière exemplaire l'adversité et les obstacles qui lui sont opposés. Par conséquent, El Salvador demande qu'il soit mis fin à ce blocus. Nous jugeons infondée l'inscription de Cuba sur la liste des États parrainant le terrorisme international. Cuba doit être retirée de cette liste dont le seul objectif est de justifier le blocus.

Je voudrais souligner la contribution qu'apportent au multilatéralisme les pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine, ainsi que leurs organisations régionales. Je pense en particulier au Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), qui nous a permis d'élaborer un programme multidimensionnel pour guider notre travail régional selon cinq axes principaux : l'intégration économique, l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, la gestion globale des risques et l'adaptation aux changements climatiques, et le renforcement institutionnel et la sécurité démocratique.

La région a besoin que la communauté internationale appuie la Stratégie de sécurité de l'Amérique centrale, qui permet à nos gouvernements de compléter les efforts nationaux et d'avoir davantage d'effet sur la sécurité régionale. Je renouvelle l'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle nous accorde tout son appui. Les efforts que nous déployons dans le cadre d'organismes régionaux comme le SICA et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes sont indispensables et visent à renforcer la solidarité et la coopération entre tous les peuples du monde.

Comme je l'ai dit, nous sommes en train d'assister au niveau mondial à un processus de changement sans

précédent, lequel s'accompagne autant de possibilités que de défis. Pour y faire face, nous devons nous unir et intégrer nos peuples et nos gouvernements au sein d'une communauté mondiale attachée aux valeurs de la démocratie, de la paix, de l'équité, du progrès et du développement. Je tiens à dire, en guise de conclusion que nous sommes prêts, dans la limite de nos modestes moyens, à relever ce défi.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Congo.

M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sassou Nguesso : En adressant au Président de l'Assemblée générale mes cordiales félicitations pour son élection, je voudrais, en même temps, saluer le judicieux choix qu'il a fait d'inscrire son mandat dans le prolongement de l'action de l'Ambassadeur John William Ashe, son prédécesseur, à qui je rends l'hommage qu'il mérite. Je félicite également le Président d'avoir pris pour la présente session un thème qui nous invite à une réflexion globale sur l'après-2015. Je voudrais tout autant rendre honneur au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et lui réitérer l'appui indéfectible du Congo aux efforts qu'il mène avec engagement et abnégation à la tête de l'Organisation.

Le monde est en ébullition. L'humanité vit dans la hantise des tensions et conflits qui prolifèrent un peu partout; du terrorisme qui est devenu l'épouvantail des nations; des épidémies anciennes et nouvelles qui accablent les sociétés, singulièrement les plus pauvres;

des disparités persistantes entre les États et à l'intérieur des États; des changements climatiques qui menacent notre planète. Voilà autant de défis qui soulèvent partout dans notre univers un sentiment de grande appréhension.

Voilà qui, par ailleurs, fonde notre foi en l'Organisation des Nations Unies, le seul instrument dont le monde dispose dans la recherche de solutions à ces nombreux problèmes. Dans cette quête universelle, c'est surtout vers la paix, la sécurité et la préservation de la nature que doit se porter l'action prioritaire des États. Car le monde a besoin de paix et de sécurité partout où se développent d'absurdes conflits comme en Syrie, en Ukraine, en Iraq, ou entre les Israéliens et les Palestiniens. Le monde a besoin de paix et de sécurité en Afrique, singulièrement en Libye et dans toute la région sahélo-saharienne, au Soudan du Sud, en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs.

L'Afrique a besoin du concours accru de la communauté internationale pour que la Somalie sorte définitivement de l'abîme; que le Mali recouvre son intégrité et son unité; que la République démocratique du Congo, qui connaît une accalmie certaine, ne replonge plus dans les violences qui l'ont meurtrie pendant de si longues années; enfin, pour qu'en République centrafricaine, les évolutions encourageantes enregistrées ces dernières semaines, avec l'accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville le 23 juillet et le transfert d'autorité le 15 septembre entre la mission africaine de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine et les forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, soient consolidées pour permettre au peuple centrafricain de sortir de cette crise qui n'a que trop duré.

L'Afrique a besoin de l'indéfectible appui de la communauté internationale pour juguler la piraterie maritime qui se développe dangereusement dans le golfe de Guinée, et pour réduire le terrorisme qui s'étend du Sahel vers le sud du continent et tisse de nombreuses ramifications locales. Il en est ainsi de la secte Boko Haram, qui sévit au Nigéria et qui tente de régionaliser son action en direction du Cameroun et peut-être bientôt vers d'autres pays, si rien n'est fait pour l'en empêcher. Il s'agit aussi du mouvement de rébellion connu sous l'appellation de l'Armée de résistance du Seigneur, de Joseph Kony, qui opère toujours aux confins de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda.

En Afrique centrale, comme ailleurs dans le reste du continent, l'insécurité est souvent la conséquence de plusieurs causes. Il n'y a pas que la guerre et les violences armées. Il y a aussi la pauvreté et les maladies endémiques comme le paludisme, le VIH/sida, les maladies non transmissibles et la fièvre hémorragique Ebola. Nous nous félicitons du grand élan de solidarité manifesté par la communauté internationale pour aider les pays africains touchés par l'épidémie du virus Ebola à éradiquer ce terrible fléau. À cet égard, nous saluons la création par le Secrétaire général de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola.

Je voudrais à présent, en quelques mots, aborder la problématique des changements climatiques qui, comme chacun le sait, demeure une grande menace pour notre planète. La République du Congo, qui partage pleinement la position commune africaine, adhère aux conclusions du Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, qui a eu lieu les 6 et 7 décembre 2013. Le Sommet sur le climat qui s'est tenu ici-même le 23 septembre a permis d'écouter des annonces d'engagement solide en faveur de l'adoption d'un accord contraignant, significatif et universel qui devra porter aussi bien sur l'atténuation que sur l'adaptation, au Sommet de Paris en 2015.

Dans ce sens, je voudrais insister sur l'importance pour mon pays et pour l'Afrique de permettre la mise en place des mécanismes de transfert de technologies et de financements innovants; d'assurer une capitalisation ambitieuse et une mise en œuvre réelle du Fonds vert pour le climat; de veiller à l'intérêt de la promotion d'un programme positif de lutte contre le dérèglement climatique, fondé sur la coopération, afin d'optimiser les possibilités offertes par la lutte contre les changements climatiques.

L'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore représentent une autre menace, une menace grave pour l'environnement et la biodiversité. En réponse à cette criminalité environnementale internationale contre la biodiversité, mon pays organisera à Brazzaville, au cours du premier semestre de 2015, sous l'égide de l'Union africaine et en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, une conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage d'Afrique.

La soixante-neuvième session de l'Organisation se tient à la veille de 2015, année butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

(OMD). Le diagnostic posé par les parties prenantes, à tous les niveaux, a montré que nous n'avons pas atteint ces objectifs, à cause notamment des lacunes apparues dans leur préparation initiale et dans leur formulation. L'Afrique est le continent qui comptera le plus grand nombre de pays n'ayant pas atteint certains OMD d'ici à l'échéance de 2015. Les dirigeants africains ont adopté une position commune sur le programme de développement pour l'après-2015 afin de relever ces défis. Nous en appelons à l'engagement solidaire de tous les membres pour que cette position commune africaine soit placée au cœur de nos préoccupations dans les négociations qui devront aboutir à l'adoption d'un programme mondial de développement pour l'après-2015.

Avant de terminer, j'aimerais solennellement réaffirmer l'engagement de mon pays en faveur de la promotion et de la protection des libertés et droits fondamentaux, ainsi que son attachement aux différents mécanismes de protection des droits de l'homme et au processus de l'Examen périodique universel auquel nous avons activement participé. C'est dans cet esprit que le Congo s'emploie à enrichir le cadre juridique et institutionnel par le renforcement du système national de promotion et de protection des droits de l'homme, avec la pleine participation de la société civile. En considération de ce qui précède, la République du Congo a décidé de présenter sa candidature pour un second mandat au Conseil des droits de l'homme pour la période 2015-2017, lors des élections qui auront lieu en novembre prochain ici à New York.

Le sport, facteur de paix et de développement, unit les peuples. Dans cet esprit, Brazzaville accueillera en septembre 2015 les Jeux africains à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de cette fête de la jeunesse africaine.

Enfin, j'aimerais une fois de plus redire l'attachement de mon pays aux idéaux de notre organisation universelle et réitérer notre engagement de soutenir les efforts de l'ensemble de la communauté internationale en faveur de la paix, de la sécurité et du développement, dont dépendent le bien-être de l'humanité et le monde meilleur que nous appelons de tous nos vœux.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Congo de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État de Palestine.

M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Abbas (*parle en arabe*) : Cette année 2014, que l'Assemblée générale a choisi de proclamer Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, Israël a choisi, lui, d'en faire l'année d'une nouvelle guerre d'extermination perpétrée à l'encontre du peuple palestinien. C'est cette année, où l'Assemblée, au nom des pays et des peuples du monde, est parvenue à exprimer l'aspiration et la détermination du monde à faire advenir une paix juste, que la Puissance occupante a choisi de défier le monde entier en lançant sa guerre contre Gaza, durant laquelle ses avions et ses chars ont sauvagement assassiné, anéanti, personnes, maisons, écoles, rêves de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes palestiniens, et réduit à néant tout espoir de paix qui subsistait encore.

Prenant la parole dans cette même salle en de semblables circonstances en 2012 (voir A/67/PV.12), où j'ai mis en garde contre le fait que la Puissance occupante coloniale était en train de préparer une nouvelle Nakba contre le peuple palestinien, j'ai imploré l'Assemblée d'empêcher que se produise une nouvelle Nakba et de soutenir dès ce moment la création d'un État de Palestine libre et indépendant. Je suis revenu devant l'Assemblée générale deux mois plus tard (voir A/67/PV.44), alors que la Palestine pansait ses blessures et que son peuple enterrait ses enfants adorés, ses femmes et ses hommes martyrs après une nouvelle guerre contre la bande de Gaza. Ce jour-là, j'ai déclaré que nul au monde n'avait besoin de la mort de ces dizaines d'enfants palestiniens de plus pour être sûr qu'Israël s'obstinait dans sa politique d'occupation, que la communauté internationale n'avait

pas non plus besoin de ces milliers de raids meurtriers et de ces tonnes d'explosifs pour se rappeler qu'il y avait une occupation à faire cesser et un peuple à libérer.

Aujourd'hui encore, nous sommes pleins de douleur, de regrets et d'amertume, et les conclusions et les questions sont toujours les mêmes après une guerre de plus – la troisième en cinq ans – livrée par cet État d'apartheid dans son occupation de Gaza, ce tout petit point sur la carte, mais aussi densément peuplé que cher à notre cœur. La différence aujourd'hui c'est l'échelle de ce crime génocidaire. C'est que la liste des martyrs, en particulier des enfants, s'est allongée, tout comme la liste des blessés et des invalides, et que des dizaines de familles ont été complètement décimées. La différence aujourd'hui c'est qu'un demi-million de personnes environ sont déplacées, après avoir dû quitter leur foyer. Un nombre sans précédent de maisons, d'écoles, d'hôpitaux, de bâtiments publics, d'immeubles résidentiels, de mosquées, d'usines et de cimetières ont été détruits – les Israéliens ont continué de se venger sur nos jeunes jusque dans les cimetières. La différence, aujourd'hui, c'est que la désolation laissée par cette dernière agression est sans égale à notre époque, comme l'a confirmé un témoin, le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Cette dernière guerre contre Gaza est une série de crimes de guerre flagrants, commis, heure après heure, au vu et au su du monde entier. Il n'est pas raisonnable que certains prétendent aujourd'hui ne pas comprendre l'ampleur et l'horreur de ces crimes. Il est inconcevable que d'aucuns déclarent soutenir le droit d'Israël à la légitime défense sans prêter attention au sort des milliers de victimes de notre peuple, en négligeant le simple fait – que nous nous proposons de rappeler – que la vie d'un Palestinien est aussi précieuse que la vie de tout autre humain. Fermer les yeux sur certains faits sur le terrain n'est pas abolir l'existence de ces faits. Nous devons partir du principe que nul ne peut aujourd'hui se demander pourquoi l'extrémisme est en hausse, pourquoi la culture de la paix perd du terrain et pourquoi les efforts déployés pour réaliser la paix échouent. Et pourtant nous pensons et nous espérons que personne n'essaiera de soutenir l'occupation en soutenant son impunité et ses tentatives de se soustraire à la responsabilité de ses crimes.

Au nom de la Palestine, j'affirme ici aujourd'hui que nous n'oublierons pas et ne pardonnerons pas; nous ne permettrons pas aux criminels de guerre d'échapper

à leur châtement. J'affirme ici, devant l'Assemblée, que le peuple palestinien continuera de réclamer son droit légitime de se défendre contre la machine de guerre israélienne, de défendre son droit légitime de résister à cette occupation coloniale et raciste par Israël. Dans le même temps, je tiens à dire que notre chagrin, le traumatisme subi et notre colère ne nous feront jamais perdre notre humanité, nos valeurs et notre éthique. Nous maintiendrons toujours notre respect et notre engagement envers le droit international, le droit international humanitaire et le consensus international. Nous préserverons la tradition de notre lutte nationale établie par les martyrs palestiniens, au nom desquels nous nous sommes engagés à poursuivre la lutte depuis le commencement de la révolution palestinienne au début de 1965.

Face à ce torrent de massacres et à l'ampleur des destructions, nous avons vu les peuples du monde tenir d'énormes manifestations dans les rues de nombreuses villes pour condamner l'agression et l'occupation israéliennes et manifester leur appui à la liberté de la Palestine. Nous avons vu que, partout dans le monde, la très grande majorité des pays s'est déclarée favorable au même objectif noble et s'est empressée d'offrir toute sorte d'appui et d'assistance à notre peuple. Et nous avons été témoins de l'élargissement qualitatif et quantitatif des activités menées à l'échelle internationale dans le cadre de campagnes de boycott contre les politiques d'occupation, d'apartheid et de colonisation de peuplement d'Israël, notamment parmi les groupes universitaires, culturels, d'étudiants et de jeunes. Au nom de la Palestine, nous saluons tous ceux qui défendent les valeurs humaines et exigent la liberté, la justice et la paix. Toutes ces manifestations de vraie solidarité ont été un message important pour les personnes confrontées à un génocide à Gaza, leur donnant le sentiment qu'elles n'étaient pas seules.

La récente guerre menée par Israël a confirmé sur le terrain l'essence même de ce que déclarait le Gouvernement israélien à huis-clos lors des négociations. Cette guerre s'est produite après de longues et difficiles négociations menées pendant plus de huit mois sous l'égide des États-Unis et par l'intermédiaire du Président Barack Obama et de son tenace Secrétaire d'État, John Kerry. Nous nous sommes engagés dans cette entreprise et associés aux efforts de l'Administration américaine de bonne foi, dans une grande ouverture d'esprit et de manière positive. Nous avons fermement défendu nos positions sur la base des résolutions de la légitimité internationale. Nous avons respecté tous

nos engagements et tous les accords. Alors que nous assistions à une escalade des violations israéliennes, nous avons fait montre d'une retenue inimaginable, étouffant nos cris et pansant nos plaies afin de donner toute leur chance de succès aux efforts des États-Unis.

Mais comme à l'accoutumée, le Gouvernement israélien n'a pas manqué l'occasion de saper les chances de paix. Pendant tous les mois qu'ont duré des négociations, la construction de colonies de peuplement, la confiscation de terres, la démolition de maisons, les assassinats, les campagnes d'arrestation et les déplacements à grande échelle forcés en Cisjordanie ont continué sans relâche. Le blocus injuste imposé à la bande de Gaza a été renforcé. La campagne d'occupation a ciblé plus particulièrement la ville de Jérusalem et ses habitants, tentant de modifier artificiellement l'esprit, l'identité et le caractère de la Ville sainte, et se concentrant sur la mosquée Al Aqsa, ce qui menaçait d'avoir des conséquences très graves. En même temps, des bandes armées de colons racistes continuaient de perpétrer des crimes contre le peuple palestinien, ses terres, ses mosquées, ses églises, ses biens et ses oliveraies.

Encore une fois, comme à l'accoutumée, le Gouvernement israélien n'a pas réussi l'épreuve de la paix. Il a violé un accord conclu avec l'Administration des États-Unis portant sur la libération d'un certain nombre de prisonniers palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation. Nous continuons de réclamer leur libération. Face à de simples questions posées directement pendant les négociations ou par l'entremise du médiateur des États-Unis, Israël n'a pas hésité à révéler son vrai visage. Israël refuse de mettre fin à l'occupation de l'État de Palestine commencée en 1967. Il cherche au contraire à la poursuivre et à la renforcer, à rejeter la création d'un État palestinien et à refuser un règlement équitable de la situation des réfugiés palestiniens. C'est la position officielle du Gouvernement israélien. Au mieux, l'avenir qu'il propose au peuple palestinien, ce sont des ghettos isolés sur des terres fragmentées, sans frontières ni souveraineté sur l'espace aérien, l'eau et les ressources naturelles, sous la botte et le contrôle de colons racistes et de l'armée d'occupation; au pire, une forme totalement odieuse d'apartheid. Certains Israéliens se disent favorables à la solution des deux États. Où est l'État de Palestine? Voilà l'État de Palestine qu'Israël compte instaurer.

Au cours des négociations, Israël a confirmé qu'il refuse de faire la paix avec ses victimes, le peuple

palestinien. Tout cela s'est fait parallèlement à une tentative visant à donner au conflit une connotation religieuse, sur un fond de racisme de plus en plus endémique du discours politique et des médias israéliens, un discours profondément ancré dans les programmes scolaires et dans toute une série de lois et de pratiques en faveur de l'occupation et de ses colons. Cette culture du racisme et d'incitation à la violence et à la haine s'est manifestée de manière flagrante il y a quelques mois par un crime effroyable et méprisable commis par des colons fascistes, qui ont enlevé Mohammed Abou Khdeir, un jeune garçon de Jérusalem, l'ont brûlé vif et l'ont tué.

Et j'en viens à un autre fait historique. Au fil des années, la puissance occupante a mené une politique visant délibérément à affaiblir l'Autorité nationale palestinienne dans l'objectif de réduire son rôle à néant. L'occupation a ciblé tous nos efforts visant à jeter les bases de l'État de Palestine que nous voulons – un État souverain et indépendant vivant dans la paix et établissant des ponts de coopération mutuelle avec ses voisins, respectant ses engagements, ses obligations et ses accords, et renforçant les valeurs de citoyenneté, d'égalité et de non-discrimination, l'état de droit, les droits de l'homme et le pluralisme.

Nous voulons un État qui renforce les sages traditions de la Palestine que sont la tolérance, la coexistence et l'intégration, qui consolide la culture de la paix, qui promeut le rôle des femmes, qui met en place une administration efficace attachée aux normes de la bonne gouvernance et qui se soucie des besoins et des intérêts de son peuple. L'occupation a porté et continue de porter un coup à ces efforts parce que l'objet de notre quête est l'antithèse de la politique de colonisation menée par Israël, et parce qu'Israël veut réduire à néant les chances de la Palestine de créer un État indépendant sur la base de la solution des deux États.

Lorsque nos efforts pour mettre fin aux divisions internes par le dialogue national ont porté leurs fruits il y a quelques mois et que nous nous apprêtions à rétablir l'unité de nos terres, de notre nation et de nos institutions, nous avons formé un gouvernement national de consensus et lancé un processus qui devait aboutir à la tenue d'élections présidentielle et législatives. Tous les pays du monde entier ont salué cette réalisation, à l'exception d'Israël, qui a toujours voulu fragmenter notre terre et notre unité nationale.

Que devons-nous faire maintenant? L'idée que l'on peut tout simplement revenir aux anciens procédés

qui ont échoué à plusieurs reprises est au mieux naïf et, de toute manière, erronée. Cette idée ne tient pas compte du fait qu'il n'est plus acceptable ou possible d'appliquer à nouveau des méthodes qui se sont avérées futiles, ou de maintenir des approches qui ont échoué à plusieurs reprises et doivent faire l'objet d'un examen approfondi et être modifiées radicalement.

Il est impossible – je le répète, impossible – de reprendre le cycle de négociations qui n'ont pas traité du fond de la question palestinienne. Des négociations dont Israël prédétermine les résultats au moyen de ses activités de colonisation et d'une occupation brutale ne sont ni crédibles ni sérieuses. Des négociations dont l'objectif convenu n'est pas la fin de l'occupation israélienne et l'indépendance de l'État de Palestine, sur l'ensemble du territoire palestinien occupé en 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, n'ont aucun sens ni aucune utilité. En outre, des négociations qui ne sont pas assorties d'un calendrier précis pour la réalisation de cet objectif n'ont aucune valeur. Le moment est venu de mettre fin à cette occupation coloniale.

La Palestine refuse de voir le droit à la liberté de son peuple, qui est victime d'actes de terrorisme perpétrés par la Puissance occupante raciste et de ses colons, continuer d'être otage des conditions relatives à la sécurité posées par Israël. En fait, c'est le peuple palestinien qui a besoin d'une protection internationale immédiate – une protection qu'il recherche auprès d'organisations internationales. Le droit à la sécurité et à la paix, lui est dénié plus qu'à tout autre peuple. Les enfants de Palestine sont dignes des efforts qui sont faits à l'échelon mondial pour que leur enfance, leurs rêves et leur vie ne soient pas détruits à nouveau. Le moment est venu de clore les chapitres de cette tragédie prolongée et persistante.

Ceux qui, il y a 66 ans, ont été forcés de quitter leurs foyers confortables, leurs bonnes terres et leur beau pays à la suite de la Nakba et qui ont été plongés dans la misère de l'exil en menant une vie de réfugiés, et qui font aujourd'hui l'objet de nouvelles vagues d'expulsion ou sont forcés de s'embarquer sur les bateaux de la mort sur les mers du monde, ont besoin d'assurances. Ils doivent avoir l'assurance qu'ils ne seront pas forcés de quitter leurs foyers à nouveau, que leurs maisons ne seront pas détruites à nouveau et qu'ils ne vont pas passer leur vie à attendre qu'une autre guerre éclate. Le moment est venu de mettre fin à cette longue tragédie.

Nous n'accéderons pas à des demandes incessantes pour prouver nos bonnes intentions en

faisant des concessions au détriment de nos droits, en gardant le silence alors que l'on nous tue et que l'on nous ravit nos terres et en prenant dûment en considération les conditions posées par l'autre partie et l'importance de préserver son gouvernement de coalition, alors qu'elle continue de consolider son occupation. Nous sommes épuisés par les épreuves supplémentaires que nous devons subir pour prouver notre efficacité et notre compétence et pour démontrer que nous remplissons les conditions voulues pour exercer notre droit naturel et simple de vivre une vie normale; notre droit naturel et légitime d'espérer un avenir stable et ordinaire et de rêver à des jours meilleurs; et le droit de nos jeunes de planifier leur avenir en toute sécurité, dans un climat de paix et de liberté sur nos terres, comme les autres peuples du monde. Le moment est venu pour qu'une paix véritable et juste règne sur la terre de paix. Comme je l'ai dit à maintes reprises, nous sommes le seul peuple au monde qui est toujours sous occupation.

Tous les pays arabes et nous-mêmes avons constamment mis en garde contre les conséquences désastreuses de la poursuite de l'occupation coloniale israélienne et du déni au peuple palestinien de leur liberté et de leur indépendance. Nous avons à plusieurs reprises souligné que permettre à Israël d'agir comme un État qui est au-dessus de la loi, qui n'a pas à rendre des comptes ou qui ne peut pas être puni pour ses politiques, ses actes d'agression et son mépris de la volonté de la communauté internationale et la légalité internationale a créé un terreau et un environnement propices à l'exacerbation de l'extrémisme, de la haine et du terrorisme dans notre région.

Lutter contre le terrorisme qui sévit dans notre région et qui est le fait de groupes comme l'État islamique de l'Iraq et du Levant et d'autres, dont les actions ne peuvent être justifiées par la religion tolérante de l'islam ou par un sentiment d'humanité, et dont les membres ont commis des atrocités brutales et ignobles, exige bien plus que des affrontements militaires. Cette question est d'une extrême urgence et exige bien plus que des condamnations et des déclarations de positions, qui sont néanmoins nécessaires. Ce qu'il faut, d'abord et avant tout, c'est une stratégie globale et crédible pour tarir les sources du terrorisme et l'extirper de notre région, sur le plan politique, intellectuel, économique et social. Il faut jeter des bases solides pour forger un consensus pratique en vue de faire de la lutte contre toutes les formes de terrorisme une tâche collective qui doit être entreprise partout dans le monde par une alliance de peuples, de nations et de civilisations. Il faut,

en priorité, mettre un terme à l'occupation israélienne, qui, de par ses pratiques et sa persistance, constitue une forme abjecte de terrorisme d'État et un terrain fertile pour les tensions et l'incitation à la haine.

Alors que nous pâtissons encore des horreurs de la guerre, nous sommes confrontés à un défi de taille, à savoir reconstruire ce qui a été détruit par l'occupation. C'est la troisième fois que nous devons reconstruire ce que l'occupant a détruit. À l'invitation de la République arabe d'Égypte et du Royaume de Norvège, la ville du Caire accueillera une conférence internationale consacrée aux efforts de secours et de reconstruction à Gaza, ce dont nous sommes très reconnaissants. Notre gouvernement présentera des rapports complets à la conférence sur les pertes subies dans tous les aspects de la vie à cause de l'agression, et présentera en détail les plans et programmes qu'il va s'empresser de mettre en œuvre et de superviser dans la bande de Gaza, afin de répondre aux besoins en termes de secours d'urgence et de reconstruction, en coordination étroite avec les organes et organismes des Nations Unies. Tout sera donc fait sous le contrôle de l'ONU.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Il y a deux jours, les factions palestiniennes ont convenu de renforcer le Gouvernement de consensus national dans la bande de Gaza et de lui donner les moyens d'agir, ce qui renforcera et garantira la bonne mise en œuvre du processus de reconstruction. Tout en exprimant notre gratitude à tous les États et organismes qui se sont empressés de fournir une aide au peuple palestinien durant et après la guerre, nous ne doutons pas que les pays frères et amis n'hésiteront pas à appuyer les plans et programmes que nous allons proposer et que la conférence du Caire donnera des résultats concrets répondant aux attentes et aux besoins des victimes de l'agression.

Nous réaffirmons ici que la condition indispensable du succès de tous ces plans et efforts est la levée du terrible blocus israélien imposé depuis des années et qui asphyxie Gaza et en fait la plus grande prison au monde pour près de 2 millions de citoyens palestiniens. Dans le même temps, nous soulignons notre volonté et l'importance de consolider le cessez-le-feu dans le cadre des négociations menées sous les auspices de l'Égypte. Toutefois, pour que le tourbillon de la guerre et de la reconstruction ne se répète pas tous les deux ou trois ans, il importe de se concentrer sur la question essentielle qui sous-tend tout le reste : les souffrances de Gaza ne cesseront totalement qu'avec la

fin de l'occupation israélienne et la reconnaissance du statut d'État de la Palestine.

Ces deux dernières semaines, la Palestine et le Groupe des États arabes ont eu des échanges intensifs avec les divers groupes régionaux à l'ONU afin de préparer un projet de résolution sur le conflit palestinien-israélien qui sera présenté au Conseil de sécurité pour adoption et de donner une impulsion aux efforts de paix. Nous continuons de croire que la paix est possible dans le cadre de la légalité internationale. Cette initiative démontre une nouvelle fois à tous notre détermination à parvenir à une paix juste par une solution négociée et notre appui aux efforts diplomatiques et politiques menés par l'intermédiaire des organes de l'ONU. Elle s'inspire totalement de l'esprit et de la lettre de nombreuses résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité et qui définissent les éléments essentiels d'une solution durable et d'une paix juste. Il n'y aura rien de nouveau, puisque le texte puise dans des résolutions qui ont toutes été adoptées.

Cette initiative vise à combler les lacunes qui ont entravé les précédents efforts de paix en affirmant que l'objectif est la fin de l'occupation israélienne et la réalisation de la solution des deux États : l'État de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur l'ensemble du territoire occupé en 1967, aux côtés de l'État d'Israël, ainsi que le règlement juste et convenu du problème des réfugiés palestiniens sur la base de la résolution 194 (III), comme cela apparaît dans l'Initiative de paix arabe, le tout accompagné d'un calendrier précis pour la réalisation de ces objectifs. Un calendrier précis est en effet indispensable pour atteindre tous ces objectifs, et il doit être lié à la reprise immédiate des négociations entre la Palestine et Israël pour définir les frontières entre les deux États et parvenir à un accord détaillé et global sur toutes les questions relatives au statut final et à l'élaboration d'un traité de paix entre Israël et nous.

Nous ne doutons pas que cet effort bénéficiera du plein appui de ceux qui ne veulent pas que notre pays connaisse de nouvelles guerres et atrocités, de ceux qui veulent soutenir la campagne de lutte contre le terrorisme, de ceux qui pensent qu'il faut mettre fin rapidement à l'injustice historique que la nakba a infligée au peuple palestinien, et de ceux qui souhaitent que la paix soit instaurée sur la terre des religions révélées. L'adoption du projet de résolution confirmera ce que l'Assemblée veut : que cette année soit l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, lequel continuera

de lutter et de résister et se relèvera avec courage et force des décombres et de la destruction. Comme l'a dit le poète Mahmoud Darwich, nous souffrons d'un mal incurable qui s'appelle l'espoir; et nous aimons la vie, pour peu qu'on nous laisse la possibilité de vivre. Si nous n'y parvenons pas, il n'y a de force et de puissance si ce n'est en Dieu.

L'occupation doit prendre fin maintenant, un peuple doit s'affranchir sur-le-champ. L'heure de l'indépendance de l'État de Palestine a sonné, et je pense que l'Assemblée l'entend sonner.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État de Palestine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M^{me} Perceval (Argentine), Vice-Présidente, assume la présidence.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Nebojša Radmanović, Membre de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution d'un Membre de la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

M. Nebojša Radmanović, Membre de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Nebojša Radmanović, Membre de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Radmanović (Bosnie-Herzégovine) (*parle en bosniaque; texte anglais fourni par la délégation*) : Je commencerai par la question que je considère comme la plus importante aujourd'hui, celle qui suscite le plus de préoccupations en ce moment, à savoir le fait que le monde se trouve dans un état de chaos qui engendre à bon droit peurs et préoccupations au sein des citoyens, soucieux pour leur avenir, pour la paix et leur sécurité. Le monde n'a pas connu autant de guerres depuis la fin des années 60. Aujourd'hui, de nombreuses régions de la planète sont le théâtre de conflits de basse et moyenne

intensité susceptibles de conduire à de plus vastes conflits régionaux et mondiaux. De l'Afghanistan à l'Ukraine, du Moyen-Orient à la Libye, jusqu'à l'Afrique centrale et d'autres régions, nous assistons à des conflits armés auxquels nous ne voyons aucun moyen de mettre fin pour parvenir à une paix durable.

Ces conflits s'accompagnent d'une escalade rarement vue de toutes les formes de violence et de barbarie, en particulier à l'encontre des civils. Des conflits civils internes de plus en plus nombreux écartèlent les États, dont certains disparaissent du jour au lendemain, tandis que d'autres voient le jour grâce à l'appui de facteurs extérieurs. Nous voyons également surgir de nouvelles cartes politiques aux nouveaux tracés frontaliers, des mouvements séparatistes gagner en puissance et des lois internationales violées par l'emploi de la force. Cette situation est la résultante des actions unilatérales de certaines grandes puissances, des deux poids deux mesures appliqués dans les relations internationales, d'une rupture de l'ordre juridique mondial qui en fait la cohésion et d'autres actions contraires aux normes du droit international.

D'autre part, des années de crise économique et financière ont entraîné des changements sociaux spectaculaires aux conséquences socioéconomiques alarmantes. En dépit d'une prospérité mondiale croissante, le fossé se creuse entre pays riches et pauvres. La classe moyenne se rétrécit tandis qu'augmentent les inégalités au sein des sociétés. Les systèmes d'aide sociale s'amenuisent, avec un chômage, en particulier chez les jeunes, qui prend des proportions alarmantes. Face à une telle situation, il nous faut réfléchir à l'avenir.

La Bosnie-Herzégovine est actuellement un pays en développement qui se caractérise par une économie ouverte et pleinement libérale, avec un commerce extérieur et des relations économiques tournés vers les pays de la région et de l'Union européenne. Malheureusement, nous sommes confrontés, en notre qualité de pays en développement, aux problèmes d'un taux de chômage élevé – dépassant 25 % – d'un important déficit commercial, d'une absence de capitaux et d'investissements d'importance et d'une production industrielle faible et insuffisante.

La situation économique et sociale de la Bosnie-Herzégovine est à rapprocher de celle de la région des Balkans occidentaux en général. Elle est extrêmement difficile. La reconstruction et le relèvement économique du pays après le tragique conflit des années 1991-1995 ont marqué un ralentissement depuis que la crise économique

mondiale s'est étendue au monde entier. Toutefois, si le chiffre global de la croissance économique était de 1 % en 2013, la production industrielle s'est accrue l'an dernier pour atteindre 6,7%. Le plus grand problème économique est la baisse des investissements étrangers, qui étaient en 2013 de 34 % inférieurs à 2012. En raison du ralentissement économique général de notre pays et des autres pays de la région, ainsi que des dégâts causés par les catastrophes naturelles et leurs retombées sur l'activité économique et sur la production, la baisse des recettes tirées de la fiscalité indirecte a notablement compromis la stabilité budgétaire du pays.

Indépendamment des tendances économiques négatives actuelles dues à la crise économique, nous pensons qu'une exploitation appropriée de nos ressources naturelles peut engendrer une croissance et un développement économiques qui conduiraient à long terme au progrès et à la stabilisation politique du pays. Pour ce faire, il est clair que nous avons besoin, tout comme la région, de l'appui du monde développé, en particulier des pays développés de l'Union européenne, des États-Unis et du Japon, ainsi que du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud.

Nous ne pouvons pas, seuls, parvenir au développement durable, ce qui implique d'investir dans le secteur réel de l'économie, de renforcer et développer les infrastructures de transport, de réduire la pauvreté et d'utiliser efficacement et de façon rationnelle les ressources. Notre pays et notre région sont trop petits pour atteindre, seuls, ces objectifs, et nous ne possédons pas suffisamment de capitaux pour construire des installations industrielles conformes aux principes de l'économie verte ou protéger les ressources naturelles, et nous engager dans la voie du développement durable.

S'agissant des déterminants économiques du développement durable, je suis convaincu que nous partageons avec la plupart des petits pays les mêmes perspectives et la même position. Nous ne pouvons nous attaquer seuls aux questions liées au progrès ou empêcher l'apparition d'un engrenage de pauvreté qui menace de mettre à mal nos sociétés. C'est pourquoi nous devons continuer à l'avenir d'adhérer aux principes de solidarité économique, de coopération et d'entraide économique, et trouver un cadre commun de valeurs et d'action.

Étant donné, en outre, la nature multipolaire de l'économie mondiale, j'espère que nous croiserons d'autres partenaires de pays développés sur notre chemin vers le développement et le relèvement. Le

monde du futur ne doit pas se définir sur la base de la fausse alternative que constitue le choix entre nantis et laissés-pour-compte. Hormis la question de l'incertitude face à l'avenir, chaque crise véhicule en effet avec elle l'idée erronée que les pays riches s'en sortent mieux que les pays pauvres. C'est oublier que, interdépendance mondiale et responsabilité obligent, nul ne peut survivre seul : ou nous survivons tous ou personne ne survivra.

La Bosnie-Herzégovine demeure résolue à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement malgré la difficulté de leur mise en œuvre, eu égard au difficile contexte d'après-guerre et à la crise économique. La Bosnie-Herzégovine est attachée à la coopération régionale avec tous les pays intéressés, sur la base des principes de respect mutuel et de communauté d'intérêts. La Bosnie-Herzégovine est entourée de voisins qui se trouvent aussi à différents stades de leur transition et de leur réforme démocratique, et nous rencontrons les mêmes problèmes inhérents aux processus complexes qu'il nous faut engager sur la voie de notre adhésion à l'Union européenne.

Nous accordons une importance particulière à la coopération régionale. La Bosnie-Herzégovine entretient des relations de bon voisinage, fondées sur des liens historiques de longue date et une interdépendance régionale, avec la Serbie, la Croatie et le Monténégro, et d'autres pays de l'ex-Yougoslavie et des Balkans.

Nous tous ici rassemblés, qui représentons nos peuples et nos pays, nous devons à court et à long termes trouver des solutions concrètes et claires aux problèmes et aux défis que représente le très large éventail de questions liées au développement durable qui ont été définies à l'occasion d'un certain nombre de conférences organisées par l'ONU ces 20 dernières années. Le développement durable des différents pays, régions, groupes de pays, et continents, ainsi que du monde entier, est un élément clef, et le point de départ fondamental, de toutes les nouvelles mesures et activités stratégiques dont devra décider à l'avenir l'humanité. En l'état, l'économie mondiale, l'environnement et la société contemporaine connaissent une multitude de problèmes et de défis face auxquels un investissement et un engagement complets de notre part sont nécessaires si nous voulons maintenir la croissance et accroître nos chances de développement durable dans le monde, après que celui-ci se soit malheureusement ralenti puis arrêté à l'occasion de la crise économique et financière mondiale de 2008.

J'aimerais dire quelques mots au sujet de problèmes possibles concernant le développement durable en Bosnie-Herzégovine et en Europe du Sud-Est, région importante de l'Europe qui se tient prête à nouer des liens politiques et économiques solides avec l'Union européenne et d'autres pays du monde.

Je crains que nous n'ayons pas, en Bosnie-Herzégovine, le même point de départ que d'autres pays du monde en termes de prise en considération dans le processus de développement durable des Nations Unies. En 1992, lorsque s'est tenue la première conférence à Rio de Janeiro, nous entamions un chapitre épouvantable de notre histoire en entrant dans un conflit dont les répercussions politiques et économiques causent encore des souffrances à notre société. Toutefois, avec l'appui de l'ONU et de l'Union européenne, nous sommes aujourd'hui sur la voie du relèvement, avec l'espoir d'atteindre l'objectif ultime, sur le plan politique, qui consiste dans l'intégration juridique totale à l'Union européenne et l'obtention, sur le plan économique, du statut de pays développé.

Cette année marque le centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Or, il est incroyable de constater à quel point la situation économique et politique mondiale ressemble à celle qui prévalait il y a 100 ans. La crise économique, la désagrégation sociale, l'inefficacité du système international et la hausse du nombre de guerres et de conflits armés ont entraîné un affaiblissement de l'optimisme comme force motrice et donné lieu à un contexte où vision globale et action conjointe font défaut. Le but commun qui rend possible un ordre international stable se noie progressivement dans la multiplication des conflits. Cela nous oblige à fixer des priorités claires et à chercher de nouvelles sources d'espoir.

En Bosnie-Herzégovine, cette année marque le centenaire de l'assassinat de Sarajevo, généralement considéré comme la cause directe du déclenchement de la Première Guerre mondiale, qui a fait plus de 15 millions de morts. Dans le cadre de plusieurs manifestations commémorant l'anniversaire de l'attentat, nous nous posons ensemble la question suivante : avons-nous tiré les enseignements de ce qui s'est produit il y a 100 ans? Lorsque je vois les guerres locales qui ont aujourd'hui cours aux quatre coins du monde, j'ai bien peur que non; au contraire, et depuis lors, nous n'avons fait que répéter les mêmes erreurs et en commettre de nouvelles.

Le monde a plus que jamais besoin de paix. Seule la paix peut nous permettre de nous développer

et de prospérer. Le maintien de la paix et de la sécurité internationale est indispensable au développement de chaque pays et du monde entier. Il incombe aux États Membres de trouver des cadres et outils acceptables pour améliorer la sécurité mondiale, dans l'intérêt du développement et du progrès.

Il y a trois jours, au Sommet sur le climat, j'ai pris la parole en ma qualité de membre de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine. Hier, je me suis entretenu avec le Secrétaire général en cette même qualité. Aujourd'hui, le Secrétariat s'est malheureusement permis de faire une interprétation erronée de la Charte des Nations Unies. C'est inacceptable. L'avenir de l'Organisation doit reposer sur un accord de consensus entre tous les États Membres, et non sur les décisions du corps administratif.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Membre de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nebojša Radmanović, Membre de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) : Le Samoa félicite le Président de l'Assemblée générale pour son élection et l'assure de son plein appui à l'ordre du jour qui guidera nos travaux durant son mandat. Dans le même esprit, je salue le Secrétaire général et prince tupua samoan, M. Ban Ki-moon, pour son engagement ferme et son rôle moteur dans la direction des activités

de l'Organisation durant cette période particulièrement turbulente et difficile que traverse le monde.

Puisque nous sommes tous membres de la famille mondiale, nos futurs et intérêts respectifs sont inextricablement liés. Les crises planétaires menacent d'entraîner le monde entier dans leur sillage et d'affecter toutes les nations, que celles-ci aient ou non causé ou alimenté la crise.

Les changements climatiques sont l'une de ces crises. Ils constituent le problème le plus urgent du monde et le plus grand défi moral de notre temps. Les crises mondiales que nous avons connues par le passé sont peu de choses par rapport à ce que les changements climatiques représentent de danger pour le monde entier et la sécurité future de certaines de nos îles de faible élévation en tant qu'États souverains. Les changements climatiques sont indifférents aux souffrances des pays touchés par leurs conséquences funestes. Les nations victimes peuvent être riches ou pauvres, grandes ou petites, résilientes ou vulnérables, cela n'a pratiquement pas d'importance. Le problème les fragilise toutes. Pour certaines, il peut s'agir à terme, purement et simplement, d'une question de survie. D'autres peuvent considérer que les effets produits sont minimaux. Faire preuve d'une telle sérénité serait une grave erreur et reviendrait à de la négligence flagrante. Faute d'un traitement global des changements climatiques, les conséquences pour notre planète seront proprement désastreuses et tous les pays en paieront le prix.

Il s'ensuit qu'aucun pays ne devrait cultiver le détachement et se désintéresser du sort de la majorité. Tous doivent travailler ensemble. Désigner des responsables de l'état actuel de notre milieu naturel est en soi un échec supplémentaire de l'humanité. Cela ne sert à rien. Ce n'est pas en nous érigeant en juges que nous rendrons sa santé à notre environnement. Ceux qui exploitent le fossé classique entre pays développés et pays en développement et les divergences idéologiques et culturelles le font dans un souci de confort, afin de masquer leur propre réticence à faire partie de la solution à trouver pour éviter une catastrophe mondiale imminente.

Les enjeux sont trop importants pour que le monde se contente de laisser faire. Il nous faut absolument une direction visionnaire forte qui dépasse les injonctions des intérêts nationaux traditionnels et des mandats politiques et appréhende le monde comme une entité unique où chacun doit travailler avec les autres dans la limite de ses capacités et aptitudes aux

fins de parvenir à un règlement total du problème. Les gouvernements doivent céder, non pas dans leur propre intérêt ni parce que le moment est opportun, mais pour la bonne raison que c'est la chose à faire, du point de vue de l'éthique et de la justice. Nos échéances passent à toute vitesse et bientôt nous aurons pris beaucoup de retard. Or, chaque jour perdu à tergiverser ou à s'affronter sur des points de détail ne fait qu'accroître les difficultés à surmonter. Les conférences de Lima et de Paris sur le climat seront pour le monde des occasions rêvées de se reprendre. Les États Membres de l'ONU devraient montrer l'exemple, avec détermination et de toute urgence, et aborder véritablement la question des changements climatiques – aujourd'hui, pas demain. Ce n'est pas uniquement la science ou les expériences concrètes qui devraient nous pousser à agir, c'est aussi nos consciences.

Dans ce contexte, le Sommet sur le climat qui s'est tenu mardi était très opportun. Son message était clair et simple : les mesures que nous avons prises pour faire face aux changements climatiques sont largement insuffisantes. Nous prêtons davantage attention aux symptômes qu'aux causes profondes, or la vérité est que les choses ne vont aller qu'en empirant si nous n'agissons pas collectivement maintenant. Mais dans cette sombre prédiction apparaît néanmoins en filigrane délicat une lueur d'espoir, comme l'illustrent parfaitement les vérités fondamentales suivantes.

Premièrement, les changements climatiques sont un problème sociétal qui nécessite un leadership politique déterminé et une approche impliquant la société tout entière. Tous les efforts individuels, toutes les mesures nationales comptent car c'est unis que nous réussirons alors que, divisés, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Deuxièmement, nous avons besoin d'une solution au plan mondial si nous voulons réussir. L'ONU est notre dernier grand espoir. Il est impératif, si nous voulons trouver une solution durable, que nous fassions preuve de l'engagement nécessaire pour inverser la tendance des changements climatiques. Troisièmement, le problème des changements climatiques n'est pas insoluble, et la solution est résolument entre nos mains.

C'est uniquement grâce à un leadership éclairé et aux efforts concertés de tous les pays – avec, en tête, les principaux émetteurs de gaz à effet de serre –, que nous pourrions peut-être atténuer les effets destructeurs des changements climatiques et parvenir à un accord climatique post-Kyoto crédible l'an prochain. Le Samoa appelle les États Membres qui occupent une position de

premier plan sur la scène mondiale à mener la charge et à entreprendre, avec diligence et détermination, les tâches qui doivent être mises en œuvre pour que la Conférence de Paris aboutisse à un accord climatique ambitieux qui soit efficace, contraignant, applicable rapidement, et approuvé et respecté universellement par les 193 États Membres de l'ONU.

L'épidémie d'Ebola est une pandémie mortelle qui provoque le chaos et des souffrances indicibles dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest. Elle est porteuse de risques pour le monde entier et, si elle n'est pas traitée, pourrait se révéler incontrôlable. Elle ne respecte ni les frontières nationales ni la souveraineté des gouvernements, et elle choisit ses victimes à l'aveuglette. Des bébés, qu'ils soient nés ou encore dans le ventre de leur mère, sont privés de leur enfance, des filles et des garçons sont privés de l'âge adulte, et des femmes et des hommes sont privés de leur vie productive, de leur dignité et de leur valeur, tandis que des pays sont dépossédés et dépouillés de leurs précieuses ressources humaines.

Pouvons-nous remporter la guerre contre Ebola? Le Samoa pense que nous le pouvons et que nous le devons. C'est pourquoi nous avons eu l'honneur de faire partie des 134 coauteurs de la résolution 2177 (2014) du Conseil de sécurité sur la paix et la sécurité en Afrique, consacrée à l'épidémie d'Ebola, adoptée jeudi dernier. Cette résolution du Conseil de sécurité, qui a été appuyée par le plus grand nombre de coauteurs jamais enregistré, a été rapidement suivie, le lendemain même, par la résolution 69/1 de l'Assemblée générale, qui a approuvé à l'unanimité la proposition de créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Le Samoa se félicite de la réponse rapide, déterminée et coordonnée des États Membres et des organismes de l'ONU, et en particulier du rôle dynamique du Secrétaire général afin de mobiliser la volonté politique et les ressources matérielles nécessaires pour faire face à cette grave crise.

La riposte mondiale face à l'épidémie d'Ebola constitue un exemple frappant de ce qui peut être accompli lorsque les États collaborent et se coordonnent pour s'aider mutuellement à atteindre des objectifs communs essentiels. Ce type d'intervention unifiée donne des résultats tangibles et sauve des vies. Le Samoa encourage tous les États Membres à promouvoir cet esprit de coopération, et à s'inspirer de cet exemple pour faire face à d'autres problèmes critiques mondiaux.

Tandis que nous sommes réunis ici, à l'ONU, la montée de l'extrémisme a pris une tournure catastrophique. Les militants extrémistes commettent des atrocités d'une brutalité et d'une barbarie sans nom dans tout le Moyen-Orient, et menacent d'étendre leur œuvre maléfique encore plus loin. Le Samoa étant un petit État insulaire de l'océan Pacifique, ces menaces peuvent sembler extrêmement éloignées de mon pays. Pourtant, en cette ère de mondialisation, tous les pays sont menacés par les défis lancés à la paix et à la sécurité internationales. Ce qui se passe dans un État finit inévitablement par avoir des répercussions dans les autres, y compris le mien, tout éloigné soit-il.

L'interdépendance mondiale a eu d'innombrables avantages pour tous les pays, mais elle s'accompagne aussi de plus en plus de risques émanant de régions lointaines. À ce titre, il est impératif que l'ONU et ses États Membres s'engagent à éliminer les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, notamment grâce au Conseil de sécurité. Plus précisément, les États Membres doivent intensifier leur collaboration et leur coopération afin de trouver des solutions aux difficultés auxquelles se heurtent la paix et la sécurité, et ils doivent s'attacher avec diligence à les mettre en œuvre.

L'ONU a été fondée sur les valeurs de la sécurité collective et, pour les petits États, elle reste une instance indispensable au sein de laquelle ils peuvent contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, à la stabilité et à la prospérité. C'est particulièrement important pour les petits États insulaires en développement, qui risquent de perdre les acquis du développement du fait de crises ayant lieu très loin de chez eux. Pour consolider et faire fructifier les objectifs de développement déjà atteints, la paix et la sécurité internationales doivent être maintenues, et il en va de la responsabilité de tous les États Membres, en particulier ceux qui siègent au Conseil de sécurité, d'œuvrer en coopération étroite pour qu'il en soit bien ainsi.

Le Samoa appartient au groupe des petits États insulaires en développement, un groupe de pays reconnu par l'ONU pour leurs besoins spécifiques et leurs vulnérabilités intrinsèques, une situation qui découle non pas de leur choix mais de facteurs échappant entièrement à leur contrôle. Le dilemme auquel nous nous heurtons en permanence tient en partie à l'idée fautive que les difficultés des petits États insulaires en développement sont minuscules par rapport aux

besoins d'autres groupes et régions donnés, et que les changements climatiques sont leur seule et unique préoccupation. Rien ne pourrait être plus loin de la vérité.

Mon pays a eu l'honneur d'accueillir, au nom de la région du Pacifique, la Conférence décennale internationale sur les petits États insulaires en développement qui s'est tenue il y a trois semaines. Notre objectif principal, en tant qu'hôte de cette troisième édition, était de faire en sorte que les petits États insulaires en développement, leurs difficultés et leurs réalités soient sous les feux de la rampe internationale. Maintenant que les projecteurs se sont éteints, nous espérons que la compréhension et la conscience accrues des problèmes et défis relatifs aux petits États insulaires en développement suscitées par la Conférence ne seront pas oubliées avec le temps ou reléguées à l'arrière-plan par d'autres questions prioritaires concurrentes.

La communauté internationale a un programme très chargé. Nos pays sont tiraillés dans de nombreuses directions. Le débat général et la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale vont démontrer à quel point l'ordre du jour est chargé. Le suivi de la Conférence sur les petits États insulaires en développement en fera partie. Nous voulons croire que, en dépit du nombre de fronts – politiques, économiques et autres – sur lesquels les pays du monde sont sollicités, les réalités que vivent les petits États insulaires en développement, si clairement énoncées à Apia et dans les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement – les Orientations de Samoa – sauront retenir l'attention de l'ensemble de toute la communauté internationale. Nous avons pris au sérieux les engagements formulés à l'égard des petits États insulaires en développement au cours de la Conférence, et nous resterons très attentifs à la manière dont ces engagements sont traduits en actes.

La Conférence avait pour thème « Le développement durable des petits États insulaires en développement grâce à des partenariats authentiques et durables ». Nous sommes prêts à faire fond sur nos partenariats existants. Nous sommes certes petits, mais nous sommes également en mesure de démontrer ce que peuvent apporter nos peuples et nos pays au sein de partenariats fructueux au XXI^e siècle. Nous sommes sans doute petits, et parfois invisibles aux yeux de beaucoup, mais nous savons aussi que tous unis, les petits États insulaires en développement forment un groupe fort et positif. L'Alliance des petits États insulaires fait montre de sa détermination dans un nombre croissant de

domaines et d'instances. Le Samoa, comme les autres îles du Pacifique, est fier de la place qu'il occupe au sein de l'Alliance des petits États insulaires.

Le Secrétaire général est prié dans les Orientations de Samoa de procéder à un examen global de la façon dont le système des Nations Unies apporte son appui aux petits États insulaires en développement. C'est l'occasion de vérifier que l'action de l'ONU est bien adaptée à l'appui à apporter aux petits États insulaires en développement. Il y a ample matière à amélioration, et nous nous réjouissons par avance de prendre une part active à ce processus. L'heure n'est plus à l'expédition des affaires courantes comme si de rien n'était. Travaillons à une stratégie pour les petits États insulaires en développement qui montre l'ONU sous son meilleur jour.

Les Orientations de Samoa sont un accord intergouvernemental bien conçu qui a reçu la pleine approbation des États Membres de l'ONU. Par la suite, il incombera aux petits États insulaires en développement eux-mêmes de se préparer à conduire et à s'approprier les Orientations de Samoa pour les inscrire dans la durée. Aux côtés des entités spécialisées du Secrétariat chargées de défendre et de promouvoir la cause des petits États insulaires en développement, ils devront se montrer plus dynamiques et plus déterminés. Ensemble, ils doivent se repositionner pour établir un partenariat plus efficace et plus visible.

De plus, nous devons parvenir à montrer le visage humain des petits États insulaires en développement sur chaque problème dont est saisie l'ONU, que ce soit la sécurité, les droits de l'homme, les changements climatiques, le développement, l'égalité hommes-femmes ou les questions relatives aux autochtones. Cela permettra de maintenir les questions qui concernent les petits États insulaires en développement au premier plan de l'ordre du jour de l'ONU, afin qu'elles restent d'actualité et abordées, débattues et suivies d'effets sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, au lieu d'être commodément mises de côté pour n'être qu'abordées de nouveau dans 10 ans, à la prochaine conférence sur les petits États insulaires en développement.

Le Samoa maintient son appui aux efforts de maintien de la paix de l'ONU dans le monde entier. En dépit de notre petitesse, la police samoane continue de servir aux côtés des policiers d'autres pays dans des endroits nécessitant l'intervention des Nations Unies. Dans la région du Pacifique, notre solidarité avec les

pays voisins face aux défis à relever est la raison pour laquelle la police samoane est présente au sein de la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon, sous l'égide du Forum des îles du Pacifique.

Un accord de paix durable au Proche-Orient continue de nous échapper, mais ce n'est pas une raison pour être pessimiste. Nous devons soutenir tout effort visant à mettre en place les conditions propices à la création réussie d'un État palestinien indépendant aux côtés d'un État d'Israël sûr et sécurisé.

Enfin, ceux qui sont déterminés à semer la peur et la panique à travers le monde ne reculeront devant rien pour atteindre leurs objectifs. Nous ne devons pas être les otages de leurs menées perverses. Aussi bien séparément que collectivement, nous devons intensifier nos efforts pour combattre la menace du terrorisme international dans ses nombreuses manifestations. Aucun pays ne saurait y parvenir seul. Ce n'est qu'en travaillant en collaboration que nous pourrions réussir.

S'agissant de l'élaboration du nouveau programme de développement pour l'après-2015, qui marquera l'aboutissement de plusieurs années de négociations et d'accords internationaux sur le développement durable, nous devons être conscients que, même si une démarche globale dans un cadre unique est importante, elle ne revient pas à appliquer une seule formule toute faite aux fins de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. De fait, l'applicabilité des objectifs du Millénaire pour le développement et de leurs indicateurs aux petits pays insulaires s'est avérée problématique, et il a été nécessaire de procéder à bon nombre de rectifications avant que ces objectifs mondiaux puissent être considérés comme suffisamment adaptés à notre cas pour que nous y participions de façon significative. Il importe donc, au moment de définir et de peaufiner les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015, de tenir compte des groupes comme celui des petits États insulaires en développement et de veiller à ce que les indicateurs mis au point s'appliquent également à leur situation. Il est capital à cet égard de s'inspirer des processus et de l'expérience existant déjà au sein des petits États insulaires en développement et de leurs régions et sous-régions respectives.

Heureusement, nous sortons d'une conférence sur les petits États insulaires en développement couronnée de succès, dont le thème était axé sur des moyens efficaces de mise en œuvre dans le cadre des partenariats. Nous devons donc veiller à ce que les

moyens permettant de mettre en œuvre les Orientations de Samoa soient fermement intégrés au programme de développement pour l'après-2015. Ces modalités sont bien ancrées dans le Forum politique de haut niveau et les dispositifs d'examen du Conseil économique et social. Il importe que les structures intergouvernementales de nos régions respectives fassent partie du processus, ce qui implique de travailler tous ensemble. Nous ne pouvons nous permettre de nous retrouver dans une situation où les organisations intergouvernementales mettent au point séparément des politiques, et des modalités ou des partenariats de mise en œuvre parallèles pour les mêmes choses. Nous devons œuvrer de concert.

Enfin, nous devons venir à bout de l'idée traditionnelle d'un fossé qui séparerait sur le mode « eux et nous » les États Membres et le Secrétariat, lequel a été mis en place pour répondre à nos besoins collectifs. Cela n'a rendu service ni à l'un ni à l'autre côté; nous sommes en réalité tous du même côté. Je plaide donc en faveur de tous les mécanismes de coordination de nature à assurer la représentation des deux parties au bénéfice de la transparence et de l'équilibre des points de vue et des intérêts. Le Groupe consultatif interorganisations sur les petits États insulaires en développement est sans aucun doute un dispositif qui pourrait lui aussi tirer parti de la représentation des États Membres, et au sein duquel on pourrait discuter ouvertement de la mise en œuvre effective des Orientations de Samoa et du programme de développement pour l'après-2015.

Certains de nos partenaires de développement, traditionnels et nouveaux, se sont manifestés pour nous aider. Ce qu'ils ont en commun, c'est leur confiance et leur respect pour nos vues et nos besoins. Aux niveaux bilatéral, régional et international, ils s'associent aux petits États insulaires en développement pour les aider à surmonter certaines des difficultés liées à leurs ressources foncières et naturelles limitées, leur isolement et leur production agricole en baisse, la nécessité de garantir la sécurité alimentaire de leurs populations en expansion et de donner un sens à l'existence des populations et des communautés vivant dans les zones rurales.

L'ONU a été créée pour prévenir les guerres, rétablir la paix et la sécurité et protéger les droits de l'homme en promouvant le multilatéralisme et la coopération intergouvernementale. L'architecture de l'Organisation telle que nous la connaissons aujourd'hui est très complexe, et elle est évidemment imparfaite. Cependant, le fait que nous ne manquions pas de nous

réunir chaque année à l'Assemblée générale est une preuve irréfutable que l'Organisation travaille à de nombreux niveaux. Il est difficile d'imaginer dans quelle situation se trouverait le monde sans l'ONU. C'est pourquoi l'appui du Samoa en faveur de l'Organisation est indéfectible.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Mohammed Fuad Masum, Président de la République d'Iraq

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Iraq.

M. Mohammed Fuad Masum, Président de la République d'Iraq, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mohammed Fuad Masum, Président de la République d'Iraq, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Masum (*parle en arabe*) : Je salue l'Assemblée générale au nom de l'Iraq et je félicite M. Sam Kahamba Kutesa de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Nous lui souhaitons, de même qu'au Secrétaire général, plein succès tout au long de cette session. Je tiens également à remercier le Secrétaire général du rôle vital qu'il a joué au cours des dernières années en faveur de la marche en avant de mon pays, ce dont les Iraquiens lui sont reconnaissants et nous en sommes fiers.

Il y a 14 ans, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'échéance d'ici à 2015, en mettant l'accent sur des questions qui sont encore vitales, en particulier le développement socioéconomique, la protection de la paix et de la sécurité internationales, la fin de la course aux armements, le désarmement, l'élimination des armes de destruction massive

(ADM) – dont le nom seul suffit à faire peur à tout le monde –, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée généralisée, le respect des droits de l'homme et la coordination efficace de l'aide humanitaire, et la promotion de la justice et du droit international. Dans ce contexte, nous tenons à rappeler à l'Assemblée générale notre expérience et notre souvenir amers en tant que victimes des ADM à Halabja, ville kurde pacifique, qui a été attaquée à l'arme chimique en 1988 par le régime dictatorial qui était alors au pouvoir.

L'année prochaine, nous célébrerons le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU en tant qu'Organisation qui représente la légitimité internationale. Ce sera l'occasion de souligner l'importance de l'Organisation et de ses réalisations, mais aussi de prendre de nouvelles initiatives en vue de régler les différends par des moyens pacifiques et de promouvoir les droits de l'homme et une liberté plus grande. Nous célébrerons également le vingtième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing et qui a marqué un tournant dans la promotion des droits des femmes et la lutte contre toutes les formes de violence auxquelles elles sont exposées. Nous devons promouvoir les efforts visant à protéger notre planète de la pollution et à créer un environnement sain propice à la lutte contre la pauvreté, la maladie et l'illettrisme.

Il est extrêmement important que les partis politiques iraqiens soient parvenus, il y a quelques semaines, à former un gouvernement d'unité nationale qui représente tous les Iraquiens. C'est un gouvernement par lequel chacun se sent représenté. Son programme répond aux aspirations de la population et à la volonté des provinces d'entrer dans une ère nouvelle de stabilité et de progrès interne. C'est un gouvernement qui cherche à bâtir des relations amicales sur la base d'accords qui garantissent la coexistence pacifique entre États de la région, en respectant les intérêts mutuels et en promouvant des relations de bon voisinage.

La formation du Gouvernement a constitué une réaction ferme face à la menace réelle qui planait sur nous tous, le danger que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Ce groupe infâme et diabolique commet des actes de terrorisme international pour s'en prendre à des civils. Il a ouvert une ère nouvelle et a fait franchir un palier à la terreur. L'EIIL est en mesure d'occuper des zones dans plusieurs villes iraqiennes et syriennes, et il a créé un État fondé sur la haine et le rejet de l'autre. Au cours des derniers mois, nous avons

pu constater que cette odieuse organisation terroriste commet des crimes contre l'humanité, des meurtres et déplace des populations, qu'elle commet également des actes de génocide et de nettoyage ethnique et que ses crimes horribles infligent de profondes souffrances à toutes les composantes de la population iraquienne.

Il enlève des femmes et les vend en tant qu'esclaves. Il détruit des sanctuaires religieux et des lieux de culte, ainsi que des monuments culturels et historiques. Il oppresse certains groupes de la population iraquienne du fait de leur identité ethnique, notamment les Turkmènes et les Kurdes, et cible des minorités religieuses et confessionnelles, notamment des yézidis, les chrétiens et les shabaks. Nous tenons à remercier tous les peuples libres qui, dans le monde entier, ont exprimé leur consternation, rejeté ces crimes et manifesté leur solidarité avec les victimes en fournissant une assistance.

Cette organisation terroriste dispose de moyens financiers et militaires considérables. En proclamant un prétendu califat islamique, l'EIIL est devenu un aimant pour militants et extrémistes au Moyen-Orient et dans le monde, qui ont déclaré leur allégeance à ce régime obscurantiste et commencé à opérer sous son commandement. L'un des phénomènes les plus dangereux liés à cette transformation est l'émergence d'une nouvelle génération de terroristes de nationalité américaine ou européenne. L'armée iraquienne, les peshmerga et les volontaires des forces de défense populaires sont parvenus à stopper l'avancée de l'EIIL et à empêcher qu'il n'occupe de nouvelles régions.

Nous avons également réussi à briser le siège et à libérer des villes occupées par les terroristes de cette organisation dangereuse. L'énorme aide militaire et humanitaire que nous avons reçue des organismes des Nations Unies, des États-Unis, des États de l'Union européenne et d'autres États amis a été d'une importance capitale pour notre lutte contre ce groupe obscurantiste et terroriste. Nous n'oublierons jamais l'appui que nous avons reçu contre ce groupe, lequel appui a confirmé pour notre peuple que nous ne sommes pas seuls à lutter contre le terrorisme.

Je tiens à exprimer la reconnaissance du peuple et du Gouvernement irakiens à tous ceux qui soutiennent notre guerre contre ces ennemis de l'humanité. Nous remercions également ceux dont les efforts ont permis que les conférences de Paris et de Djeddah soient couronnées de succès, ainsi que ceux qui ont déployé tous les efforts possibles en vue de l'adoption d'une

résolution du Conseil de sécurité qui garantisse la solidarité et le partenariat face au terrorisme et à ses défis.

Tandis que nous nous réunissons ici à l'Assemblée aujourd'hui, des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiés contraints de partir de chez eux sans même pouvoir prendre le minimum de biens, ont les yeux tournés vers nous. Des millions de civils sans défense, forcés de vivre sous la coupe oppressive et tyrannique des terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant, ont également les yeux tournés vers nous. Leur protection et leurs besoins relèvent également de notre responsabilité commune. Nous demandons à la communauté internationale de se tenir à nos côtés dans cette guerre contre le terrorisme et d'appuyer les efforts que nous-mêmes, les organisations internationales et les pays amis déployons pour soulager les souffrances des réfugiés qui espèrent pouvoir rentrer chez eux un jour et se débarrasser de l'EIIL.

L'EIIL est une organisation transnationale et intercontinentale. Nous tenons à répéter ici que nous ne pourrions éliminer l'EIIL qu'en formant un front mondial uni qui luttera contre les Takfiri et tarira leurs ressources financières, idéologiques, organisationnelles et militaires. L'Iraq est déterminé à débarrasser son territoire de l'EIIL. Nous tenons à souligner que l'élimination du terrorisme en Iraq constituera une avancée importante pour protéger la région contre ce danger et d'en débarrasser le monde.

Nous nous félicitons de l'adoption au mois d'août de la résolution 2170 (2014) du Conseil de sécurité, qui appelle les États Membres à empêcher que les terroristes de l'EIIL, le Front el-Nosra et les autres entités associées à Al-Qaida ne reçoivent de l'aide, de l'argent et des armes et à empêcher leur entrée en Iraq. Nous tenons également à saluer le Conseil des droits de l'homme pour sa résolution qui condamne l'EIIL et crée une commission d'établissement des faits chargée d'enquêter sur les crimes contre l'humanité commis par ce groupe contre tous les Iraquiens.

Dans le cadre de la riposte internationale au terrorisme, tout en soulignant qu'il importe de consolider la valeur et la culture de la paix et de la coexistence dans les pays aux sociétés pluriethniques et pluriconfessionnelles, l'Iraq demande que cette position soit institutionnalisée au sein de l'ONU et que les institutions créées à cette fin soient chargées de développer et d'opérationnaliser la solidarité internationale par tous les moyens disponibles afin

de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et de débarrasser le monde de ce fléau. Nous croyons aussi qu'il est temps d'œuvrer collectivement à l'intérieur des pays et avec les pays de la région à désamorcer les tensions en matière de sécurité et à parvenir à une entente nationale qui contribue à limiter l'espace disponible au terrorisme, lequel s'alimente généralement des luttes et des conflits. Les réunions tenues à Djedda Paris et New York et les déclarations et résolutions adoptées ont transmis des messages importants au peuple iraquien. Nous espérons qu'ils se traduiront tous en mesures concrètes.

Au Moyen-Orient, nous souffrons de voir la situation difficile du peuple frère de Palestine à Gaza et dans d'autres territoires palestiniens. C'est pourquoi nous appelons encore une fois la communauté internationale à honorer ses engagements envers le peuple palestinien et à mener des efforts concertés en vue de rétablir la paix et de reprendre les négociations pour mettre fin au conflit et instaurer une paix et une sécurité durables. À nos frères au Yémen et en Libye, nous souhaitons la stabilité et la fin des menaces du terrorisme et de l'extrémisme. Nous souhaitons également que la voie démocratique choisie par les peuples libyen et yéménite soit couronnée de succès et continue d'aller de l'avant. Nous espérons que le peuple frère de Syrie sera en mesure de régler les problèmes du pays et que les Syriens s'attacheront ensemble à trouver une solution politique qui mette fin aux effusions de sang et préserve la vie humaine. Nous espérons également qu'une telle solution permettra à la Syrie, notre voisin, d'instaurer la démocratie, et à notre région de retrouver la paix et la sécurité. La persistance des tensions dans ces points chauds de notre région ne fera qu'alimenter l'extrémisme et les idéologies obscurantistes. C'est pourquoi nous voulons nous attacher ensemble à chercher sans tarder des solutions aux problèmes, ce qui permettrait de mettre en place un environnement humanitaire fondé sur la civilisation, la culture et la liberté.

M. Imnadze (Géorgie), Vice-Président, assume la présidence.

En ce qui concerne l'Ukraine, nous sommes préoccupés par la dangereuse escalade de la situation. Nous croyons que la communauté internationale ne peut pas laisser le conflit s'exacerber et les civils en subir les conséquences, qu'il s'agisse des personnes déplacées ou de celles qui sont forcées de vivre dans les zones de conflit.

L'Iraq a pris note des conclusions du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Les recommandations faites dans son rapport (A/67/941, annexe) constituent un progrès important et méritent notre appréciation. Nous attachons une très grande valeur aux efforts qui ont permis d'aboutir à ces conclusions. Toutefois, la question du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations n'occupe pas la place qu'elle mérite dans le rapport. Le Groupe aurait dû traiter de cette question de manière plus approfondie, en examiner les manifestations, les causes et les répercussions, ainsi que les façons d'y remédier.

Ces derniers temps, l'humanité s'est attachée à promouvoir les partenariats humains et renforcer les perspectives de paix, de liberté, de droits de l'homme, de prospérité et de sécurité. Je me tiens devant l'Assemblée aujourd'hui en ma qualité de représentant d'un pays dévasté par le terrorisme depuis plus d'une décennie. Au nom des millions de familles de martyrs, d'orphelins et de familles endeuillées, je suis venu dire à l'Assemblée que nous n'avons d'autre choix que de vaincre l'EIIL partout où il se trouve. Avec la volonté, la détermination et la vision, nous aurons nous débarrasserons nos sociétés des dangers qui continuent de nous menacer.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Iraq de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mohammed Fuad Masum, Président de la République d'Iraq, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg.

M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bettel (Luxembourg) : C'est un grand honneur pour moi de m'adresser pour la première fois à l'Assemblée et je dois dire que l'émotion est grande. Engagement, solidarité, responsabilité : voilà les trois mots clefs qui ont guidé et qui continuent de guider l'action de mon pays à l'Organisation des Nations Unies. Pays fondateur de l'Organisation des Nations Unies, le Luxembourg a basé sa politique étrangère sur une participation active à la coopération multilatérale. Ce multilatéralisme est fondé sur le respect du droit international et la coopération entre États souverains et égaux afin d'œuvrer collectivement pour la paix, le développement et le respect des droits de l'homme.

Pour nous, les Nations Unies sont au cœur du multilatéralisme. Nous nous engageons pour que l'ONU soit aussi efficace que possible, pour que nous puissions ensemble, de façon solidaire, régler les problèmes qui nous dépassent en tant qu'États. Nous avons la responsabilité de les surmonter pour le bien des générations futures. Engagement, solidarité, responsabilité : voilà aussi l'approche qui doit nous guider pour répondre aux défis qui se présentent à nous à l'horizon 2015.

Par son choix du thème de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, le Président nous appelle à élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015, et à en garantir la mise en œuvre effective. Ce programme de développement pour l'après-2015 doit être audacieux et ambitieux si nous voulons exercer notre responsabilité collective en vue d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir un développement durable. Il doit faire fond sur les objectifs du Millénaire pour le développement et aller plus loin. Ce programme doit être holistique, orienté vers l'action et universellement applicable. Il doit bénéficier à la fois aux pays en développement et aux pays développés. Il doit se fonder sur les droits de l'homme. Il doit donner aux secteurs sociaux, à la santé et à l'éducation toute l'importance qui leur revient. Les questions de gouvernance, de justice, de paix et de sécurité doivent y trouver leur place, tout comme la protection de l'environnement, les

modes de consommation et de production durables et une croissance économique soutenue.

Le Luxembourg soutient et salue l'important travail accompli par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Son rapport (A/67/941, annexe) et la liste des objectifs qu'il propose constituent une base utile aux négociations, qui culmineront, d'ici un an, dans l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 et d'un nouveau modèle de développement durable permettant de « concilier les ambitions de l'humanité et les besoins de la planète », pour citer le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

Mon pays s'engage depuis longtemps en faveur du développement, animé d'une volonté de solidarité envers les plus démunis et du sens de ses responsabilités internationales. Depuis l'an 2000, le Luxembourg se place dans le groupe des cinq pays industrialisés qui consacrent au moins 0,7% du revenu national brut à la coopération au développement. En 2009, notre aide au développement a atteint le niveau de 1% du revenu national brut et le Gouvernement s'engage à maintenir ce niveau élevé, malgré une situation budgétaire qui n'est pas plus facile chez nous que dans d'autres pays. Cette aide peut permettre aux futures générations d'avoir des perspectives, des chances d'avenir et, il faut le savoir, elle peut – comme je l'espère – éviter ainsi certains conflits.

La lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante de tout partenariat mondial pour le développement. Qu'il me soit permis de me féliciter, dans ce contexte, de la tenue ce mardi du Sommet sur le climat. Ce sommet a sans nul doute atteint le double objectif fixé par le Secrétaire général : démontrer la volonté politique indispensable pour parvenir à un accord global en 2015 et catalyser l'action sur le terrain afin de réduire les émissions et d'accroître la résilience. Au second semestre de 2015, mon pays exercera la présidence du Conseil de l'Union européenne. Nous n'épargnerons aucun effort pour que, à la Conférence de Paris sur le climat, en 2015, nous puissions trouver un accord international sur le climat applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement de la planète en deçà de 2° C.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, le Luxembourg a pris des engagements contraignants pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et atténuer les effets des changements climatiques. En amont des réunions à venir et conformément au calendrier

retenu à Varsovie, l'Union européenne présentera des contributions additionnelles à la hauteur de l'enjeu. Nous nous engageons de même à titre national. Je mentionnerai par exemple notre appui à la déclaration sur la tarification du carbone, présentée lors du Sommet sur le climat, ainsi que la nouvelle contribution de 5 millions d'euros au Fonds vert pour le climat que nous avons annoncée au Sommet, sans réduire notre aide publique au développement.

« Il ne peut y avoir de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. Et l'un et l'autre dépendent du respect des droits de l'homme et de l'état de droit ». Nous connaissons tous cet adage de Kofi Annan. Le Luxembourg en a fait le fil conducteur de son action au Conseil de sécurité depuis le 1^{er} janvier 2013, en accordant toute son attention aux causes profondes des conflits, à leur impact humanitaire et économique et aux droits de l'homme, en particulier aux droits des enfants touchés par les conflits. Pour illustrer cette approche, j'évoquerai le conflit en Syrie. Ce conflit, qui sévit depuis trois ans et demi maintenant, heurte la conscience humaine : plus de 191 000 morts; 10,8 millions de Syriens, dont plus de la moitié sont des enfants, qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence; plus de 4,5 millions de Syriens pris au piège des combats dans des zones difficiles d'accès pour les acteurs humanitaires; plus de 3 millions de Syriens qui ont été poussés à quitter leur pays, dont plus d'un million de réfugiés au Liban. Ces chiffres ne font plus guère la une des médias, mais derrière ces chiffres, combien de souffrances, combien de vies brisées! Cela ne peut perdurer. Il nous faut mettre un terme aux attaques indiscriminées contre les populations civiles, les écoles et les hôpitaux, aux bombardements aux barils d'explosifs, au déni d'assistance humanitaire, à l'usage de la famine comme arme de guerre. À l'initiative de l'Australie, de la Jordanie et du Luxembourg, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité deux résolutions sur l'accès de l'aide humanitaire en Syrie (résolutions du Conseil de sécurité 2139 (2014) et 2165 (2014)). J'espère vivement que ces résolutions auront un impact réel, un impact décisif sur le terrain.

L'action humanitaire ne saurait toutefois être un substitut à l'action politique. Le règlement durable du conflit syrien passe par une solution politique, une transition politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, en droite ligne du communiqué de Genève de juin 2012 (S/2012/522, annexe).

Aujourd'hui, l'heure n'est plus aux tergiversations face aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité commis par des groupes terroristes, au premier rang desquels l'État islamique d'Iraq et du Levant. Ce groupe n'a rien d'un État ni rien d'islamique. Souillant l'islam, il ne cherche qu'à répandre son régime de terreur, à déstabiliser la Syrie et l'Iraq et la région tout entière. Mon pays appuie pleinement les mesures adoptées pour contrer les individus et entités associés à Al-Qaida, pour couper leurs canaux de financement, pour prévenir la radicalisation et endiguer le flux de combattants terroristes étrangers. Nous le faisons conformément à la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité que nous avons adoptée avant-hier à la réunion au sommet du Conseil de sécurité conduite par le Président des États-Unis, Barack Obama, à laquelle j'ai eu l'honneur de pouvoir participer.

Au-delà de la lutte contre le terrorisme, il faut s'attaquer aux causes profondes de la grave crise que traverse l'Iraq. Nous saluons dans ce contexte la formation du nouveau Gouvernement iraquien d'union nationale, sous la direction du Premier Ministre Haider al-Abadi. Nous l'encourageons à poursuivre une approche sans exclusive, respectueuse de toutes les composantes ethniques et religieuses de la société et répondant aux besoins et aspirations de tous. Les Iraquiens doivent retrouver leur confiance dans les institutions démocratiques du pays.

Pour la troisième fois en six ans, nous avons assisté cet été à des combats meurtriers dans la bande de Gaza. Le cycle des violences doit cesser. Les actions qui alimentent la haine et la discorde doivent cesser. Israéliens et Palestiniens doivent enfin pouvoir vivre en paix, en sécurité et dans la dignité. La solution des deux États, la coexistence pacifique de deux États démocratiques, Israël et la Palestine, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, reste la seule voie possible à cet effet. Une solution politique doit être recherchée dans les meilleurs délais, pour éviter que les extrémistes de tout bord ne prennent le dessus et que des mesures soient prises qui rendent la solution des deux États impossible. Avec ses partenaires de l'Union européenne, le Luxembourg est prêt à contribuer à une solution globale et durable.

Le temps qui m'est imparti ne me permet pas de rendre justice à la multiplicité des crises auxquelles nous avons à faire face aujourd'hui. Je voudrais cependant dire qu'elles font toutes naître une exigence : celle de protéger les civils. Cette exigence est au cœur des mandats qui

sont confiés aux missions de stabilisation et de maintien de la paix des Nations Unies et d'organisations régionales telles que l'Union africaine au Mali, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan du Sud et maintenant en République centrafricaine. Sur le continent africain, notre crédibilité est engagée, notre responsabilité de protéger. Vingt ans après le génocide rwandais, l'indifférence n'est plus une option.

Je dirai un mot sur mon propre continent, l'Europe. La crise en Ukraine s'est peu à peu transformée en conflit, un conflit qui montre hélas à quel point est révolu le temps où l'on pensait que la paix sur le continent européen était devenue une évidence. Ce conflit a déjà fait plus de 3 000 morts. Il faut y mettre un terme, et il faut y mettre un terme maintenant. La voie du dialogue et de la diplomatie doit primer.

De la Syrie à la République centrafricaine, de l'Iraq au Soudan du Sud, la liste des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité commis au quotidien ne cesse de s'allonger. Les auteurs de ces crimes, de graves violations et abus des droits de l'homme, de violations du droit international et du droit international humanitaire doivent répondre de leurs actes devant la justice. La lutte contre l'impunité doit cesser d'être un objectif abstrait pour devenir une réalité concrète. La Cour pénale internationale a un rôle important à jouer dans ce contexte.

Parlant de graves violations du droit international et de crimes de guerre, je voudrais mettre en exergue les violations et les sévices commis à l'encontre des enfants. Les enfants sont souvent les premières victimes des conflits armés : ils sont tués et mutilés, enlevés et recrutés, ils sont abusés sexuellement. Ils sont privés de leur droit à l'éducation et aux soins de santé. L'accès à l'aide humanitaire leur est cruellement dénié.

En tant que Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, le Luxembourg s'engage avec détermination en faveur d'un renforcement et d'une pleine mise en œuvre de l'action à mener en faveur des enfants en temps de conflit armé. Et il continuera de le faire à l'avenir, au-delà de son mandat au Conseil de sécurité. Les enfants incarnent l'espoir et l'avenir de toute société. Tous ensemble, nous devons tout faire pour préserver cet espoir et cet avenir des affres de la guerre. Nous ne pouvons accepter que les générations futures soient sacrifiées.

La lutte contre la violence sexuelle a besoin du même engagement. La violence sexuelle en temps de conflit n'épargne personne. Elle touche aussi bien les adultes que les enfants, les femmes aussi bien que les hommes. Il faut s'attaquer de manière déterminée à ce fléau.

Prévenir les conflits est un but qui est au cœur de l'Organisation. Savoir percevoir les signes avant-coureurs d'un conflit est d'une importance cruciale pour prendre, au moment opportun, les mesures les plus efficaces pour éviter que la situation ne dégénère en conflit ouvert. Nous savons que la plupart des conflits sont précédés d'une dégradation sensible de la situation des droits de l'homme. C'est à partir de ce constat que le Secrétaire général a lancé l'initiative « Les droits avant tout ». Elle vise à renforcer la capacité de l'ONU de détecter la fumée avant qu'il ne soit trop tard pour empêcher le feu de prendre, ou d'alerter les pompiers avant que le feu ne devienne incontrôlable, si je peux me permettre cette expression imagée. Le Luxembourg se félicite de cette initiative. Elle nous rappelle avec force notre obligation collective de protéger et de promouvoir les droits de l'homme. Elle place, à juste titre, la protection des droits de l'homme au centre de l'action engagée par le système des Nations Unies pour prévenir les conflits.

S'attaquer aux causes profondes des conflits, à la pauvreté, à la discrimination, à l'absence de l'état de droit, pour ne citer que celles-là, relève de la même approche préventive.

Je me dois cependant de rappeler que dans certains pays, être différent n'est toujours pas accepté aujourd'hui. Les droits des minorités doivent être respectés. Il est inacceptable qu'une religion ou une orientation sexuelle ne permette pas de vivre librement de nos jours. La différence est la richesse de notre humanité, non un crime.

À l'heure où je m'adresse à l'Assemblée, nombreuses sont les menaces à la paix et à la sécurité auxquelles nous avons à faire face et qui exigent de notre part une réponse globale. J'ai déjà pu parler du terrorisme et de notre lutte commune en vue d'éradiquer ce fléau. La prolifération d'armes de destruction massive constitue une autre menace bien réelle. Le Plan d'action conjoint agréé à Genève, le 24 novembre 2013, a posé un jalon crucial en vue d'une solution du dossier nucléaire iranien. Je voudrais renouveler ici le plein soutien du Luxembourg aux efforts déployés par les gouvernements des E3+3 en vue d'aboutir à un accord global qui

rétablisse la confiance dans la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. J'exhorte l'Iran à s'engager pleinement et de bonne foi afin de permettre à ces discussions d'aboutir au plus vite au résultat escompté.

En Afrique tout comme en Amérique latine, ce sont les armes légères qui sont les véritables armes de destruction massive. Les répercussions dévastatrices de la non-réglementation du commerce des armes ne sont plus à démontrer. C'est pourquoi je me réjouis tout particulièrement du fait que le Traité sur le commerce des armes, approuvé l'année dernière à une très large majorité par l'Assemblée, entrera en vigueur cette année, le 25 décembre. Le Luxembourg s'est fait un honneur d'être parmi les premiers États à le signer et à le ratifier. Nous espérons vivement que notre objectif commun d'en faire un traité universel pourra être atteint.

Au chapitre des menaces à la paix et à la sécurité internationales, je me permets de dire encore un mot sur la grave crise causée par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Loin d'être une simple urgence humanitaire, il s'agit d'une crise multidimensionnelle qui menace les institutions, les sociétés et les économies des trois pays frappés par l'épidémie et de la région dans son ensemble. Elle demande une mobilisation à tous les niveaux : national, régional et mondial. Le Secrétaire général a pris toute la mesure de l'enjeu. Nous appuyons pleinement la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Il n'y a pas un instant à perdre. Au-delà des contributions que nous avons déjà faites à l'Organisation mondiale de la Santé et au Programme alimentaire mondial, à Médecins sans frontières et à la Croix-Rouge, nous sommes disposés à nous engager davantage, en étroite collaboration avec les pays d'Afrique de l'Ouest, dont beaucoup sont des partenaires du Luxembourg, avec l'ONU et les organisations de la société civile présentes sur le terrain.

En guise de conclusion, je voudrais revenir aux trois mots clefs qui guident notre action : engagement, solidarité, responsabilité. C'est la volonté ardente d'œuvrer en faveur d'un multilatéralisme fort et efficace, c'est la volonté de se mettre au service de l'ONU qui a motivé le Luxembourg à devenir membre non permanent du Conseil de sécurité, pour la première fois de son histoire, pour le mandat 2013-2014. Au cours de ces 20 derniers mois, le Luxembourg a œuvré au quotidien en vue de se montrer à la hauteur de cette responsabilité, de se montrer digne de l'honneur que l'Assemblée lui a fait en l'élisant au Conseil de sécurité. Nous exerçons

ce mandat au nom de l'Assemblée, au nom de tous les États Membres. Nous en sommes bien conscients. C'est l'occasion aujourd'hui, pour moi, de remercier très chaleureusement l'Assemblée, en mon nom personnel et au nom du Gouvernement luxembourgeois, de nous avoir fait confiance. L'Assemblée peut être assurée que nous continuerons de nous mettre au service de l'ONU, pour porter haut nos valeurs communes, les valeurs de l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg pour la déclaration qu'il vient de faire.

M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan.

M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sharif (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je félicite M. Sam Kahamba Kutesa de son élection en tant que Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale et l'assure que ses priorités – la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, le développement durable, les changements climatiques et le règlement pacifique des différends – sont aussi nos priorités. Notre délégation lui apportera tout son appui aux fins de la réalisation de ces objectifs. Je rends aussi hommage à M. John Ashe pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé la précédente session de l'Assemblée générale. Nous saluons les efforts du Secrétaire général pour trouver des solutions diplomatiques aux défis

complexes qui se posent en matière de paix et de sécurité internationales. Nous apprécions le leadership dont il a fait preuve en organisant le sommet sur le climat.

Les phénomènes climatiques extrêmes perturbent les économies du monde. Au Pakistan, nous avons été frappés directement par une telle calamité il y a peu. Les inondations dues à la mousson au Pakistan ont eu des effets dévastateurs. Nous mobilisons toutes nos ressources et faisons preuve d'ingénuité pour porter secours aux victimes et garantir le relèvement. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour passer de la prise de conscience à l'engagement d'agir face aux changements climatiques, qui sont en train de ravager les économies, particulièrement dans les pays en développement.

Il s'agit d'un moment décisif pour l'Organisation Nations Unies puisqu'elle va entreprendre de transformer la vie de milliards de personnes en investissant dans le développement durable au cours des 15 prochaines années. Nous nous sommes fixé l'objectif vital d'éliminer la pauvreté d'ici à 2030. Pour ce faire, nous devons aller au-delà des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et adopter une nouvelle approche pour éliminer les conflits et la violence et réduire les inégalités dans et entre les pays. Ce n'est qu'alors que nous serons en mesure de garantir les conditions d'une vie en bonne santé, d'autonomiser les femmes et les filles, d'améliorer la qualité de l'éducation, de créer des emplois et de fournir de l'énergie à un prix abordable. Le temps est venu de faire preuve d'ambition et d'agir. Les objectifs de développement durable définis jusqu'ici doivent être intégrés dans un cadre global. Nous devons leur accorder la priorité. Il faut donner la priorité à ce qui est prioritaire.

La paix, la stabilité et la croissance économique pour tous – sont autant de priorités absolues. Au niveau national, nous avons lancé notre programme « Vision 2025 » qui place l'être humain au-dessus de tout. Il s'inspire de notre père fondateur Quaid-e-Azam Muhammad Ali Jinnah, dont la vision d'un État providence reposait sur les principes de justice, d'équité et de responsabilité.

Durant la décennie qui vient, nous allons renforcer notre capital humain et social en investissant dans l'éducation, la santé et la parité des sexes; stimuler la croissance économique durable; donner la priorité à l'énergie, à l'eau et à la sécurité alimentaire; moderniser le secteur public et encourager l'entrepreneuriat dans le secteur privé. Nous savons que la paix et la

sécurité régionales, la stabilité du pays, la primauté du droit et la justice sociale sont absolument essentielles pour atteindre ces objectifs. Par-dessus tout, nous continuerons de promouvoir la protection des droits de l'homme.

L'énergie est fondamentale pour le développement. Le Pakistan copréside le Groupe d'amis de l'initiative Énergie durable pour tous du Secrétaire général. Les objectifs de cette initiative sont aussi nos objectifs nationaux.

Mon gouvernement aspire et travaille à l'instauration d'un environnement pacifique dans son voisinage en poursuivant une politique de dialogue constructif. En Asie du Sud, nos populations ont raté bien des occasions de parvenir à la prospérité à cause de conflits non réglés. Nous avons le choix aujourd'hui : soit maintenir le statu quo, soit saisir la possibilité qui nous est donnée de régler toutes les questions en suspens et de libérer nos énergies communes pour les mettre au service de la coopération. Pour prendre ce cap qui requiert une grande sagesse politique, il nous faut plus de dialogue et de diplomatie, et non l'inverse. Nous devons respecter les droits et les sensibilités des uns et des autres. Nous devons avoir des relations fondées sur l'égalité, le respect mutuel et la transparence.

Nous avons été déçus que l'Inde annule les pourparlers prévus au niveau des ministres des affaires étrangères. La communauté internationale, elle aussi, a estimé à juste titre qu'il s'agissait d'une nouvelle occasion manquée. Le Pakistan est convaincu que nous devons poursuivre le processus de dialogue aux fins du règlement des différends et de l'établissement de relations économiques et commerciales. Faisons en sorte de ne pas ignorer les bienfaits de la paix.

Il y a plus de 60 ans, l'Organisation des Nations Unies a adopté des résolutions sur la tenue d'un plébiscite sur le Jammu-et-Cachemire. La population du Jammu-et-Cachemire attend toujours que cette promesse soit tenue. Plusieurs générations de Cachemiriens ont passé leur vie sous l'occupation, avec les violences et les atteintes à leurs droits fondamentaux qui l'accompagnent. Les Cachemiriennes, en particulier, ont terriblement souffert. Pendant des décennies, il y eu des tentatives, aussi bien sous les auspices de l'ONU qu'au plan bilatéral dans l'esprit de la Déclaration de Lahore, de régler le différend. Le problème fondamental du Jammu-et-Cachemire doit être réglé. Il en va de la responsabilité de la communauté internationale. Nous ne pourrions pas clore la question du Cachemire tant

qu'elle n'aura pas été tranchée conformément aux vœux du peuple du Jammu-et-Cachemire. Le Pakistan est disposé à œuvrer à un règlement du problème par la négociation. Notre appui au droit à l'autodétermination du peuple du Jammu-et-Cachemire et notre plaidoyer en sa faveur sont, pour nous, un engagement historique et un devoir en tant que partie au différend concernant le Cachemire.

L'Afghanistan vit actuellement une transition historique dans les domaines de la sécurité, de la politique et de l'économie. Comme toujours, le Pakistan est solidaire avec le peuple afghan frère. Je félicite les Afghans du bon déroulement du processus électoral. Nous adressons nos chaleureuses félicitations et tous nos vœux au nouveau dirigeant afghan. Nous formons l'espoir sincère que ces processus historiques aboutiront à l'émergence d'un Afghanistan plus fort, plus stable et plus uni. Nous espérons aussi que le processus de réconciliation de tous les Afghans dirigé et contrôlé par les Afghans ira de l'avant, contribuant ainsi à une plus grande harmonie, stabilité et prospérité en Afghanistan.

Le Pakistan reste déterminé à forger une relation plus profonde avec l'Afghanistan sur la base de la sécurité égale et de la prospérité pour tous. Nos deux pays sont confrontés aux mêmes défis, qui appellent à une plus grande coopération et à une meilleure entente. Au cours des 18 derniers mois, nous nous sommes rapprochés à dessein de l'Afghanistan pour régler les questions difficiles et faire fond sur les convergences. Et nous avons bien avancé dans cet effort.

Le Pakistan a lancé une vaste opération contre le terrorisme, mais des mesures antiterroristes complémentaires du côté afghan de la frontière sont indispensables pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

Cet été, la population de Gaza a été victime d'atrocités de masse commises par Israël. Nous avons condamné les tueries aveugles de civils – qui sont assimilables à un génocide. De cette tribune, j'exprime une fois de plus au peuple palestinien les condoléances et la sympathie du Pakistan pour le calvaire qu'il continue de traverser.

Nous nous félicitons du cessez-le-feu entre Israël et Gaza, mais d'autres mesures s'imposent dans la foulée. Le blocus de Gaza doit être levé, les prisonniers palestiniens doivent être élargis et les implantations illégales doivent cesser. Il convient que les Nations Unies facilitent un règlement juste et durable de la question

de Palestine, sur la base des résolutions applicables de l'ONU.

En ce qui concerne la Syrie, nous engageons toutes les parties à renoncer aux opérations militaires et à l'action militante pour tenir un dialogue en vue de restaurer la paix et la stabilité sur ce territoire chargé d'histoire. L'émergence de nouveaux groupes militants au Moyen-Orient montre une fois de plus que le terrorisme représente une menace mondiale. Cette force primitive qui commet ses méfaits en Iraq et en Syrie est une aberration, qu'aucune religion ne cautionne. Elle doit être contrée de toute part, avec la détermination voulue.

Nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous combattons celui qui a pris racine dans le sol pakistanais. Nos vaillants soldats mettent leur vie en danger pour éliminer les terroristes et en démanteler les réseaux malfaisants. Toute la nation est derrière eux.

Au cours des 13 dernières années, en tant qu'État se trouvant sur la ligne de front, nous avons fait d'immenses sacrifices en vies humaines et en ressources. Des dizaines de milliers de civils ont été tués ou blessés. Notre économie a perdu des centaines de milliards de dollars, entre les coûts directs et les investissements qui n'ont pas pu aboutir. Pourtant, dans cette lutte, chaque fois qu'un soldat tombe, un autre prend sa place – fièrement. Notre nation est résolue à combattre ce fléau jusqu'au bout.

Dans le même temps, nous avons élaboré un plan d'action pour secourir et réintégrer près d'un million de personnes déplacées. Cela comprend une stratégie visant à empêcher le retour et la résurgence du militantisme et à créer un environnement sûr pour les populations locales.

L'attachement fort du Pakistan au maintien de la paix est ancré dans notre politique étrangère et dans notre conviction que toute nation devrait contribuer à garantir la paix et la sécurité internationales. Conformément à cet idéal, le Pakistan continue de participer très activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, au point qu'il est devenu le plus important pays fournisseur de contingents. Ainsi, plus de 1 100 de nos soldats appuient actuellement l'opération menée en République centrafricaine, malgré la situation épouvantable qui règne dans ce pays.

En tant qu'État doté d'armes nucléaires et conscient de ses responsabilités, nous continuerons

d'adhérer aux objectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaires et de mener, en ce qui concerne l'utilisation de cet arsenal, une politique de retenue et de dissuasion minimale crédible. Le Pakistan ne participe en aucune façon à une course aux armements dans la région. Nous avons simplement, nous aussi, l'obligation d'entretenir des moyens de dissuasion suffisants et fiables.

Je tiens à dire une fois de plus que le besoin se fait sentir d'un mécanisme multilatéral pour encadrer la retenue en matière nucléaire, l'équilibre des arsenaux classiques et le règlement des conflits. Afin de promouvoir la stabilité, nous sommes prêts à envisager de nouvelles mesures de confiance.

Le Pakistan s'aligne sur les normes les plus élevées dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Au dernier sommet auquel j'ai participé à La Haye, les récentes mesures adoptées par le Pakistan sur le plan du nucléaire, en particulier la création d'un centre d'excellence, ont été appréciées.

Le Pakistan est un État qui dispose de technologies nucléaires avancées et de plus de 40 ans d'expérience en la matière. Il prend systématiquement part aux initiatives menées dans le cadre du régime international de non-prolifération. Il exploite en outre, à l'échelle nationale, un système strict de contrôle des exportations, parfaitement harmonisé avec les régimes internationaux. Bien que nous n'en soyons pas membres, nous en appliquons les directives.

Le Pakistan devrait être partie à ces régimes de contrôle des exportations, notamment le Groupe des fournisseurs nucléaires. Il remplit par ailleurs les conditions requises pour bénéficier d'un accès total aux technologies nucléaires civiles afin de remédier à ses pénuries d'énergie et d'accélérer sa croissance économique.

La réforme en cours de l'Organisation des Nations Unies doit être globale. Nous sommes en faveur d'une évolution du Conseil de sécurité qui reflète les intérêts de tous les États Membres – petits, moyens et grands – et non les seules ambitions de quelques-uns. Il ne devrait pas y avoir de nouveaux sièges permanents au Conseil. Cela serait contraire au caractère démocratique de cet organe mondial. Nous voulons que le Conseil devienne plus représentatif, équitable, responsabilisé et transparent.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui à l'orée d'une nouvelle ère pour la communauté internationale.

Jamais auparavant les Nations Unies n'avaient enfourché des objectifs aussi élevés, pour éliminer la pauvreté, stimuler le développement, protéger l'environnement et favoriser la paix, que ceux qu'il s'est fixés pour la présente session. L'avenir de notre planète dépend des décisions que nous prendrons. Faisons donc preuve à cet égard de sagesse et d'un grand sens des responsabilités. Le Pakistan entend aider l'Assemblée, et les Nations Unies dans leur ensemble, à faire du monde un endroit meilleur pour toute l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République islamique du Pakistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre de la République de Malte.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Muscat (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Sam Kahamba Kutesa de son élection à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je veux également saluer le Président sortant pour la compétence dont il a fait preuve dans la direction des travaux de l'Assemblée.

Qu'il me soit également permis de rendre hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son engagement sans relâche au service de la paix. Ma gratitude va aussi aux hommes et aux femmes qui servent l'ONU sur le terrain. Ils le font souvent dans des conditions éminemment périlleuses, et leur courage et leur détermination sont une source d'inspiration pour l'Organisation.

Cinquante ans ont passé depuis que Malte est devenue un État indépendant. Cette année-là, Nelson Mandela était condamné à la prison à vie en Afrique du Sud, tandis que Martin Luther King recevait le

prix Nobel de la paix. Pour un petit État de création toute récente comme Malte, c'était une année pleine de promesses, le moment d'un nouveau départ alors que mon pays prenait sa place parmi les Membres de l'ONU. C'est avec une profonde fierté que je me tiens aujourd'hui devant l'Assemblée pour souligner le rôle que Malte joue depuis 50 ans afin de défendre les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

À maintes reprises, cette famille de nations a trouvé dans mon pays un partenaire fiable et de confiance, désireux de servir, parfois de façon éclatante, parfois discrètement, la cause de la paix et de la sécurité internationales. Je ne citerai que deux exemples. Le premier se rapporte à l'action de Malte dans le domaine du droit de la mer – action largement reconnue, étant donné que nous avons joué un rôle capital dans le lancement de l'initiative internationale qui a finalement abouti à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, de 1982. Le deuxième exemple, intervenu peu après, en 1988, tient au fait que nous avons été parmi les premiers États Membres à appeler l'attention des Nations Unies sur les risques encourus par la communauté mondiale en conséquence des changements climatiques. S'ils étaient à l'époque une notion pratiquement inconnue, les changements climatiques sont à présent l'un des grands points de l'ordre du jour international. Je rends hommage à Arvid Pardo et à l'ancien Président Censu Tabone, qui avaient piloté ces manifestations. De toute évidence, notre taille ne limitait pas alors nos ambitions. Tel n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

Nous vivons dans un monde de plus en plus incertain – un monde où les équilibres de forces que nous avons connus au cours des dernières décennies ont commencé à changer. Ce qui faisait jadis sens pourrait ne plus avoir de sens à l'avenir, un avenir pas si lointain, que nous pouvons déjà voir prendre forme sous nos yeux. Si l'Assemblée me le permet, je voudrais formuler ici quelques réflexions au regard de cinq des défis nombreux qu'à mon sens, nous – les Nations Unies –, nous nous devons de relever maintenant.

Le premier d'entre eux est sans aucun doute le conflit au Proche-Orient. Nous devons reprendre des négociations dignes de ce nom, et j'insiste sur ce point. Le va-et-vient incessant des échanges de mauvais procédés, la culture de haine et d'intolérance, les proclamations moralisatrices et les récriminations ne laissent qu'un sillage de mort et de désolation. Si nous construisons des murs autour des populations, il

n'est pas étonnant qu'elles creusent des tunnels pour s'échapper. L'état d'esprit actuel ne mènera nulle part. Trop de civils innocents sont morts, trop d'enfants ont été enterrés. Nous avons besoin d'hommes politiques d'envergure dans les deux camps pour régler le conflit. Des négociateurs courageux, que n'effraient pas les risques, doivent être prêts à faire les bons choix : non pas les choix les plus commodes ni les plus populaires peut-être, mais bien les plus durables, ceux qui permettront les changements conduisant à la paix.

Le deuxième défi à relever doit être de mettre fin à la guerre abominable qui fait rage en Syrie, qui est en passe de devenir un conflit oublié de grande ampleur. Comme nombre d'autres pays ici présents, mon pays a appelé l'année dernière à un arrêt des atrocités (voir A/68/PV.12). Allons-nous tout simplement réitérer de nouveau cet appel cette année? Mettons un terme à cette catastrophe humanitaire, qui, nous le savons, est désormais en train de se muer en nouvelles menaces, celles dont nous entendons tant parler ces derniers temps. L'adoption de la résolution 2165 (2014) du Conseil de sécurité a montré que nous pouvions agir ensemble, alors agissons. Nous appelons le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités en vertu de la Charte des Nations Unies et à intervenir d'urgence et de manière décisive pour mettre fin à l'effusion de sang.

Cela m'amène au troisième défi. Comme si nous n'avions pas encore tiré les leçons de la Syrie, ou compris ce à quoi peuvent conduire les divisions confessionnelles, nous laissons les problèmes en Libye se poursuivre quasi sans relâche. Nous voyons ce conflit sombrer rapidement, lui aussi, dans l'oubli. Nous devons aider le peuple libyen à tirer son pays de là. La Libye est promise à un brillant avenir, mais les Libyens eux-mêmes ont besoin de trouver l'espérance nécessaire pour l'aider à advenir. Ils ne peuvent s'y atteler qu'avec l'aide de la communauté internationale. L'ONU peut et doit contribuer au renforcement des capacités et de la sécurité qui permettront de ramener la stabilité et la prospérité.

Bien entendu, nous nous félicitons de voir le rôle constructif que joue d'ores et déjà la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Cependant, il reste encore à relever d'immenses défis, au niveau en particulier du rétablissement de la sécurité et de l'ordre public dans le pays. Les divisions puisent leur source à de multiples causes, mais elles peuvent être surmontées. L'on ne peut laisser cette situation se poursuivre. Les répercussions en sont graves, non seulement pour les Libyens

eux-mêmes ou pour les pays voisins immédiats, comme nous-mêmes, mais également au-delà. La communauté internationale ne peut prendre le risque que ce pays d'importance capitale tombe aux mains des extrémistes.

De concert avec ses partenaires internationaux, en particulier ses collègues de l'Union européenne, Malte continue de soutenir activement les efforts que déploient les Libyens pour aller de l'avant. Nous fournissons toute l'assistance dont nous disposons pour venir en aide aux blessés. Nous défendons le dialogue et la réconciliation en Libye. Nous défendons la paix et la recherche d'une solution. Nous continuerons d'attirer l'attention sur cette plaie purulente. Nos amis libyens le méritent. Le désarmement et la réconciliation nationale sont des conditions *sine qua non* d'une évolution positive en Libye. L'ONU doit être prête à répondre aux appels à l'action du peuple libyen lui-même.

Si l'Assemblée me le permet, je m'adresserai directement à nos amis Libyens dans leur propre langue, si semblable à la mienne.

(l'orateur poursuit en arabe)

Les familles et les enfants de la Libye méritent un véritable avenir. Les Libyens, sans exception, ne pourront connaître la liberté et la justice que si les différends se règlent par le dialogue et le compromis.

(l'orateur reprend en anglais)

J'aimerais à présent passer au quatrième défi auquel doit faire face le monde actuel, à savoir la propagation de l'extrémisme et de l'intolérance.

Nous vivons une période d'allégeances transnationales dans laquelle est en train de s'opérer une mondialisation de la haine, qui voit une mise en relation toujours croissante des extrémistes entre eux, au moyen de réseaux et d'inventions dont le principal objectif devrait être le progrès et l'éducation; une période où des jeunes désabusés se radicalisent au sein de mouvements qui ne connaissent aucune limite. Nous devons regarder au-delà des frontières de nos États-nations et travailler ensemble, si nous voulons faire front face aux menaces que représentent les extrémistes.

Personne n'est à l'abri de ce qui est sans conteste la plus grande menace à la stabilité et à la paix dans le monde. Tout comme le carnage horrible provoqué par deux guerres mondiales a modifié notre façon de penser, la réalité que nous vivons actuellement devra précipiter un nouveau changement. Nous devons généraliser une culture de la compréhension mutuelle

et de l'humanisme – non pas parce qu'elle servirait nos desseins, mais parce qu'elle sert nos peuples et servira notre avenir en tant que communauté mondiale.

À l'évidence, la région qui s'étend de la Méditerranée au Proche-Orient, et au-delà, exige toute notre attention. Les populations sont poussées à bout. Elles recourent en désespoir de cause à des mesures de plus en plus extrêmes. Hommes, femmes et enfants risquent leur vie pour traverser des zones ravagées par les conflits et des déserts hostiles. Ils prennent la mer sans se rendre compte des dangers qui les attendent. Comme je l'ai fait l'année dernière, je tiens à redire qu'il faut consacrer davantage d'attention au sort des migrants clandestins en Méditerranée, et c'est à mes yeux le cinquième défi à relever.

Malgré toutes ses limites, Malte fait l'impossible pour chaque jour sauver des vies, comme le fait également notre voisin et ami, l'Italie. Une fois de plus, je demande à l'Assemblée et à la communauté internationale de contribuer à mettre un terme aux grandes tragédies humaines par lesquelles se soldent ces périlleuses traversées de la Méditerranée. Les États qui accueillent les vagues de migrants ne peuvent pas relever ce défi à eux seuls : aucun pays au monde ne peut résoudre à lui seul le problème de l'immigration clandestine. La semaine dernière, nous avons assisté sur nos mers à une tragédie de plus, que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a qualifié de massacre.

Une coopération plus étroite entre les pays d'origine, de transit et de destination est nécessaire. L'ONU et ses institutions apportent déjà de l'aide, mais elles doivent continuer d'aider à éliminer les causes de ce phénomène. Une meilleure gouvernance, de meilleures ressources et de meilleures politiques de développement sont requises. Il nous faut de meilleurs mécanismes d'application et des sanctions plus sévères pour arrêter et punir les criminels : les trafiquants d'êtres humains. Il nous faut améliorer la mise en œuvre des engagements convenus au niveau international. Il nous faut tout cela et plus encore, et nous devons nous souvenir qu'il s'agit du bien-être des êtres humains, des familles et des enfants qui sont les victimes de tout ce drame.

En tant que pays méditerranéen, Malte ne peut qu'appeler l'attention du monde sur ces problèmes, qui menacent non seulement la sécurité de la région, mais également son développement et sa croissance. Ces menaces empêchent le bassin méditerranéen d'exploiter toutes ses potentialités, qui ne peuvent l'être que si les armes laissent place aux livres et la haine

à l'éducation. Je réitère ma ferme conviction que le bassin méditerranéen doit faire l'objet d'une attention immédiate pour redevenir le berceau de grandes civilisations et un havre interculturel au sein duquel femmes et hommes aux croyances et aux religions diverses travailleront, feront du commerce et se mêleront dans un climat de tolérance et de tranquillité.

Nous avons toujours été convaincus qu'il ne peut y avoir de paix en Europe en l'absence de paix en Méditerranée. Le niveau d'interconnexion sans précédent dans le monde contemporain nous porte à croire que la stabilité mondiale serait impossible sans la paix en Méditerranée. Malte continuera de faire entendre la voix de la raison tout en s'efforçant d'unir la Méditerranée. Notre seule arme est notre vocation historique et naturelle pour la paix. Notre détermination ne fait qu'augmenter en des temps aussi difficiles.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés ne peuvent pas donner un coup d'arrêt à notre action. Nous pouvons les combattre si nous décidons d'agir en tant que Nations Unies. Dans un an, nous évaluerons la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, et j'espère que nous nous mettrons d'accord sur les objectifs de développement durable pour le XXI^e siècle. Avec un programme de développement efficace, nous serons en mesure de lutter durablement contre les causes des conflits et de vaincre la pauvreté qui contribue aux migrations illégales. Nous devons cependant nous montrer ambitieux.

Au cours des 50 dernières années, mon pays s'est montré ambitieux et compétent dans sa quête de paix, de progrès et de prospérité. Comme il l'a toujours fait, il continuera de prôner le dialogue le plus vaste possible entre les pays de la région. Je signale avec fierté qu'il y a seulement quelques mois, Malte, en collaboration avec l'Algérie, les États-Unis, la France, l'Italie, la Jordanie, le Maroc, le Nigéria, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Tunisie et la Turquie, a lancé l'Institut international pour la justice et l'état de droit, qui est basé dans mon pays. L'Institut collaborera avec l'ONU et d'autres organisations internationales et non gouvernementales pour former des législateurs, des policiers, des procureurs, des juges et du personnel pénitentiaire à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale, en mettant l'accent sur l'état de droit. Nous espérons que ces activités permettront d'établir une pratique optimale qui bénéficiera à l'ensemble de la communauté mondiale.

Nous sommes également pleinement actifs au sein du Commonwealth, qui regroupe un tiers de la population mondiale, pour contribuer à faire converger les positions concernant certains défis qui se profilent, notamment les objectifs de développement durable et les changements climatiques. La réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui se déroulera à Malte l'année prochaine sera l'occasion idéale de débattre de ces questions, en particulier en préparation du sommet de Paris sur les changements climatiques. Voici donc certains moyens par lesquels un petit pays d'Europe tel que Malte, situé au centre de la Méditerranée, continuera de contribuer à la promotion de la paix et de la sécurité dans la région et dans le monde.

Cinquante ans peuvent paraître longs, mais je puis affirmer que dans 50 ans, mon pays conservera les mêmes ambitions et la même détermination en faveur de la paix et de la prospérité. Malte restera un Membre fier de l'ONU et un modèle de stabilité en Méditerranée.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tammam Salam, Président du Conseil des Ministres de la République libanaise

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil des Ministres de la République libanaise.

M. Tammam Salam, Président du Conseil des Ministres de la République libanaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tammam Salam, Président du Conseil des Ministres de la République libanaise, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Sam Kahamba Kutesa de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je tiens également à remercier M. John Ashe des efforts qu'il a déployés durant son mandat à la tête de l'Assemblée générale à sa

soixante-huitième session. Nous remercions par ailleurs le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation.

Nous nous réunissons aujourd'hui à la veille du soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, à laquelle mon pays a eu l'honneur de contribuer. Ce moment historique nous rappelle qu'il faut retenir les enseignements de l'expérience et rechercher les meilleurs moyens de mettre un terme aux guerres et à la violence et de mobiliser la communauté internationale contre le terrorisme et les terroristes.

Je souhaite exprimer les préoccupations de mon pays, le Liban, qui se trouve au carrefour d'une région en proie à des turbulences. Aujourd'hui, le Liban est la cible d'une agression terroriste féroce perpétrée par des groupes obscurantistes criminels. Ils s'en sont pris à diverses parties du Liban, et ces attaques ont fait des victimes militaires et civiles et causé des dégâts matériels considérables. Le mois dernier, des terroristes ont enlevé des soldats et des agents de sécurité libanais. Ils les ont pris en otage à des fins de pression et de chantage auprès des autorités libanaises. Ils ont brutalement exécuté trois des otages. Ces crimes entravent les négociations indirectes que menait mon gouvernement avec l'aide de pays amis afin d'obtenir la libération des soldats. Je tiens à souligner que nous ne remettons pas en question nos convictions profondes. Nous restons déterminés à faire libérer nos soldats, tout en préservant la souveraineté, l'intégrité territoriale et la sécurité de notre pays.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le peuple libanais se tient aux côtés de son armée, qui représente le pilier principal sur lequel il s'appuie pour sauvegarder sa souveraineté nationale, la paix et la sécurité. Notre gouvernement continue de mobiliser l'appui nécessaire pour aider notre armée à s'acquitter de son devoir. À cet égard, le Liban apprécie la généreuse donation versée par le Royaume d'Arabie saoudite pour appuyer l'Armée libanaise. Nous rendons également hommage à l'initiative du Secrétaire général, qui a lancé le Groupe international d'appui au Liban en septembre dernier, ici à New York. Nous jugeons satisfaisants et rassurants les résultats des réunions organisées cette année par le Groupe d'appui à Paris et Rome.

Cela a traduit une prise de conscience de la communauté internationale qui s'est rendue compte de la situation alarmante dans notre région et de la nécessité d'éteindre les flammes de la violence et d'empêcher la propagation de telles attaques. Le Liban

met en relief la nécessité d'une coopération régionale et internationale pour lutter contre le terrorisme. Nous saluons les résolutions prises par le Conseil de sécurité sur la question, notamment les résolutions 2170 (2014) et 2178 (2014). Le Liban appelle ses frères et amis dans le monde entier à le sauvegarder et à le protéger des luttes régionales pour le pouvoir.

Notre lutte contre le terrorisme n'est pas nouvelle. Depuis des années, le Liban souffre de la menace posée par les crimes politiques qui ont visé nombre de ses dirigeants, notamment l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri, ainsi que d'éminentes personnalités des médias et des milieux intellectuels. Nous continuons de suivre le travail du Tribunal spécial pour le Liban et nous attendons avec impatience que soit dévoilée la vérité afin de mettre fin à l'impunité, de permettre que la justice soit rendue et de dissuader la commission d'actes criminels.

Les événements en cours dans de grandes parties de la Syrie et de l'Iraq constituent des crimes contre l'humanité que l'intelligence ou la foi ne peuvent ni comprendre ni accepter. Perpétrés au nom de l'islam, ces crimes ont fait des dizaines de milliers de victimes parmi les civils musulmans et ont provoqué des déplacements de population sans précédent. De plus, ces crimes ont déstabilisé des entités nationales, divisé des sociétés et détruit des ressources humaines et matérielles.

Ces attaques terroristes visent des groupes religieux qui sont, depuis des temps immémoriaux, des composantes essentielles du tissu social de la région et un élément fondamental de la diversité sociale et culturelle qui caractérise depuis longtemps la Méditerranée orientale. Ces derniers mois, le monde entier a été le témoin d'attaques contre les chrétiens et les Yazidis d'Iraq, de leur expulsion et de la destruction de leurs biens et de leurs lieux saints. Le Liban considère que les attaques contre les religions, leurs fidèles et leurs lieux sacrés constituent une offense faite à la dignité humaine et une violation de la liberté de conviction et de pratiques religieuses consacrée dans la Charte des Nations Unies et la Charte internationale des droits de l'homme, dont le respect est garanti par la Constitution libanaise.

Le Liban est fier d'être le seul pays du monde arabe et islamique où le Président de la République est un chrétien, preuve que notre pays, malgré ses crises politiques, est un modèle de diversité au Moyen-Orient, un exemple exceptionnel de coexistence et d'interaction entre fidèles de différentes religions et de différents

cultes, et un modèle totalement opposé à la notion d'un État raciste. Je saisis donc la présente occasion pour réitérer devant l'Assemblée générale l'appel lancé par le Gouvernement libanais en faveur de l'élection d'un nouveau Président chrétien dans les plus brefs délais.

La guerre douloureuse et inquiétante qui dure en Syrie depuis quatre ans a fait que près de 1,5 million de personnes ont été déplacées vers le Liban, ce qui équivaut à un tiers de la population de mon pays. Pour bien comprendre la dimension de cette situation, il faut imaginer que 100 millions de personnes afflueraient aux États-Unis et se répandraient au hasard dans les villes, les localités, les écoles et les parcs, et dont les besoins urgents et les ressources requises imposeraient un fardeau intenable aux niveaux économique, humanitaire, social, éducatif, sanitaire et sécuritaire.

Ce nombre énorme de personnes déplacées pèse lourdement sur les infrastructures libanaises qui souffrent déjà de problèmes structurels. Cela exerce des pressions sur l'économie nationale, dont la croissance a baissé à presque 0 % en raison de la situation régionale, ce qui représente une perte de 7,5 milliards de dollars pour le Liban d'après les estimations de la Banque mondiale. Cette réalité est pour nous une catastrophe nationale. Le problème des Syriens déplacés, avec toutes ses graves incidences économiques, sociales et sécuritaires, n'est pas – et ne devrait pas être – un problème purement libanais. Il s'agit d'une grande crise régionale dont nous saisissons aujourd'hui la communauté internationale, laquelle doit partager avec le Liban le poids de ce très lourd fardeau qui ne saurait être supporté par un pays à lui seul, même s'il s'agit d'un grand pays.

Le Liban réitère sa préoccupation concernant l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Dans la déclaration de principe de notre gouvernement, nous avons réaffirmé notre attachement à une politique de distanciation, notre objectif étant de nous protéger des répercussions des crises dans les pays voisins.

À l'occasion du huitième anniversaire de l'adoption de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, le Liban rappelle son attachement à l'application de toutes ses dispositions. Nous croyons que cela renforcera la stabilité et la sécurité dans le sud du Liban et contribuera à étendre l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire. Nous appelons de nouveau la communauté internationale à contraindre Israël à s'acquitter de ses obligations, à cesser de violer la souveraineté terrestre, maritime et aérienne du Liban, et

à coopérer pleinement avec les forces de maintien de la paix de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) afin de délimiter ce qui reste de la Ligne bleue et de se retirer immédiatement de la zone au nord de Ghajar, des fermes de Chebaa et des collines de Kfar Shouba.

Nous tenons également à réaffirmer les droits intégraux du Liban sur ses eaux territoriales et ses ressources naturelles – pétrole et gaz – dans la limite de sa zone économique exclusive. Le Liban ne peut que saluer le rôle de la FINUL et la coopération et la coordination constantes entre celle-ci et l'Armée libanaise. Le Liban remercie toutes les nations qui contribuent à la FINUL, ainsi que les dirigeants et les membres de la Force pour leur dévouement au service de la stabilité et de la sécurité des civils du sud du Liban.

Le mois dernier, la bande de Gaza a été victime d'une nouvelle agression israélienne qui fait des centaines de morts parmi les civils, provoqué le déplacement de plus d'un quart de la population et entraîné la destruction de maisons, d'hôpitaux et d'infrastructures. Le Liban, qui a payé cher les attaques répétées d'Israël, demande que soient établies les responsabilités juridiques pour les crimes de guerre commis par Israël et que ce pays rende compte de ses actions et ne restent pas impunis.

Le Liban considère qu'Israël est responsable d'avoir déjoué tous les efforts pour parvenir à un règlement pacifique fondé sur la solution des deux États. Mon pays souligne la nécessité d'une solution juste, globale et durable au conflit au Moyen-Orient, sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, du cadre de référence de Madrid et de l'Initiative de paix arabe, adoptée au Sommet de Beyrouth en 2002.

Aujourd'hui, le Levant semble être devenu le théâtre de tragédies sombres et arbitraires, où se jouent les toutes dernières scènes de la sauvagerie humaine. Aujourd'hui, le Levant semble pris au piège de l'ignorance, de l'extrémisme et de l'obscurantisme, plongé dans une haine qui trouve son origine dans un passé lointain et guidé par un fanatisme et des instincts qui ne conduisent qu'à l'effusion de sang. Toutefois, cette région actuellement en proie à des bouleversements a été et demeure la patrie de beaucoup de gens qui, comme tous les autres êtres humains, ont des terres, des maisons, des contes, des rêves et une histoire. Ces personnes désirent vivre en citoyens libres et égaux dans des pays libres et stables. Leurs fils et leurs filles

veulent pouvoir participer davantage à la vie du monde et vivre dans un endroit plus sûr.

L'humanité a une dette envers notre région du Levant. Nous avons apporté la lumière à l'humanité lorsque l'obscurité, l'extrémisme et l'ignorance paralysaient l'autre versant du monde. Nous avons encore beaucoup à offrir et à apporter au formidable développement du progrès humain et de la créativité. Le monde doit cesser de compter nos morts. Il doit s'acquitter de son obligation et œuvrer en vue d'instaurer la paix dans cette région tourmentée du monde – une paix fondée sur le droit, la justice, le respect de la souveraineté des pays et la défense de leur sécurité et de leur intégrité territoriale, la défense des droits fondamentaux des individus et des groupes, y compris leur droit de jouir de leurs richesses, et la protection de la diversité religieuse et ethnique.

Nous, peuple libanais, que nous habitons au Liban ou vivions aux quatre coins du monde, nous tournons vers l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle nous aide. Dans le même temps, nous sommes déterminés à surmonter la crise actuelle, comme nous l'avons fait tant de fois par le passé. Nous sommes certains qu'ensemble, nous ne laisserons personne, ni aucune circonstance ou partie, éteindre la flamme de la liberté, de la démocratie, de la diversité, du pluralisme, de la connaissance et des droits de l'homme au Liban.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil des ministres de la République libanaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, est escorté de la tribune.

Allocution de Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Malaisie.

Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier

Ministre de la Malaisie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Razak (Malaisie) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je voudrais féliciter le Président de l'Assemblée générale pour son élection. Sa sagesse et son expérience lui seront très utiles dans sa direction des travaux de l'Assemblée.

Je tiens à rendre hommage aux travailleurs sanitaires qui luttent contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. La Malaisie a fait don de plus de 20 millions de gants en caoutchouc pour aider le personnel médical et infirmier qui s'emploie à enrayer l'épidémie. Nos prières les accompagnent.

Je voudrais également remercier tous ceux qui sont venus en aide à la Malaisie au cours de cette année difficile. Les tragédies des vols MH370 et MH17 resteront gravées à jamais dans nos mémoires. Nous pleurons les morts, mais nous sommes réconfortés par la compassion de nos amis. Nous n'oublierons jamais l'appui qu'ils nous ont apporté. Nous remercions nos amis et nos alliés qui ont donné de leur temps et de leurs ressources pour nous aider à retrouver l'avion affrété pour le vol MH370. Des hommes et des femmes continuent de risquer leur vie pour sonder le fond des océans. Nous leur devons à la fois gratitude et persévérance. Nous n'abandonnerons pas les efforts de recherche. Nous remercions également nos partenaires internationaux qui œuvrent de concert pour enquêter sur le crash du vol MH17. La Malaisie continuera de demander justice pour ceux qui sont morts. Nous exhortons toutes les parties à continuer de coopérer à l'enquête. Nous espérons également que ces deux tragédies permettront d'améliorer le système mondial d'aviation et que tous les pays s'engageront en faveur de l'adoption de nouvelles normes en ce qui concerne la surveillance des avions et le survol des zones de conflit.

Il y a quatre ans, devant l'Assemblée générale, j'avais lancé un appel en faveur de la constitution d'un mouvement mondial des modérés pour lutter contre l'extrémisme (voir A/65/PV.19). L'année dernière, j'ai parlé du conflit entre les sunnites et les chiites qui déchire le monde musulman (voir A/68/PV.18). Aujourd'hui, ces deux forces – l'extrémisme violent et l'intolérance religieuse – se sont réunies sous un drapeau noir. Deux pays déchirés par la guerre sont face à une nouvelle menace – un État islamique autoproclamé. Ses victimes sont des sunnites et des chiites, des yézidis et des kurdes – quiconque refuse de s'incliner devant l'épée.

Ce soi-disant État, qui s'est séparé d'autres nations par la violence, règne par la violence. Il exerce son autorité au moyen de conversions forcées et d'exécutions publiques. Ses militants ont détruit des vies et des communautés. Ils ont déstabilisé des pays fragiles et menacent la sécurité régionale. Pourtant, leurs sinistres ambitions vont encore plus loin. Ils remettent en cause la notion même de l'État. Ils attirent nos jeunes à l'aide de ce chant des sirènes qu'est le jihad illégitime. Ils demandent à tous les musulmans de prêter allégeance à leur soi-disant calife. Nous ne ferons jamais droit à cette demande. Nous rejetons ce soi-disant État islamique. Nous rejetons cet État défini par l'extrémisme. Nous condamnons les actes de violence commis au nom de l'islam.

De par le monde, c'est avec désespoir que nous, musulmans, voyons comment notre religion – une religion de paix – est utilisée pour justifier des atrocités. C'est avec horreur que nous détournons le regard devant les crucifixions et les décapitations. Nous pleurons nos fils qui nous ont été enlevés et nos filles qui ont été vendues. Nous savons que ce n'est pas l'islam qui fait peser une menace sur la paix et la sécurité mondiales mais l'extrémisme – un extrémisme intolérant, violent et militant. Les actions de ces extrémistes choquent toutes les consciences et dépassent l'entendement. Elles vont à l'encontre des préceptes de l'islam, de l'exemple du prophète Mahomet et des principes de la loi islamique.

En ce moment même, des Syriens et des Iraquiens sont forcés de renoncer à leur foi. Pourtant, le Coran dit : « Nulle contrainte en religion! » (*Le Coran, sourate 2, verset 256*). Ils sont forcés de quitter leurs maisons et de se convertir à l'islam. Pourtant, le Coran dit : « À vous votre religion, et à moi ma religion » (*ibid, sourate 109, verset 6*). Lorsqu'ils ne se soumettent pas, ils risquent la mort. Pourtant, la protection de la vie est un principe fondamental de la loi islamique, et l'islam interdit de tuer des civils, même en temps de guerre.

La question qui se pose est la suivante : comment devons-nous riposter? Par le passé, quand le monde se mobilisait pour combattre les extrémistes, nous déclençons des guerres sans prévoir de plan pour la paix. Nous nous attaquons à un mal pour en voir naître un autre encore plus redoutable. Les choses doivent être différentes cette fois. Cette fois, nous devons vaincre non seulement les extrémistes mais aussi leurs idées. Nous devons faire face à l'hérésie d'un État créé par des impies et instauré par la violence. À sa place, nous devons promouvoir le véritable islam – l'islam fondé

sur les principes de paix, de tolérance et de respect, tel qu'établi par le Coran, la sunna et les hadiths. Il y a des choses essentielles que nous devons faire.

Premièrement, la sécurité et la souveraineté doivent être rendues aux peuples syrien et iraquien. La Malaisie a coparrainé la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité concernant les combattants terroristes étrangers pour renforcer notre détermination à donner une nouvelle impulsion à la lutte antiterroriste internationale. Nous exhortons la communauté internationale à stopper les flux monétaires destinés aux groupes extrémistes et à empêcher qu'ils recrutent de nouveaux membres. Nous continuons de fournir, dans le cadre de l'ONU ou d'autres organismes internationaux reconnus, une aide humanitaire aux personnes déplacées par les combats. Les attaques contre des cibles militaires doivent à tout prix éviter de causer des dommages collatéraux.

Deuxièmement, nous devons mener un nouveau type de politique. L'apparition de ces extrémistes est le signe d'un échec politique, d'une mauvaise gouvernance dans des États fragiles et du conflit qui continue de faire rage entre sunnites et chiites. Nous devons briser le cycle dans lequel un groupe obtient le pouvoir uniquement pour s'en servir contre un autre et la marginalisation aboutit à la radicalisation à mesure que les gens perdent confiance dans la capacité de l'État de garantir la sécurité et la coexistence. Les personnes ainsi que les groupes ethniques et religieux doivent avoir le sentiment qu'ils participent au succès d'un pays, non à son échec. Nous devons donc nous attacher à mener une politique qui profite à tous. C'est une tâche difficile qui exige de faire preuve de pragmatisme et de faire des compromis et qui doit être entreprise de l'intérieur.

La Malaisie est prête à partager l'expérience qu'elle a acquise en matière de marginalisation de l'extrémisme et de préservation du caractère multireligieux d'un pays, dans lequel des confessions différentes coexistent et prospèrent, et en démontrant que l'islam peut non seulement devenir réalité mais également favoriser le progrès et le développement dans une société pluraliste. Comme tous les pays, nous avons commis des erreurs de jeunesse. La stabilité n'est jamais permanente. Elle doit être activement maintenue. Néanmoins, dans des rues de Malaisie, on trouve côte à côte des mosquées, des temples et des églises. Dans notre société, il peut y avoir des désaccords entre les religions, mais ces divergences de vues sont exprimées de façon pacifique, sachant que nous sommes tous citoyens d'un même pays.

Nous pensons qu'une telle approche modérée peut être très utile à des États fragiles et aux affaires internationales. C'est une philosophie que nous suivons quand nous servons de médiateur honnête dans le cadre de processus de paix dans le sud des Philippines et ailleurs. C'est un principe que nous défendrons dans le cadre de notre présidence de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'année prochaine, quand elle formera la Communauté de l'ASEAN, rassemblant 600 millions de personnes, avec une intégration plus marquée au plan de la sécurité et aux niveaux politique, économique et socioculturel.

Dans les prochaines semaines, la Malaisie travaillera avec tous les partenaires intéressés pour promouvoir la modération à l'ONU. Ce travail est à la base de nos efforts visant à obtenir un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour 2015-2016. Nous sommes tous concernés par la promotion de la modération. La lutte contre l'extrémisme n'est pas une opposition entre chrétiens et musulmans ou entre musulmans et juifs mais entre modérés et extrémistes de toutes les religions. Nous devons donc former une coalition de modérés – de ceux qui veulent se réapproprier leur religion et s'engager sur la voie de la paix.

Je lance donc de nouveau un appel aux personnalités marquantes de toutes les grandes traditions religieuses. Unissons nos efforts pour faire en sorte que la religion soit une source d'apaisement et de bienfait plutôt que de conflit et de destruction. À cet égard, je salue la visite effectuée par le pape François en Palestine et les efforts qu'il déploie pour amener Palestiniens et Israéliens modérés à prier ensemble pour la paix. En faisant preuve de modération dans le cadre du processus politique, nous pouvons nous assurer que personne n'est mis à l'écart de la société. En faisant preuve de modération en matière de religion, nous pouvons marginaliser les extrémistes. En déclarant notre attachement à la modération, ici, à l'ONU, nous pouvons montrer que le monde veut combattre l'extrémisme non seulement par des opérations militaires à court terme mais par des plans à long terme.

Les mesures prises par la communauté internationale en matière de sécurité et la volonté des pays touchés de mener des politiques plus participatives élimineront deux des conditions permettant à l'extrémisme de s'implanter. Néanmoins, pour venir à bout des extrémistes, nous devons saper leur autorité et rendre leurs idées moins attrayantes. Nous devons

déjouer leur propagande. Nous devons contrer le message qui conduit des jeunes à commettre des actes de violence. Nous devons également répondre à toute doléance légitime, politique ou économique, qui pousse des personnes à l'extrémisme. Bref, nous devons gagner la sympathie et l'adhésion de ceux qui seraient prêts à se mettre au service du soi-disant calife.

Il faudra une génération pour accomplir cette tâche. Pour commencer, nous devons nous concentrer sur les réalités qui entraînent des désillusions croissantes. Cela signifie qu'il faut développer des économies durables offrant des possibilités aux jeunes et répondant aux préoccupations légitimes qui favorisent la radicalisation.

La Malaisie, comme tant d'autres pays dans le monde, a été consternée par la terrible violence dont ont été victimes les civils palestiniens à Gaza. Nous condamnons fermement les attaques disproportionnées et aveugles menées par Israël à Gaza ainsi que ses violations incessantes du droit international et du droit des droits de l'homme. L'emploi d'armes lourdes dans des zones civiles et la destruction de logements, de mosquées et d'écoles sont une atteinte à la décence commune. Nous condamnons ces actes non seulement en raison des vies innocentes qu'ils ont fauchées mais aussi pour le message qu'ils envoient, à savoir que les religions ne peuvent pas coexister et que la communauté internationale ne peut pas faire appliquer le droit international et protéger les droits des Palestiniens. Leur sort est un des cris de ralliement les plus efficaces de ceux qui affirment que le système international est défaillant.

Nous devons donc unir nos efforts pour parvenir à un règlement pacifique, juste et durable qui assure la dignité et la sécurité aux Palestiniens. Cela doit s'appuyer sur une solution des deux États, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine. Cela garantira la dignité et la sécurité au peuple palestinien, qui a tant souffert, et nous permettra de redoubler d'efforts pour instaurer la paix dans d'autres régions du monde dans lesquelles les conflits alimentent l'extrémisme.

Nous devons également comprendre pourquoi ces extrémistes parviennent à rallier des personnes à leur cause. Les extrémistes exigent des musulmans qu'ils fassent acte d'allégeance à leurs califats autoproclamés en Syrie et en Iraq, au Nigéria et en Somalie, et au Kenya et en Libye. Ils s'adressent à une population en quête d'un État. Le fait que certaines personnes répondent à

cet appel est une preuve de notre échec. Nous n'avons pas réussi à soutenir un projet d'islam modéré et ouvert à tous et à lutter contre l'isolement au sein de nos propres communautés. La lutte contre les extrémistes doit être remportée non seulement en Syrie et en Iraq, mais aussi au Royaume-Uni, en Belgique, aux États-Unis et en Malaisie. Nous avons pu empêcher l'extrémisme de s'implanter dans notre pays. Quelques Malaisiens ont pourtant été trompés par des combattants terroristes étrangers, qui les ont conduits en Iraq et en Syrie.

Les pays doivent sensibiliser les personnes sujettes à la radicalisation, leur faire place et, si nécessaire, leur faire face. Nos autorités religieuses doivent continuer de montrer que la foi et la société s'accordent le mieux dans un régime de droit juste. Nous devons continuer de marteler que la voie modérée est la meilleure – la voie qu'Allah nous a tracée lorsqu'il a dit : « C'est ainsi que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu » (*ibid.*, *sourate 2, verset 143*).

Nous devons dénoncer le mythe selon lequel commettre des atrocités au nom d'un État islamique est un acte de foi, et que mourir au service de cet objectif c'est mourir en martyr. Les extrémistes utilisent ce faux discours comme outil de recrutement. Pour dénoncer cette mystification, les musulmans doivent œuvrer de concert pour promouvoir une meilleure compréhension de ce qu'est un véritable État islamique. Une conférence internationale des spécialistes en droit musulman, organisée par mon gouvernement pour définir la véritable signification d'un État islamique, s'est accordée sur le fait que pour qu'un État soit appelé islamique, il doit réaliser la justice économique, politique et sociale. Il doit protéger et promouvoir les six objectifs du droit islamique : le droit à la vie, le droit de pratiquer sa religion, le droit de la famille, le droit de propriété, le droit à la dignité et le droit intellectuel – les mêmes droits universels consacrés par la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies.

Le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant et les méthodes utilisées pour annoncer sa création vont à l'encontre de tous ces objectifs. C'est pourquoi il n'est ni islamique ni État. Les personnes, les chefs religieux et les pays l'ont dit et doivent continuer de le dire et de prôner les principes islamiques dans un cadre de tolérance, d'entente et de paix. C'est cela après tout la véritable nature de l'islam; une religion de paix qui chérit la coexistence, l'entente mutuelle et l'apprentissage, même en temps de guerre. Lorsque 70 combattants furent capturés et faits prisonniers de guerre au cours de la bataille de Badr, par exemple, le prophète Mahomet fut incité de toutes parts à les passer au fil de l'épée. Le prophète a non seulement protégé la vie des civils innocents, mais il a aussi épargné la vie des combattants ennemis.

C'est cet esprit de compréhension et de compassion que nous devons continuer d'adopter et de faire nôtre. L'heure est à la promotion d'une vision de paix et de modération. Appelons à l'entente mondiale. Montrons que nous pouvons honorer les paroles du prophète et édifier des sociétés justes et équilibrées, où différentes croyances cohabitent et prospèrent en paix. Montrons que les musulmans, unis dans la foi, peuvent être une puissante force de progrès, de savoir et de justice, comme nous l'avons été aux périodes les plus illustres de notre histoire, comme nous pouvons l'être aujourd'hui, et comme nous le serons demain.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Malaisie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 14 h 45.